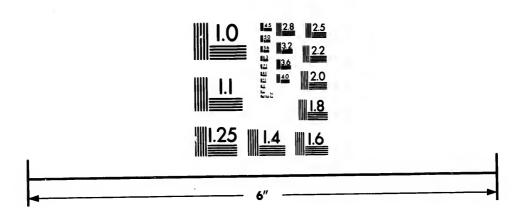


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The to th

The poss of the filmi

Orig begi the

sion othe first

sion or ill

The shall

Map diffe entir begi right

requ

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.				qu'il de c poin une mod	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.						
	Coloured covers/ Couverture de coul	eur			Coloured Pages de						
	Covers damaged/ Couverture endomi	magée			Pages da Pages en		ies				
	Covers restored an Couverture restaur	•	ée		Pages res Pages res						
	Cover title missing. Le titre de couvert			/	Pages dis Pages dé						
	Coloured maps/ Cartes géographiqu	ies en couleur	,		Pages de Pages dé						
	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)			1	Showthrough/ Transparence						
	Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur				Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression						
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents				Includes supplementary material/ Comprend du metériel supplémentaire						
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure				Only edition available/ Seule édition disponible Pages wholly or partially obscured by errata						
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.			ı,	slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.						
	Additional commer Commentaires sup										
This i	item is filmed at the	reduction ratio	checked belo	w/							
Ce de	ocument est filmé a 14X		tion indiqué ci 8X	-dessous. 22X		26X		30X			
				7			TT				
	12X	16X	20X	<u> </u>	24X		28X		32X		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
---	---	---

1	
2	
3	

1	2	3			
4	5	6			

l to t e pelure, on à

errata

étails s du nodifier

er une

ilmage

AS

224

S E

LES

SERVANTES DE DIEU

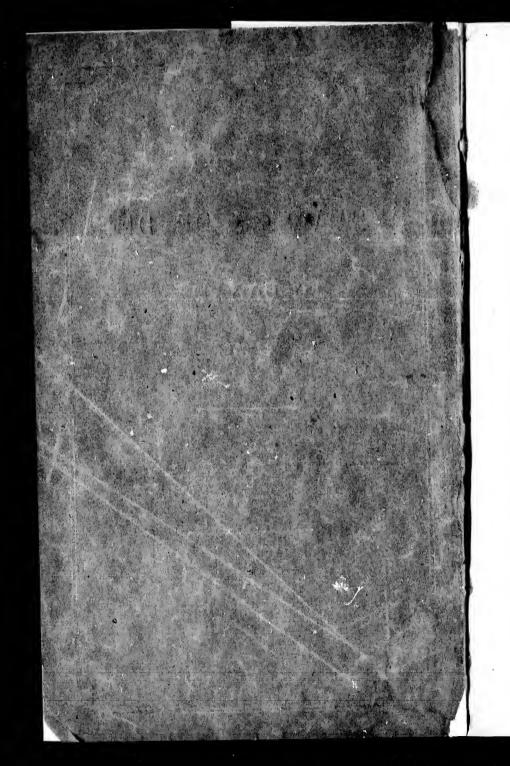
EN CANADA.

1853.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES DE LA PROVINCE.

PAR

C. DE LAROCHE-HÉRON.



LES

SERVANTES DE DIEU EN CANADA.

F Ė))

SERVANTES DE DIEU

EN CANADA.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES DE LA PROVINCE.

ÉDITION REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET SPÉCIALEMENT PRÉPARÉE POUR LE CANADA,

PAR

C. DE LAROCHE-HÉRON.

MONTRÉAL:
DES PRESSES A VAPEUR DE JOHN LOVELL,
RUE ST. NICOLAS.
1855.

208104

Å

O mon C'es

MES

que



A Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, Archevêque de Québec, et à nn. ss. les Évèques de la Province Ecclésiastique de Québec.

MESSEIGNEURS,

Oserai-je me permettre de dédier à Vos Grandeurs mon Essai sur Les Servantes de Dieu en Canada? C'est un aperçu de l'histoire de vos filles privilégiées que j'ai l'honneur de vous présenter; et quoique

d

je

si

CI

d

ti

CI

m

ét

te

111

le

au

ta

vous connaissiez cette histoire, puisque beaucoup de ces communautés doivent leur existence à votre zèle apostolique, et que toutes ont reçu des gages de votre sollicitude et de votre affection, cependant j'espère qu'il vous sera agréable de voir condensés dans un même volume les fragments des annales des dix-sept Instituts de Religieuses de la Colonie. Un père se plait à être entouré des portraits de ses enfans.

En écrivant ces pages dans mes courts moments de loisir, je me suis senti tour à tour ému, édifié, et exalté au spectacle de tant de vertus. Je ne doute pas que mes lecteurs catholiques n'éprouvent les mêmes impressions, non pour l'œuvre, mais pour le sujet. On se sent fier d'appartenir à notre sainte religion quand on lit les récits de tant d'actions héroïques entreprises pour l'amour de Dieu, comme

on est glorieux d'être Français ou Anglais en entendant les échos de l'Alma et d'Inkermann.

Mais c'est surtout près de nos frères séparés que je voudrais faire arriver ma simple histoire, heureux si j'avais pû parvenir à dissiper un préjugé, ou à créer chez eux la curiosité d'approfondir les dogmes d'une Eglise qui produit seule des Vierges chrétiennes. Le Centurion qui gardait Jésus sur la croix, à la vue des prodiges qui accompagnèrent la mort du Sauveur, s'écria tout-à-coup:--"Cet homme était véritablement le fils de Dieu." Tout protestant de bonne foi qui prend la peine d'étudier les merveilles de sacrifice et de charité réalisées par les communautés de ces nobles Sœurs, doit confesser au fond de sa conscience:--" Cette religion est véritablement la religion de Jésus-Christ."

Daignez agréer, Messeigneurs, l'hommage de la

oup otre

lant

iges

nsés ales

ses

nie.

ents lifié, 3 ne

vent oour

inte

ions nme profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Vos Grandeurs, le très-humble et très-obéissant serviteur,

C. DE LAROCHE-HÉRON.

New-York, jour de la Fête de la Sainte Famille, 29 Avril, l'an de Grâce 1855.

S

Arch Cana sa vie

des in Etats-

LES

ieur

très

SERVANTES DE DIEU EN CANADA.

INTRODUCTION.

Aux mois d'Août et de Septembre, 1853, Mgr. Bedini, Archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique, visitait le Canada. Il venait d'échapper à un complot tramé contre sa vie par certains réfugiés Italiens de New-York, et il se reposait, dans les douceurs de l'hospitalité Canadienne, des inquiétudes et des dangers qu'il avait courus aux Etats-Unis. L'honorable représentant du Saint Siége avait

été reçu dans notre ancienne colonie avec des honneurs dignes de son rang éminent; on y était heureux et fier de posséder pour la première fois un envoyé du Souverain Pontife; et l'épiscopat, le clergé et les fidèles rivalisaient à qui témoignerait le plus, par des démonstrations publiques et des fêtes religieuses, de l'attachement filial du Canada au successeur de St. Pierre.

Le voyage de Son Excellence à Québec et à Bytown, à Montréal et à St. Hyacinthe, à St. Vincent de Paul et au Sault St. Louis, fut donc une série de glorieuses ovations, qui donnèrent à Mgr. Bedini l'impression la plus favorable de la foi des populations, ainsi que du zèle de leurs pasteurs. Mais ce qui charma le Nonce pardessus tout, ce fut la variété, le nombre et le dévouement des communautés de femmes qui se sont acclimatées ou qui ont geriné d'elles-mêmes sur le sol fécond du Canada. Le Prélat voyait dans cette floraison d'Instituts Religieux la preuve de l'admirable fertilité de l'Église dans la Province ecelésiastique de Québec. Il était étonné de rencontrer, à côté d'ordres bien connus en Europe, des communautés indigènes dont il ne soupconnait pas même l'existence; aussi dans l'une des soirées intimes qu'il passait chez Mgr. Prince, Evêque de St. Hyacinthe, Mgr. Bedini fit-il entendre ces paroles qui ont été conservées dans la mémoire des assistants, et propagées par eux dans le pays: " Je désirerais bien emporter avec moi un souvenir ma-" tériel du Canada, car pour un souvenir du cœur, vous " comprenez...." Le Prélat n'acheva pas sa phrase, son émotion était trop grande; il reprit peu après: " Je dési-" rerais donc posséder un souvenir matériel, et rien ne "

"

pr co

le

fai de mi ma his le r M. car

Que

vair

tion

" C

" té

nneurs
fier de
averain
disaient
s publidial du

lytown, ul et au vations, favorade leurs us tout, commuqui ont da. Le gieux la Province ncontrer, nunautés ristence; sait chez dini fit-il s la méle pays: enir maeur, vous rase, son ' Je désit rien ne " me ferait plus de plaisir que de pouvoir placer dans mon " album une collection des costumes des pieuses, édifian-" tes,.... oui, des saintes communautés de femmes du " catholique Canada."

Ces paroles étaient dites à Son Honneur Jacques Viger, premier Maire de Montréal, la chronique vivante de la colonie, et l'un des érudits qui en connaissent le mieux le présent, et surtout le passé. On peut croire que le pieux savant s'empressa de promettre à Mgr. le Nonce de satisfaire à son désir. Il entreprit donc de composer un recueil de belles aquarelles, dont chacune représente une Sœur au milieu de son œuvre, ou même entourée de ses œuvres ; mais encore il compléta ce travail en écrivant une notice historique sur les quatorze communautés de femmes que le représentant du Saint Siège avait honorées de sa visite. M. Jacques Viger voulut de plus donner à son recueil un caractère spécial d'authenticité, en le soumettant à l'examen des Evêques de la Province, réunis en Concile à Québec ; et ceux-ci témoignèrent de la véracité de l'écrivain, en adoptant son travail, et en y apposant l'attestation suivante:

" Archevêché de Québec, 4 Juin, 1854, " Jour de la clôture du 2me Concile Provincial."

"Nous soussignés, réunis à Québec pour le second "Concile Provincial, sommes heureux de pouvoir offrir à "Monseigneur Cajetan Bedini, ex-nonce au Brésil, un "témoignage de notre profonde vénération, en apposant " nos noms au bas d'un Précis historique qui doit accom-

" pagner un Tableau des Costumes de nos Communautés,

re

C

€O

dr

qu

ses

de

ณรร

mo

Eve

pré

Cor

nou

rain

à P

Can

édifi

de c

inspi

ce qu

prése

(1) M (2) Q

No de so

L

" que Son Excellence a daigné visiter et bénir, lorsqu'Elle

" nous a fait l'insigne honneur de passer quelque temps

" dans notre pays.

" Nous croyons devoir attester à Son Excellence que

" ce travail, dont le mérite est dû à Son Honneur Jacques "Viger, premier Maire de Montréal, et à l'excellent

"artiste qu'il a employé, (1) a été fait avec une scrupu-

" leuse attention et avec un succès remarquable.

" Nous prenons la liberté d'offrir à Son Excellence, au

" nom des catholiques de notre province ecclésiastique, ce

" Précis historique, et ce Tableau des Costumes religieux,

" comme un mémorial de la reconnaissance publique que

" lui doit le Canada entier, pour les bénédictions abon-

" dantes qu'Elle a bien voulu y répandre au nom de Sa

" Sainteté.

" † P.-F., Archev. de Québec,

" † IG., Ev. de Montréal,

"† PATRICE, Ev. de Carrhae, Adm. Apost. de Kingston,

" + JOS.-EUGÈNE, Ev. de Bytown,

" + J.-C., Ev. de St. Hyacinthe,

"† ARMAND-FR.-MA., Ev. de Toronto,

" + THOMAS, Ev. des Trois-Rivières,

" † C.-F., Ev. de Tloa, Coadj. de l'Archev. de Québec,

"† JOS., Ev. de Cydouia, Coadj. de l'Ev. de Montréal."

⁽¹⁾ M. James Duncan, de Montréal.

accomnautés, qu'Elle e temps

ice que Jacques xcellent scrupu-

ence, au
tique, ce
cligieux,
tique que
ns abonm de Sa

ne, Adm.

Bytown, he, v. de **T**o-

Rivières, . de l'Ar-

coadj. de

Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, qui s'est rendu à Rome pour les augustes solennités de l'Immaculée Conception, a remis à Mgr. Bedini les deux riches Albums contenant l'histoire illustrée des Communautés de femmes du Bas-Canada.

La France catholique connaît depuis longtemps l'Evèque de Montréal par les récits que nous avons donnés de ses travaux; mais tout récemment elle a eu des preuves de sa miséricordieuse charité en voyant Mgr. Bourget assister à Rome dans sa dernière maladic, et au lit de mort, le Saint Evêque du Mans. (1) En deliors de tout cérémonial, et par pur sentiment de piété, Mgr. Bourget, seul Evèque, a voulu suivre à pied la dépouille mortelle du prélat décédé, dans le transport du Quirinal à l'église du Couvent des Saints Apôtres, et il s'est ainsi acquis de nouveaux titres à la vénération des Fidèles.

L'Evêque de Montréal, en rendant compte au Souverain Pontife de l'état de son diocèse, a soumis également à Pie IX les Tableaux des pieuses Communautés du Canada, et il nous est rapporté que ces élégantes et édifiantes *images*, et surtout les statistiques des œuvres de charité de ces Couvents, ont ému le St. Père, en lui inspirant un vif intérêt.

Nous devons à l'amitié de M. Jacques Viger une copie de son curieux *Précis historique*, et nous avons pensé que ce qui avait édifié à Rome en si haut lieu, méritait d'être présenté aux lecteurs de l'*Univers*. (2) Nous avons donc

⁽¹⁾ Mgr. J.-Bte. Bouvier. Mort à Rome le 29 Décembre, 1854.

⁽²⁾ Ce travail a d'abord été fait pour le journal de Paris, l'Univers, où il

pnisé tous les chiffres, les dates et les données officielles de ces articles dans les tableaux statistiques du savant Canadien; mais avec le secours de ses notes, nous avons eru devoir généraliser et étendre son travail. M. Viger, en véritable Canadien-Français, n'avait décrit que les communautés du Bas-Canada. C'est la partie de la colonie où la langue et les mœurs de la France se sont conservées, et elle forme aujourd'hui les diocèses de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe. Le Haut-Canada, où l'élément britannique prédomine, est presque un pays étranger pour les descendants de nos colons Normands et Bretons. Le protestantisme y a l'ascendant, et les œuvres de charité y sont rares dans les diocèses pauvre de Toronto, de Kingston et de Bytown, comme dans celui de St. Boniface, territoire de la Baie d'Hudson. Cependant nous n'avons pas voulules négliger, afin de présenter un ensemble complet des Servantes de Dieu en Canada. On y verra ce dont la charité catholique est capable dans un pays lointain et peu connu, dont nos écrivains philosophiques ne s'occupent que pour l'offrir comme contraste à leur admiration exagérée pour les Etats-Unis. Le Canada leur sert d'ombre au tableau; mais quand à nous e'est le bien pratiqué dans l'ombre que nous recherchons et que nous signalons, car il fera jouir ses auteurs de la lumière éternelle.

H

L'i Angle entre dence rent

maîtr

a paru dans le courant du mois de Mars. Les désirs d'un vénérable ami de Montréal, désirs qui sont pour nous des ordres, nous ont engagé à développer notre écrit et à en donner une édition pour le Canada.

fficielles a savant us avons 1. Viger, que les la coloont con-Québec, the. Le nine, est s de nos y a l'asdans les Bytown, e la Baic négliger, vantes de atholique dont nos ur l'offrir pour les tableau; ıs l'ombre ar il fera

érable ami de agé à dévelop-



HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC.

1639.

I.

L'HUMBLE bourgade de Québec avait été prise par les Anglais en 1629, au moment même où se signait la paix entre la France et la Grande Bretagne. Cette co-incidence et une obscurité de rédaction dans le traité rendirent incertain si l'on rendrait le Canada à ses premiers maîtres. Le peu de succès des tentatives de colonisation

entreprises jusque-là ôtait le désir de revendiquer ces pays. Mais Champlain "qui avait beaucoup de piété," dit Charlevoix, "et qui était bon Français," fit valoir des raisons prises du côté de l'honneur et de la religion, afin de ne pas abandonner une contrée dont les Sauvages habitants s'étaient montrés si disposés à embrasser le Christianisme. Louis XIII et Richelieu, animés du désir d'étendre le royaume de Jésus-Christ, négocièrent pour retirer Québec des mains des Anglais: le traité en fut signé à St. Germain en Laye en 1632, et la même année les Jésuites s'y rendirent pour reprendre possession de leurs anciennes missions. En 1635 ils y étaient au nonibre de quinze Pères, et les nouvelles des Chrétientés formées parmi les Hurons excitèrent en France une profonde sympathie. Des communautés entières de Paris et des provinces s'imposèrent des pénitences austères pour fléehir le ciel en faveur des Sauvages du Canada. Le roi et les princesses envoyèrent de riches ornements à leurs chapelles rustiques, et la cour de Rome exprima le bonheur qu'elle éprouvait de ces nombreuses conversions.

Mais, dit Charlevoix, "deux choses manquaient encore à une colonie si bien réglée, à savoir, une école pour l'instruction des filles, et un hôpital pour le soulagement des malades. Le premier de ces deux projets fut presque aussitôt approuvé que proposé, et son exécution ne souffrit aucun retardement. La Duchesse d'Aiguillon voulut être la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et pour avoir des sujets propres à une telle entreprise, elle s'adressa aux Religieuses Hospitalières de Dieppe. Ces saintes filles acceptèrent avec joie et avec reconnaissance une

Jésu La r l'anr un or du F sieur. l'Hôte des ce la sin rédige dont i d'hui

" d

. e

" pi

L

Le des pa pendar

se glor

Les Canada dite de

^{*} Histoi

spays. é," dit loir des on, afin auvages asser le dn désit ent pour é en fut ne année ession de t au nomientés forprofonde ris et des pour fléı. Le roi ts à leurs na le bon-

ent encore
école pour
e soulageprojets fut
exécution
'Aiguillou
pour avoir
e s'adressa
ces saintes
sance une

ersions.

" si belle occasion de faire le sacrifice de tout ce qu'elles " avaient de plus cher au monde pour le service des " pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes " demandèrent avec larmes d'être admises; mais on n'en " choisit que trois qui se tinrent prêtes à partir par les " premiers vaisseaux."

Les Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus sont cloîtrées, et suivent la règle de St. Augustin. La maison-mère de Dieppe existait en France avant l'année 1250, et elle y était considérée comme formant un ordre régulier lorsqu'elle fut approuvée par une bulle du Pape Alexandre VII, du 19 Juillet 1664. Dans plusieurs villes de France, et entr'autres à Paris et à Dijon, l'Hôtel-Dieu était desservi par des Hospitalières formant des communautés distinctes, et n'ayant d'autre lien que la similitude de leur règle. C'est celle que St. Augustin rédigea en l'année 423 pour les Religieuses d'Hippone, dont il était le fondateur, et elle est encore suivie aujour-d'hui par les diverses congrégations des deux sexes qui se glorifient d'avoir ce saint docteur pour père.

Le but principal de l'institut de Québec est le soin des pauvres malades, auquel les Religieuses ajoutèrent pendant quarante ans le soin des enfans trouvés.

Les premières hospitalières qui se consacrèrent an Canada avaient pour supérieure la Mère Marie Guenet dite de St. Ignace. Elles s'embarquèrent avec le R. P.

[•] Histoire de la Nouvelle-France, tome I, page 320, édition in-12; ou tome I, p. 206, édition in-4to.

Barthélemy Vimont, de la Compagnie de Jésus, et le même vaisseau portait trois Ursulines qui venaient aussi fonder à Québec une maison de leur Ordre. Après une longue et périlleuse navigation, cette pieuse société prit terre à Québec le 1er Août 1639. Le jour de l'arrivée fut pour toute la ville un jour de sête; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le Gouverneur, M. de Montmagny, Chevalier de Malte, reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et au bruit du canon; après les premiers compliments, il les mena à l'église au milieu des acelamations du peuple; et le Te Deum sut chanté, en actions de grâce du double bienfait que Dieu faisait au Canada. Ces saintes filles de leur côté voulurent d'abord baiser avec transport cette terre sauvage qui leur promettait des épreuves, des fatigues et un tombeau. Puis, Hospitalières et Ursulines s'embrassèrent tendrement, et se séparèrent pour aller se cloîtrer dans les modestes demeures qu'on leur avait préparées.

Jusqu'à sa mort, arrivée en 1675, la pieuse Duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu, montra sa généreuse sollicitude pour l'Hôtel-Dieu de Québec, dont elle avait été la fondatrice. Par contrat du 16 Août 1637, elle avait donné dans ce but une rente annuelle de 1500 livres à "prendre sur les coches et carosses de Soissons, à " la condition que l'hôpital serait dédié à la mort et au "précieux sang du Fils de Dieu répandu pour le salut du "genre humain." Le montant de cette dotation fut doublé par la Duchesse en 1640, et elle fit encore de fréquentes offrandes à l'établissement auquel elle prenait un vif intérêt; mais les commencements de l'Hôtel-Dieu n'en furent

te éd lor de dér fav et s

P

a

dans en l oder sa h révé

La

St.

assez
la ma
cent
sa de
maise
Le 7
de Qu
dans

de gr

l'Evê

et le
aussi
es une
eté prit
vée fut
ssèrent,
M. de
vines sur
canon;
église au
Deum fut
que Dieu
côté voue sauvage
et un tom-

brassèrent

er dans les

Duchesse
montra sa
tébec, dont
Août 1637,
le de 1500
Soissons, à
mort et au
le salut du
n fut doublé
fréquentes
t un vif intéu n'en furent

pas moins très-difficiles, et le grand nombre de malades qui réclamaient leurs secours réduisirent les Hospitalières au plus grand dénuement.

La Mère Jeanne Françoise Juchereau, admise à l'Hôtel-Dieu en 1662, à l'âge de douze ans, a écrit l'histoire édifiante de cette sainte maison, dont elle fut pendant longtemps la supérieure. Son livre embrasse la période de 1639 à 1721; et c'est là qu'il faut aller chercher des détails émouvants sur toutes les épreuves dont Dieu favorisa ses servantes, pour leur prouver ses prédilections, et sur la vie exemplaire d'un grand nombre de religieuses. La plus remarquable est celle de la Mère Catherine de St. Augustin, fille de Jacques Simon de Longpré, née dans le diocèse de Coutance, embarquée pour le Canada en 1649 à l'âge de dix-sept ans, et morte à Québec en odeur de sainteté, en 1668, après avoir été redevable à sa haute vertu de grâces spéciales et de mystérieuses révélations.

En 1640, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient été assez heureuses pour offrir l'hospitalité aux Jésuites, dont la maison était devenue la proie des flammes. Plus de cent ans après, la Compagnie de Jésus s'acquittait de sa dette de gratitude, en offrant avec empressement sa maison aux Dames Hospitalières, privées de tout asile. Le 7 Juin 1755, un incendie affreux dévora l'Hôtel-Dieu de Québec, et la Mère Marie Anne de la Joue fut brûlée dans cette conflagration, pendant que la Mère Geneviève Duplessis ne fut sauvée par une fenêtre qu'en courant de grands dangers. Les Ursulines, l'Hôpital-Général, l'Evêque de Pontbriand et les Jésuites s'empressèrent à

l'envi d'offrir un refuge aux pauvres Religieuses. Elles passèrent d'abord trois semaines chez les Ursulines, au nombre de 47 professes et de 2 novices; puis elles allèrent habiter chez les Jésuites jusqu'au 1er Août 1757, où elles purent retourner dans leur maison ré-édifiée.

Deux ans après, les Hospitalières étaient encore chassées de leur sainte demeure par les dangers dont les menaçait le siège de Québec. Cette fois, elles se retirèrent à l'Hôpital-Général, au nombre de 33 Religieuses, au mois de Juillet 1759; mais un manuserit du temps dit que, pour garder l'Hôtel-Dieu, "einq Sœurs converses "restèrent, qui furent assez courageuses pour soutenir "tout l'effort de l'artillerie, et qui se familiarisèrent "tellement à ce bruit, qu'elles regardaient tomber les "bombes et entendaient siffler les boulets, avec une "espèce d'intrépidité." (1)

La capitulation ayant été signée le 18 Septembre, après 69 jours de siége, les Religieuses se hâtèrent de revenir à leur communauté pour y trouver la ruine et la misère. Quinze bombes étaient tombées sur les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et tant de boulets avaient ravagé leur terrain qu'on en fit des monceaux. Leurs moissons détruites, leurs arbres brisés, leurs soixante-et-dix bêtes à cornes enlevées, mirent les Hospitalières dans la détresse, et elles durent être nourries par la générosité du Général Murray. Cependant, dès le 22 Septem-

rep
" sa
" re
L
Ursi

send

Reli

m ď

de

ena

Lav lière pern que

A: fesse

Le d

(1) 1761,

⁽¹⁾ Précis de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1755: manuscrit eatre les mains de Mr. Lemicux, prêtre, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Elles les, au llèrent où elles

e chaslont les
lont les
longieuses,
longieuses,
longieuses,
longieuses
soutenir
arisèrent
mber les
longieuses
longieuse

bre, après
le revenir
a misère.
ments de
vagé leur
moissons
-dix bêtes
dans la
générosité
2 Septem-

ère 1759, elles recevaient des malades, "mais en "petit nombre, Messieurs les Anglais leur ayant défendu d'en recevoir, ayant retenu les salles pour "leurs troupes. Ils payèrent le loyer des appartements "jusqu'en 1784, que les salles furent remises pour le "besoin du public."

A une époque antérieure, les Hospitalières furent soumises à une épreuve autrement douloureuse que celle d'être exposées aux dangers de la guerre, ou aux rigueurs de la pauvreté: c'est lorsqu'en 1694 le Comte de Frontenac, par une scandaleuse bizarrerie, imagina de faire représenter la comédie du *Turtufe* "à l'hôpital, dans la "salle des pauvres, où les religieuses eurent ordre de se "rendre." (1).

Le Gouverneur fit la même sanglante insulte aux Ursulines, et il donna de force ce spectaele en leur présence; cherchant ainsi, en offusquant la vertu de saintes Religieuses, à satisfaire ses rancunes contre Mgr. de Laval et contre les Jésuites. Un pareil fait ternit singulièrement le caractère du Comte de Frontenac, et il ne permet pas d'ajouter beaucoup de foi aux éloges outrés que donnent de sa piété les Récollets Hennepin et Le Clercq.

Aujourd'hui l'Hôtel-Dieu compte 43 Religieuses professes et 2 novices. Il a en général 50 lits occupés

⁽¹⁾ Mémoires sur la Vie de M. de Laval, par l'Abbé de la Tour. Cologne, 1761, page 213.

^{55 :} manuscrit Dieu

par des malades, et il en a admis 648 dans le courant de l'année 1853.

Ainsi, depuis plus de deux cents ans les Religieuses de la Miséricorde de Jésus ont poursuivi fidèlement à Québec l'œuvre de leur fondation, et l'Hôtel-Dieu qu'elles dirigent offre aux pauvres malades un refuge où leur sont prodigués les soins de la plus intelligente charité. (1)

MARIE GUENET—de St. Ignace,
Anne Lecointre—de St. Bernard,
Marie Forestier—de St. Bonaventure.

La Supérieure n'était âgée que de 29 ans, et la plus jeune de 22 ans. " Elles commencèrent leur œuvre, dit la Mère Juchereau, dans une assex " belle maison toute neuve, qui appartenuit à Messicurs de la Compagnie des

ÉTAT ET RECENSEMENT DE L'HÔTEL-DIEU AU 31 DÉCEMBRE 1853.

2 Chapelains, 43 Professes, 2 Noviees, 13 domestiques, 21 malades hommes. 25 malades femmes. Total, 106 bouches à nourrir.

ŒUVRE DE L'ANNÉE 1853.

Malades admis Décédés à l'hôpital			390 27	femmes.	****	648 54
Sortis, guéris ou soulngés	231	к	363	u	•	594
(Prée	is his	torique d	e S.	II. Jacqu	es T	Viger.)

tio

⁽¹⁾ Voici les noms des trois premières fondatrices de 1639. Ils méritent d'être conservés et vénérés au Canada.

[&]quot; Cent Associés, et que le Gouverneur de Montmagny nous fit prêter."

courant

gieuses ement à qu'elles où leur arité. (1)

ls méritent

de 22 ans.
s une assez
mpagnie des
rêter."

1853.

les hommee,

54 594 os Viger.)



LES DAMES URSULINES DE QUÉBEC.

i039.

II.

Cette fondation est due à Mme. Madeleine de Chauvigny, veuve de M. de Grivel, Sieur de la Peltrie, de la maison de Touvoys; elle date du 28 Mars, 1639.

Mme. de la Peltrie consacra ses biens et sa personne à la bonne œuvre que le ciel lui avait inspirée pour l'éducation des jeunes filles du Canada. D'Alençon, où elle

demeurait, elle se transporta à Paris pour y régler les affaires de sa fondation; puis à Tours pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'illustre Marie Guyard dite de l'Incarnation, que l'on a appelée la Thérèse de la France, et la Sœur Marie de St. Joseph. De là elle se rendit à Dieppe, où elle avait donné l'ordre qu'on lui frétât un navire; elle y acquit une troisième Ursuline, et le 4 Mai 1639, elle s'y embarqua en compagnie des Religieuses Hospitalières, comme nous l'avons dit plus haut. A leur arrivée à Québee "elles furent menées, dit " la Sœur Juchereau, dans une petite maison sur le bord " de l'eau, où elles étaient très-étroitement."

En 1641, elles purent habiter leur premier monastère, élevé sur le terrain même que la communauté occupe aujourd'hui. Dans la forêt voisine du couvent, la Mère Marie de l'Incarnation instruisait les Sauvages; et on voyait encore debout en 1850, dans l'enclos des Ursulines, l'arbre unique qui restât de la forêt de 1639. C'était un frène vénérable, au pied et à l'ombre duquel la sainte Religieuse avait rassemblé, pendant plus de trente-deux ans, les petites filles sauvages, pour les instruire des vérités de la religion. Il était donc pour les Dames Ursulines une relique précieuse, et elles l'ont vu, avec tristesse, tomber de vicillesse le 19 Juin 1850. (1)

er à à qu de de

a

pro 164 dur s'af O à B

end

sur Elle Ursu vierg La

mièr Ursu

cement Champ plusieu

⁽¹⁾ On dit en plaisantant à Québec, que le vieux Frène des Ursulines est mort catholique, tandis que son contemporain l'Orme des Récollets est décèdé protestant. En effet, cette autre relique de la forét de 1639 s'élevait sur l'ancien terrain des Récollets, où l'on a bâti la Cathédrale Anglicane au commen-

Mme. de la Peltrie, qui n'avait jamais désiré être riche, et qui s'était faite pauvre de si bon eœur pour Jésus-Christ, aurait voulu avoir des trésors à sa disposition, pour procurer à toutes les nations du Canada les moyens d'arriver à la connaissance du vrai Dieu. Son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager ses pauvres néophytes. Elle se dépouilla de toute sa garde-robe pour vêtir les enfans, et le reste de sa vie à Québee fut une suite d'actions de la plus héroïque charité.

Les Ursulines véeurent à Québec en monastère non encore approuvé par l'église, d'abord sans constitution propre, et ensuite sous une règle composée pour elles en 1647 par le P. Jérôme Lalemant, S. J. Cet état de choses dura jusqu'en 1682, époque à laquelle la Communauté s'affilia à la Congrégation des Ursulines de Paris.

On sait que l'ordre des Ursulines fut fondé en 1537 à Brescia par Angèle Meriei, née en 1511 à Dezenzano, sur le Lac de Garde, morte en 1540, et canonisée en 1807. Elle mit ses filles spirituelles sous la protection de Ste. Ursule, qui avait jadis (vers l'an 450) gouverné tant de vierges, et les avait conduites au martyre.

La Congrégation de Tours, d'où étaient sorties les premières Ursulines de Québec, appartenait à la famille des Ursulines de Bordeaux, fondée en 1606 par la Mère

er les

reher

Marie

iérèse

à elle

on lui

ine, et

e des

it plus

es, dit

e bord

iastère,

occupe

a Mère

et on

sulines,

itait un

te Reli-

ux ans,

rités de

nes une

tomber

ulines est est décédé it sur l'ancommen-

cement de ce siècle. Ce grand et bel arbre, qui plus d'une fois avait abrité Champlain, fut abattu en 1846, après avoir eu sa tête brisée par l'orage plusieurs années auparavant. (Note de S. H. Jacques Viger.)

r

le

er

à

fu

lat

tes

pu

été

bile

" éc

" et

" m

" bri

" né

" foi

" son

" de

" de l

" dor

" ce d

" goû

mage.

(1) Jo

Françoise de Cazères, dite Mère de Ste. Croix, et par le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux. En 1618 la maison de Bordeaux, et cinq autres maisons qui en étaient sorties, furent érigées en vrais monastères par bulle du Pape Paul V. La Mère de Ste. Croix fonda la maison de Tours entre 1620 et 1640, et mourut près de Bordeaux en 1649. La Congrégation de Paris, à laquelle les Ursulines de Québec s'affilièrent seulement en 1682, eut pour fondatrice, en 1607, Mme. de Ste. Beuve. Elle fut autorisée par brevêt du roi en 1611, et érigée en monastère par bulle de Paul V. en 1612: ses Religieuses sont cloîtrées.

Les Dames Ursulines de Québec avaient complété leur premier couvent en 1641, mais, le 30 Décembre 1650, elles eurent la douleur de le voir détruire entièrement par un incendie, fléau qui a été si souvent envoyé par Dieu aux Communautés du Canada, pour exercer leur vertu. Quatorze Sœurs échappées au désastre, furent d'abord recueillies à l'Hôtel-Dieu, puis elles allèrent, le 21 Janvier 1651, habiter la maison de Mme. de la Peltrie; et à cette occasion une convention colennelle fut faite entre les Supérieures des Hospitalières et des Ursulines: "Afin, dit cette convention, de préserver entre les deux "communautés une union et une affection perpétuelles "et indissolubles, il y aura toujours entr'elles une entière "amitié, une participation dans les biens spirituels, et "un mutuel échange de bons offices et de prières."

La Sœur St. Laurent, douée d'un mérite extraordinaire, contribua puissamment à la reconstruction du couvent, tant

par son intelligence et son économie que par son travail manuel; mais le 21 Octobre 1686, pendant que la communauté célébrait solennellement la fête de Ste. Ursule, le feu prit encore au couvent, et le réduisit complètement en cendres. Pour la seconde fois, les Ursulines treuvèrent à l'Hôtel-Dieu la plus affectueuse hospitalité, et elles y furent reçues au nombre de 25. L'intérêt que la population toute entière prit à leur malheur, procura de promptes ressources pour réparer le désastre, et les Ursulines purent bientôt rouvrir leur pensionnat, dont la perte aurait été si préjudiciable aux intérêts religieux de Québec.

Charlevoix rend hommage à la persévérance et à l'habileté des Ursulines: "Elles ont essuyé deux incendies, "écrivait-il en 1720; avec cela elles ont si peu de fonds, "et les dots qu'on reçoit des filles de ce pays sont si modiques que, dès la première fois que leur maison fut "brûlée, on pensa à les renvoyer en France. Elles sont "néanmoins venues à bout de se rétablir toutes les deux fois, et l'on achève actuellement leur église. Elles "sont proprement et commodément logées: c'est le fruit de la bonne odeur qu'elles répandent dans la colonie, de leur économie, de leur sobriété et de leur travail: elles "dorent, elles brodent, toutes sont utilement occupées, et dorent, elles brodent, toutes sont utilement d'un bon "goût (1)."—De son côté, un auteur protestant rend hommage aux Ursulines, lorsqu'après avoir exalté le caractère

ir le

1618

ii en

bulle

aison

leaux

e les

2, eut

lle fut

aastère

es sont

été leur

e 1650,

nent par

ar Dieu

ır vertu.

d'abord

21 Jan-

Peltrie;

fut faite

rsulines:

les deux pétuelles

ne entière

rituels, et

es."

ordinaire, ivent, tant

⁽¹⁾ Journal historique, etc., ou tomo III, p. 75, édition iu 4to.

héroïque de Mme. de la Peltrie, il ajoute: "Les fruits de sa précieuse fondation se continuent de nos jours, "par l'excellente éducation qui est donnée aux jeunes de personnes dans le pensionnat des Ursulines (1)."

Les Ursulines de Québec ont l'honneur de posséder dans la chapelle de leur couvent le tombeau du brave Marquis de Montealm, mort des suites de blessures reçues le 13 Septembre 1759. Les dépouilles mortelles du héros ne peuvent être mieux placées que sous la garde de la piété.

n

SS

qt

re

pr

et

rei

au

. r

" 11

" e

(1)

Ces dames, dont le pensionnat jouit si justement d'une haute réputation en Canada, étaient au 31 Décembre 1853, au nombre de 55 professes et 4 novices. Elles instruisaient alors 87 pensionnaires et 81 demi-pensionnaires, et elles avaient de plus un externat gratuit pour 139 élèves.

La Communauté des Ursulines de la Nouvelle-Orléans était en décadence en 1823, parce que dix-huit de ses Religieuses s'étaient retirées à la Havane, à la cession de la Louisiane aux Etats-Unis. Il n'en resta que six; et pour y ranimer l'esprit de Ste. Angèle, les Sœurs Félicité Borno—de Saint Charles, Marie-Angélique Bougie—de St. Louis de Gonzague et Marie-Pélagie Morin—de St. Etienne partirent de Québec pour la Nouvelle-Orléans le 13 Mai 1823. Mgr. Dubourg, Evêque de la Nouvelle-Orléans, en avait fait la demande à Mgr. J. O. Plessis.

⁽¹⁾ Hawkins' Pioture of Quebec-Québec 1834, page 206.

Cette communauté contribua aussi à la fondation des Ursulines de Galveston (Texas.) Mgr. Odin, dans un voyage à Québec en 1849, obtint deux Sœurs, Victoire White de Ste. Jeanne de Chantal et Catherine Barbe de St. Thomas, qui se joignirent à cinq de leurs Sœurs du couvent de la Nonvelle-Orléans, établies à Galveston en 1846.

Par l'établissement des deux Communautés de 1639, nous voyons comment nos pères comprenaient la colonisation de pays sauvages, et les exemples ne nous manqueront pas dans la suite de ce récit. A cette époque, la religion était l'âme de toutes les entreprises, et l'on comprenait qu'elle seule peut servir de base à un édifice social, et lui préparer un heureux avenir. Comme l'a si heureusement dit le R. P. Félix Martin, dont les paroles auront un autre poids que les nôtres: "Grâce à cet esprit, "la colonie du Canada, et Montréal aussi bien que Québec, " offrit à son origine quelque chose de particulier, et pré-" senta un spectacle dont le monde avait été rarement le "témoin. On vit là s'associer à tous les travaux de la " eivilisation et de l'apostolat, le cœur sensible et généreux " de la femme. A cette époque, un écrivain moderne (1) " remarque que la femme était appelée dans tout le " monde chrétien à un grand apostolat de charité. Elle " s'y révélait la fortune du pauvre, la consolation de " l'affligé, et, avec un cœur de vierge, elle avait un cœur de " mère pour les orphelins. Elle adoptait toutes les douleurs " comme des sœurs que le ciel réservait à sa tendresse.

s fruits

jours,

jeunes

osséder

: brave

reques

lu héros

le de la

nt d'une

écembre

. Elles

pension-

uit pour

-Orléans

it de ses

cession

que six;

eurs Féli-

Bougie—

Iorin—de

e-Orléans

Nouvelle-

Plessis.

⁽¹⁾ Crétines a-Joly.

" Elle disait adieu aux jouissances et au bonheur de l'ex-

" istence, pour consacrer à tout ce qui souffre sur la terre

" sa jeunesse et sa beauté. Elle vint sanctifier ces mis-

" sions lointaines, inspirer aux jeunes Canadiennes et aux

" enfans sauvages la pudeur et la piété, et prodiguer aux

" malades les soins de la bienfaisance chrétienne." (1)

Nous avons montré les sœurs hospitalières et Mme. de la Peltrie commençant l'œuvre à Québec; nous allons bientôt voir Melle. Mance et la Sœur Bourgeoys la continuer à Montréal:—" Le Canada reçut ainsi des mains " de la Religion les Servantes des malades et les Insti" tutrices de l'enfance." (2)

reç que On

On

Les premières religieuses Ursulines qui accompagnèrent Mme. de la Peltrie en Canada furent:

LA RÉVOE. MÈRE MARIE GUYARD-de l'Incarnation.

LA Sœur Marie de Savonnière—de St. Joseph.

LA Sœur Cécile Riché—de Ste. Croix.

Les deux premières venaient du couvent de Tours, et la troisième d'un couvent de Dieppe affilié aux Ursulines de Paris.

⁽¹⁾ Manuel du Pèlerin de N. D. de Bonsecours à Montréal, p. 8.

⁽²⁾ Ibid, p. 9.

de l'exla terre es miss et aux uer aux

Imc. de s allons la con-

es Insti-

(1)

8.

e. de la Pel-

roisième d'un

ÉTAT ET BECENSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

Un Chapelain, 55 Professes, 4 Novices, 87 élèves pensionnaires, 81 élèves demi-pensionnaires, 5 domestiques. Total, 233 bouches.

Œuvre de l'année 1853.

Elèves	pensionnaires, comme ci-dessus	87		
44	demi-pensionuaires, "	81		
•	externes, (école gratuite)	139		
	Total	307	Elèves.	
	(Précis historique &c., c	(Précis historique &c., cité page 22.)		

Il est impossible de constater exactement le nombre des élèves qui ont reçu l'éducation dans l'établissement des Ursulines depuis sa fondation, vu que les registres furent détruits dans le premier iucendie de 1650. On ne trouve en conséquence sur la liste des pensionnaires que les noms de 250 petites filles sauvages, la plupart Huronnes, les autres Algonquines, Iroquoises et Abénaquises..... 250 On a les noms de 5761 Françaises et Canadiennes..... 5761 Elèves pensionnaires..... 6011 Demi-Pensionnaires. - Avant 1800, il n'y avait pas assez de demi-pensionnaires pour faire une classe spéciale. Depuis cette époque on en compte..... 1256 Externat.-- Il fut ouvert en 1658 dans la maison de Mme. de la Peltrie. Depuis lors on trouve les noms de 8364 enfans, tant Sauvages que Françaises, Canadicunes et Irlandaises..... 8364 Total des élèves jusqu'à ce jour................. 15,631

(Lettre de M. G. L. Lemoine, Ptre. et chapelain, du 17 Décembre 1854.)

différ évace porte d'aut dever de la



HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.

1642.

III.

Nous avons vu des Religieuses de deux communautés différentes s'établir à Québec, dès que le Canada fut évacué par les Anglais. Maintenant nous nous transporterons dans une autre ville à la fondation de laquelle d'autres Sœurs ont puissamment travaillé, et qui est devenue la cité la plus importante et la plus populeuse de la colonie.

Jusqu'en 1640, le Canada était resté presque sans culture; et l'on y comptait à peine deux cents Frangais, y compris les femmes, les enfans et les Religieuses de Québec. C'est alors que Dieu inspira à un pieux laïgne d'établir une colonie pour honorer la Sainte Vierge dans l'Île de Montréal. M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, lieutenant-général au présidial de la Flèche en Anjou, unit ses plans à cenx de l'illustre fondateur du Séminaire de St. Sulpice, M. Olier, qui presque simultanément avait en le même généreux dessein. Des personnes de la Cour, et des prêtres vertueux, brûlant de zèle pour la propagation de la foi, s'associèrent aux fondateurs pour faire l'acquisition de l'Île de Montréal, et ils apprécièrent les avantages qu'elle offrait à l'exécution de leurs projets apostoliques. L'association se forma sous le nom de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France; et elle eut pour but de faire de cette île un centre d'activité d'où s'étendraient tous les éléments de civilisation et de régénération spirituelle jusqu'aux nations les plus reculées.

3

5

p

1

 d_i

μ

ra

et

рi

pa

port déb

dit:

1.9.F

veni mais

et l'

C'est

aous

tilles auror

mi :

on p

que l

enent

contr

Le 8 Février 1642, tous les Associés se réunirent dans la métropole de Paris, au pied de l'Autel de la Sainte Vierge, pour conjurer la Reine des Anges de vouloir bien prendre sous sa protection cette colonie naissante, toute consacrée à sa gloire. Il fut décidé que Marie en serait toujours regardée comme la première et principale maîtresse, et que la ville qu'on allait y bâtir porterait le nom de Ville Marie:—" De tous les projets que l'on a faits 'pour la conversion de ces barbares, dit le P. Le Clercq,

"Récollet, il n'y en a point en de plus désintéressé, de "plus solide ni de mieux concerté que celui-ei."

Les hardis colons destinés à ce nouveau poste, le plus avancé de la civilisation dans cette partie du globe, s'étaient embarqués, dès l'année précédente, conduits par un pieux et brave gentilhomme Champenois, M. de Maisonneuve. Le 17 Mai 1642, ils mirent pied à terre dans la partie de l'île connue plus tard sous le nom de Pointe à Callière, et ils s'y établirent au nombre de quarante-cinq.(1) Cette petite troupe comprenait des soldats et des ouvriers de divers états, tous choisis pour leur piété et leurs bonnes mœurs; Mlle. Mance en faisait partie. Cette femme intrépide se rendait en Canada

ins aneliun

ome préc de lier.

- la

reux .eux, assole de

offrait ation *ociété*

Saunt de raient spiri-

dans
Sainte
r bien
toute
serait
cipale
rait le

a faits

lereq,

⁽¹⁾ Le nombre des premiers colons de Ville-Marie a été diversement rapporté dans les mémoires contemporains. Ainsi le l'. Vimont, présent au débarquement, et qui accompagna le premier convoi à Montréal en 1642, dit: 40 hommes. Le P. Le Clereq dit également 10 hommes. Si ces deux Pères ne parlent pas de femmes (et il y en avait assurément) M, de Belmost, venant après ces pères, dit: "l'embarquement de 1641 fut de 45 hommes," mais il y inclut peut-être les femmes sans le préciser. M. Dollier de Casson et l'Abbé de la Tour s'accordent tous deux à dire : que M. de Maisonneuve amena 25 hommes sur son vaisseau; et Mlle. Mance 12 hommes sur le sien. C'est done 37 hommes, et en y ajoutant M. de Maisonneuve et Mlle. Mance, nous aurons 39 personnes. Si à ces 39 nons ajoutons les quatre ou cinq tilles amenées pour aider Mlle. Mance, (Annales de l'Hôtel-Dieu), nous aurons 43 on 44 colons. Il est certain que de plus il vint d'autres feinmes. qui avaient voulu suivre leurs maris (deux au moins), et sans doute autant on plus d'enfans. Mais M. Dollier ajonte que M. de Maisonneuve perdit dans la traversée 3 ou 4 de ses hommes. Nous avons donc lieu de croire que l'embarquement de 1641 fut bien de 45 hommes, mais que le débarquement de 1612 fut de 45 personnes, ce qui concilie à peu près les apparentes contradictions. (Note de S. H. Jacques Viger.)

pour y fonder un Hôtel-Dieu, et préparer les voies aux Sœurs hospitalières de St. Joseph, qui venaient de s'établir à la Flèche, en sorte qu'à Montréal le premier hôpital prit naissance avec la première chapelle. Mlle. Mance partagea avec joie les dangers, les épreuves et les privations des commencements de Ville-Marie. Elle n'ent pour l'aider, pendant dix-sept ans, que quatre on einq filles qu'elle avait amenées de France, et qui soignaient avec elle les malades et les blessés. Enfin, en 1658, elle passa en France pour y chercher du secours. Mme. de Bullion, veuve d'un ancien ministre d'Etat, lui donna 22,000 livres pour la fondation des Hospitalières à Ville-Plusieurs autres personnes l'aidèrent encore Marie. d'abondantes aumônes, et en conséquence, Mile. Mance se rendit à la Flèche, où elle obtint trois Sœurs de St. Joseph avec lesquelles elle se hâta de se rembarquer pour le Canada. Pendant la traversée, les saintes filles trouvèrent mainte occasion d'exercer leur zèle pour le service des malades. La peste se déclara parmi les troupes à bord, et les Religieuses elles-mêmes en furent atteintes, ce qui ne les empêcha pas de se dévoner à soigner leurs compagnons.

Les hospitalières de la Flèche avaient commencé à exister de fait en 1636. Leur Institution est du 25 Octobre 1643, date de leur approbation par l'évêque d'Angers, Claude de Rueil, et le 22 Janvier 1644, les premières Religieuses de St. Joseph firent à la Flèche les vœux simples de religion. La fondatrice est la Mère de la Ferre, d'une famille distinguée de l'Anjou, et la première Sœur qui se joignit à elle fut Mlle. de Ribère,

fill
le
lib
me
Jam
inst
Die
gé,
gier
la c

réal Mor-Le de F

L

fessi alors pour qui c 1670

Md

faites
versit
deme
l'air,
qui le
de ple

An PHôte et c'es HX

olir

tal

1ce

va-

eut

ing

ent

58,

me. nna

ille-

ore

nce

St.

our

ron-

les

rent

er à

é à

que

les

eles

e de

t la

edro.

25

fille d'honneur de la Princesse de Condé. M. Jérôme le Royer de la Dauversière eut grande part, par ses libéralités, à cette pieuse fondation; elle prit promptement de grands développements, et par un bref du 19 Janvier 1666, le Pape Alexandre VII approuva cet institut, déclarant que les hospitalières sorties de l'Hôtel-Dieu de la Flèche pour aller à Laval, à Nismes, à Baugé, à Moulins et à Montréal, étaient véritablement Religieuses, ayant fait les trois vœux solennels et embrassé la clèture sous la règle de St. Augustin.

Les Religieuses hospitalières qui se rendirent à Montréal en 1659 avaient pour supérieure la Sœur Judith Moreau de Bresole.

Le 1er Novembre 1669, trois autres Sœurs arrivèrent de France pour apporter à Montréal la stabilité et la profession des vœux solennels. Mme. de Bresole se démit alors de la charge de Supérieure, et se remit au noviciat pour se préparer à prononcer les vœux de stabilité, ce qui ent lieu, avec ses premières compagnes, en Octobre 1670.

Malgré les donations abondantes qui leur avaient été faites en France, elles ne connurent longtemps que l'adversité, et pend unt 28 ans la maison en planches où elles demeuraient était tellement exposée aux intempéries de l'air, que le matin les pauvres Sœurs seconaient la neige qui les convrait dans leurs lits, et qui formait une couche de plusieurs pouces d'uns leurs salles.

An mois d'Août 1662, la Seur Marie Morin entra à l'Hôtel-Dieu comme novice à l'âge de 13 ans et demi, et c'est la première Sœur d'origine canadienne qui ait fait ses vœux à Montréal. Elle vécut 82 ans, et c'est à elle que l'on doit les Annales de l'Hôtel-Dieu, mémoire du plus touchant et du plus édifiant intérêt. qu'elle a écrit jusqu'au 29 Septembre 1725.- "Pensez, " mes Sœurs, dit la bonne Sœur Morin, vous qui lisez " ceci, que celles qui vous ont précédées ont cueilli " bien des épines où vous ne trouverez que des fleurs; " mais sachez aussi que tous ces fondements sont appu-" yés sur la croix, et que vons y aurez part, puisque vous " avez l'honneur d'appartenir à J. C. en qualité d'épouses. "Vous ne voudriez pas être couronnées de roses, pen-" dant qu'il l'est de piquantes épines." Et dans un autre endroit :- "Pour moi je crois aisément que c'est " Dieu qui veut cette maison pauvre; elle a été fondée " dans la pauvreté, et elle y subsiste encore (1697.) Le né-" cessaire ne lui manque point, mais aussitôt qu'on pense " se mettre à son aise, il vient un revers qui nous rejette " dans la pauvreté par des pertes considérables."

En effet, tantôt les fonds appartenant aux hospitalières de Montréal furent perdus dans des banqueroutes; tantôt les navires qui leur apportaient des secours furent pris par les ennemis; tantôt encore des incendies venaient les laisser sans asile et sans pain. En 1688, elles avaient entrepris de se construire un couvent en pierres, et elles commencèrent à l'habiter en 1694; mais trois mois après il devenait la proie des flammes, et les Sœurs trouvaient un refuge plein de charité au Couvent de la Congrégation. Le 19 Juin 1721, jour de la Fête-Dieu, une seconde conflagration venait réduire en cendres l'Hôtel-Dieu de

Mor Con Le 1 leur mais sans talla cour " vit " ter " Ur " int " mais

En la pr Phosi En

" le

" ton

" d'e

" ello

assoc Catho Thay de ce

(1) 3

térêt,
nsez,
lisez
neilli
eurs;
appue vous
ouses.
, penns un
e e'est
fondée
Le népense
rejette

e'est

mé-

tantôt nt pris enaient avaient et elles is après uvaient gation. de con-

alières

Montréal, et les hospitalières se retiraient d'abord à la Congrégation, puis à l'hospice de M. Charon de la Barre. Le 11 Novembre 1724, les Sœurs pouvaient rentrer dans leur monastère, réédifié au prix de grandes privations: mais dix ans après, un troisième incendie les réduisait sans ressources, et la communauté de St. Joseph s'installa alors provisoirement près de la Chapelle de Bonsecours.-" Cette Chapelle, dit le P. Félix Martin, leur ser-"vit d'église, de salle des malades, pendant quelque " temps, et bientôt de tombeau pour plusieurs d'entr'elles. "Une maladie épidémique, continue ce Père, s'était " introduite parmi les malades, transférés dans une " maison voisine, et ces zélées servantes des membres " souffrants de J. C., qui ne reculent jamais devant " le danger quand elles voient des douleurs à soulager, " tombèrent en grand nombre frappées par le fléau. Onze " d'entr'elles périrent dans ce pieux service de la charité, " elles furent ensevelies dans l'église de Bonsecours." (1)

En 1765, ce fut le tour de l'Hôpital-Général de devenir la proie des flammes, et les Sœurs Grises trouvèrent l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu.

En 1795, les Religieuses de St. Joseph s'affilièrentà une association de prières pour la Propagation de la Foi Catholique dans les treize Etats de l'Amérique. M. Thayer, ministre protestant converti, était le fondateur de cette association, et cette sollicitude pour le salut des

⁽¹⁾ Manuel du Pélerin de N. D. de Bonsecours, page 20.

citoyens des Etats-Unis nous a semblé mériter d'être signalée.

La révolution en France mit l'Hôtel-Dieu dans une grande gêne en le privant de la majeure partie de ses revenus. Mais en 1815, M. J. B. Thavenet, prêtre exemplaire, partit pour France afin de travailler à reconver les rentes des diverses communautés religieuses du Canada. Le digne ecclésiastique se consacra pendant vingt ans à cette difficile entreprise, avec autant d'habileté que de persévérance, et enfin il put faire restituer des sommes assez fortes aux communautés dont il s'était constitué l'infatigable protecteur. L'Hôtel Dieu de Montréal eut sa part de ces ressources précieuses, et c'est grâce à elles que les spacieuses constructions actuelles ont été élevées.

Ontre ce bel établissement, la communauté a acquis, en 1852, un vaste et superbe édifice dans un autre quartier de la ville, au faubourg St. Antoine. Ce local, qui était précédemment un Séminaire Anabaptiste, a reçu le nom d'hôpital St. Patrice, et il relève de la Maison-mère. Ces deux maisons contenaient, à la fin de 1853, 39 professes et 16 novices ou postulantes. Elles y avaient des lits occupés par 170 malades, et dans le courant de l'année les Sœurs de St. Joseph avaient admis dans leurs deux hôpitaux 2,946 malades.

Ces bonnes Sœurs ont de plus envoyé, en 1845, une colonie de leur ordre à Kingston, dans le Haut-Canada, sur la demande de Mgr. Remi Gaulin, évêque de cette ville. Le Couvent est leur propriété, ainsi que l'Hôtel-Dieu de Kingston, et l'établissement a été bâti en partie par Le Kin élis mis de Nor

(1) a Mor

orpl

dur

Hôtel-St. Po

Kingst

7

Mala Mala

Guði

sonscription, et surtout par les libéralités de Mlle. Joseph LeBorgne, la principale Bienfaitrice. Les Sœurs de Kingston sont judépendantes de la maison de Montréal, élisant leurs supérieures, ayant noviciat, et n'étant soumises qu'à la visite de l'Evêque Diocésain. A la fin de 1853, cette Communauté comptait 12 Professes et 3 Novices on Postulantes. Elle élevait et nourrissait 24 orphelins, et elle avait soigné dans son Hôtel-Dieu, durant l'année, 147 malades. (1)

JUDITH MOREAU DE BRESOLE, Supérieure, -née à Blois, Catherine Macé, --née à Nantes, Marte Mailler,-née à Shumur.

Etat et recensement de la Communauté au 31 Décembre 1853:

Hotel-Dien: 30 prof. 16 nov. on postul. 100 mil. 20 domest. = 166 bouches. St. Patrice: 9 " 0 70 " 85

Total, 39 " 16 170 " 26 == 251 bouches.

Kingston: 10 prof. 3 nov. 12 malades, 24 orphel. 2 domest. = 51 bouches.

(EUVRE DE L'ANNÉE 1858,

Malades a 'mis à l'Hôtel-Dieu, 2,016, à St. Patrice, 220-Total, 2,946 Malades décédés 75 64 129

Guéria ou soulagéa 1,941 876 2,817

> A Kingston, malades admis, 147 décédés, 13 guéris ou soulagés, 134

> > (Précis historique, &c., cité page 22.)

être

une ses être

cous du

lant 'ha-

tuer nt il

)ien s, et

ions

juis, utre ocal. e, a

e la fin

ntes. s, et

seph ıdes. e co-

, sur

ville. u de

par

⁽t) Les premières Religieuses hospitalières de St. Joseph qui arrivèrent a Montréal en 1659 furent les Sœurs:

CC

pré-Rel la v ains

pas enf



CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL.

1653.

IV.

De même qu'à Québec de nobles femmes s'étaient présentées, soit pour initier l'enfance aux vérités de la Religion par une éducation chrétienne, soit pour recueillir la vieillesse et la maladie dans les asiles de la charité, ainsi à Montréal les vocations pieuses ne manquèrent pas, et l'on y eut des maîtresses d'école avant d'avoir des enfans à y envoyer.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne. en 1620, et elle commença par faire partie de la Congrégation externe, établie dans cette ville par les Religieuses de l'institution du Bx. P. Fourrier. C'était une association de jeunes personnes qui, sans contracter aucun engagement de conscience, se fortifiaient dans la dévotion par des bonnes œuvres faites en commun. Marguerite se crut appelée à fonder un institut nouveau qui se dévouerait à l'éducation de l'enfance, sans être astreint à la cloture, comme l'était la Congrégation établie par ce Bienheureux en 1597. Elle se consacra à Dieu dans ce but, et elle s'y essayait avec quelques compagnes de la Congrégation externe, lorsque M. de Maisonneuve, Gouverneur de l'île de Montréal, (1) dans son voyage en France en 1653, vint passer quelque temps à Troyes. Cet homme de bien, dont la sœur était religieuse au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, espérait obtenir dans cette communauté quelques bons sujets pour le Canada, et il tronva parmi ces dames un grand empressement à le suivre. Mais M. de Maisonneuve reconnut que dans l'état précaire de Montréal, l'établissement de Religieuses cloîtrées serait trop dispendieux, et moins avantageux pour l'éducation. Il se retourna donc vers Mlle. Bourgeoys, et celle-ei s'offrit aussitôt de quitter sa patrie, avec un courage et une confiance que l'Esprit de Dieu pouvait seul lui inspirer. Après une multitude de

dif ros 163 hér alo qu' pou la s decha Mai écri de " Je " de le gi Bou en 1 M. . Con dn

> Ei école que l de la pour

⇒'éte

quati

⁽¹⁾ Paul de Chomedey-sieur de Maisonneuve commandait à Montréal, à cette date, pour les "Messieurs et Dames de la Société de N. D. de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France."—Cette Société ne cèda la propriété de l'Île de Montréal à MM. de St. Sulpice de Paris, que le 9 Mars 1668. (Note de S. H. Jacques Viger).

⁽¹⁾

ne.

ré-

Ses

ion

ge-

par

se

ne-

la

ee

ee:

e la

ou-

nee

ime

e la

ette

et il

a le

ans

Reli-

van-

Ille.

sa

t de

de

éal, à utréal ité ne

que le er).

difficultés dont la Sœur Bourgeoys triompha par la générosité de son zèle, elle arriva à Montréal le 16 Novembre 1653, et elle déploya dans cette Colonie la charité d'une héroïne et d'un apôtre. Ville-Marie ne se composait alors que d'une cinquantaine de cabanes, et il n'y avait qu'un très-petit nombre d'enfans en bas âge, trop jeunes pour suivre une école. La Sœur Bourgeoys se fit alors la servante de M. de Maisonneuve; elle s'occupa du soin de la chapelle et des mille œuvres que son ingénieuse charité sut inventer. Elle accueillit aussi, chez M. de Maisonneuve où elle logeait, ces très-petits enfans, et des écritures autographes de la Sœur ont conservé les noms de ses deux premiers écoliers :-- "Ce furent, dit-elle, "Jeanne Loysel, que l'on me donna à quatre ans et "demi, et Jean Desroches est venu après elle."(1)-Voilà le grain de sénevé jeté en terre, en 1653 même, par la Sœur Bourgeoys; et que produit-il deux cents ans après, ou en 1853? Les tableaux statistiques dressés patiemment par M. Jacques Viger moutrent qu'en 1853, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient dans leurs écoles du Canada 5,606 jeunes filles, et que leurs maisons «'étendaient dans einq diocèses.

En 1657, la Sœur Bourgeoys put ouvrir une véritable école, et elle la commença dans une étable, le seul local que l'on put mettre à sa disposition, vu l'état de pauvreté de la colonie. L'année suivante, elle se rendit en France pour y chereher du secours, et elle ramena de Troyes quatre jeunes personnes, avec lesquelles elle fonda la

⁽¹⁾ Enfans nés à Montréal en 1649. (Note de S. H. Jacques Viger.)

Congrégation de Notre-Dame de Montréal. En 1666 leur établissement avait déjà prospéré, et en outre d'une école pour les petites filles de la classe ouvrière, la Sœur Bourgeoys organisait un pensionnat de demoiselles, et une Congrégation externe à l'exemple de celle de Troyes. Elle ouvrait eneore une Providence, pour apprendre un état aux filles pauvres; et non contente de ces occupations multipliées, elle travaillait de ses mains à aider les macons pour la construction de l'église de Bonsecours. Bientôt l'accroissement de son Institut permettait à la Supérieure d'envoyer de ses religieuses en mission sur les différents points où se portait la colonisation. Les bonnes Sœurs y étaient soumises à toutes les privations, aux dangers et aux calamités de la guerre; mais elles ne quittaient leur poste que si l'ennemi les en enlevait forcément. L'histoire d'une de ces missions montrera la nature des épreuves auxquelles les dignes Religieuses étaient assujetties.

La France, ayant cédé l'Acadie et Terreneuve à l'Angleterre par le traité d'Utreeht, on fonda dans l'Île Rovale la ville de Louisbourg, pour recevoir les habitans des provinces conquises qui voulaient rester Français. La population réclama aussitôt, pour l'éducation des enfans, des Sœurs de la Congrégation de Ville-Marie; et une mission de l'Institut y fut fondée en 1727. Il y eut bien de la misère dans le commencement; mais enfin Pétablissement prospérait, lorsque Louisbourg fut assiégé et pris par les Anglais en 1745. La maison des Sœurs fut ruinée et pillée; les Anglais la transformèrent en corps de garde; et les trois Religieuses qui l'occupaient lure che ven hât ton s'y 175 hor 23 déb reu Sœ tée: aya

> dés et à dat der lég con des la r asti Qu con qui

> > (111

leu

ì

me

ole

eur

, et

es.

un

pa-

les

ars.

la

sur

Les

ons,

lles

vait

a la

uses

e à

Pile

tans

tais.

des

; et

eut

nfin

iégé

eurs

t en

ient

furent renvoyées en France, où elles vécurent à La Rochelle dans une excessive pauvreté. En 1748, la paix
venait rendre Louisbourg à la France, et les Sœurs se
hâtaient de retourner à leur mission. Il fallait réparer
toutes les dévastations de l'ennemi, et les Religieuses
s'y appliquaient avec un courage extraordinaire, lorsqu'en
1758 une guerre nouvelle venait les exposer à toutes les
horreurs d'un bombardement. Louisbourg, attaqué par
23 vaisseaux de guerre, 18 frégates, et 16,000 hommes de
débarquement, était forcé de se rendre, après une vigoureuse défense; et pour la seconde fois les malheureuses
Sœurs étaient expulsées de leurs propriétés, et transportées en France, où elles moururent l'une après l'autre,
ayant en vain supplié qu'on leur permît de se réunir à
leurs compagnes du Canada.

La Sœur Bourgeoys ne fut pas témoin de ce triste désastre. Dieu l'avait rappelée à lui en l'année 1700; et à cette époque la Congrégation dont elle était la fondatrice se composait de 54 sœurs. Elle employa les dernières années de sa vie à faire reconnaître l'existence légale de son institut, et à lui assurer des réglements conformes à sa vocation. Elle avait obtenu en 1671 des lettres patentes de Louis XIV. Mais la question de la règle souffrit beaucoup de difficultés. On voulait les astreindre à la clôture et les affilier aux Ursulines de Québec. Enfin la fondatrice obtint de son Évêque de conserver le genre de vie de Filles Séculières et Paroissiales, qui lui semblait adapté aux besoins religieux du Canada.

Le Couvent de la Congrégation n'échappa pas plus que les autres communautés du Canada à ces conflagra-

tions qui y ont si fréquemment détruit les plus utiles et les plus saints établissements. Le 1er Décembre 1683, un affrenx incendie dévora la maison toute entière, et deux Sœurs, dont l'une était nièce de la Sœur Bourgeoys, périrent malheureusement dans le désastre. la misère, la vénérable fondatrice prit cependant les moyens de reconstruire la demeure de ses compagnes: " Elles étaient si pleines de confiance en Dieu, a écrit " la Sœur Juchereau, qu'elles commencèrent à bâtir, " n'ayant que 40 sols. Leur espérance ne fut pas trompée, " car avec si peu de fonds, la Providence leur aida si " bien qu'elles ont élevé une des plus florissantes com-" munautés du Canada, dont la bonne odeur se répand " dans tout le pays." La Sœur Bourgeoys reçut bientôt des donations importantes pour l'aider à réparer la ruine de son Couvent; et c'est ici le lieu de parler d'une sainte personne à laquelle Dieu inspira l'amour de la contemplation, et qui voulut s'isoler complètement du monde, afin de vivre dans la prière et la méditation.

Mlle. Jeanne Le Ber, fille du plus riche propriétaire du Canada, fit en elle-même le væn de chasteté dès l'âge de 17 ans ; et, du consentement de son père, elle exécuta le dessein qu'elle avait formé de vivre retirée dans sa maison, à l'imitation des anciennes Recluses. Mais comme sa recherche de la solitude souffrait encore des sorties qu'elle était obligée de faire pour se rendre à l'église, Mlle. Le Ber résolut de donner son bien à la Congrégation de la Sœur Bourgeoys, à la condition qu'on lai bâtirait un petit appartement derrière le chœur de l'église, avec un guichet par lequel elle pourrait voir l'Office

divique
qu'e
Le
il be
quit
auc
Vill
tate
Can
Die
sing
port

gue de l du j lant

Mai

la C Die sœu qui

> 48 r de I mis

et 33,

ys, e à

184

· .

rit

tir,

ée,

si

111-

nd

les

de

nte

III-

le,

du

de

le

ш,

80

CS

se,

:n-

lui .e.

ce

divin, et recevoir la sainte communion. Ce fut en 1695 que la Recluse s'enferma elle-même dans la demeure qu'on lui uvait bâtie conformément à ses prescriptions. Le clergé la conduisit processionnellement à l'église, et il bénit sa cellule, puis elle s'y retira pour ne la plus quitter qu'à sa mort qui arriva vingt ans après. Ainsi aucune des voies de la perfection n'a été désertee à Ville-Marie. Cependant cet exemple n'a pas en d'imitateurs, et la vie contemplative a été une exception au Canada. Toutes les Communautés religieuses y prient Dieu dans les œuvres de miséricorde, et par un contraste singulier, il se trouve qu'aux Etats-Unis, ce pays si peu porté à l'ascétisme, le premier couvent de femmes a été un couvent de Carmélites, et il s'est maintenu dans le Maryland depuis l'année 1790.

Un cousine germaine de Mile. Le Ber, la Sœur Marguerite Le Moyne, fut en 1698 la troisième Supérieure de la Congrégation. Elle était parente au même degré du premier Baron de Longueuil et de sa phalange de vaillants frères, Iberville, Bienville, Châteaugnay et le reste.

En 1768, un second incendie vint obliger les Sœurs de la Congrégation à aller demander l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu. Le couvent fut bientôt mis en état de recevoir les sœurs; mais en 1844 il a subi une reconstruction totale qui l'a mis dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

A la fin de l'année 1853, on comptait 149 professes et 48 novices on postulantes, réparties entre la Maison-mère de Montréal et vingt-cinq missions. De ce nombre, 13 missions sont dans le diocèse de Montréal, 8 dans le diocèse de Québec, 2 dans le diocèse de St. Hyacinthe, une dans celui de Trois-Rivières et une à Kingston. Comme nous l'avons dit, elles font l'éducation de 5,606 jeunes filles; et, sur ce nombre, 1,058 sont pensionnaires, 182 demi-pensionnaires et 4,366 externes ou quart-pensionnaires: environ 1,400 de ces intéressantes élèves suivent tous les cours d'une instruction fort étendue.

Le noviciat de cette congrégation de filles séculières et paroissiales a toujours été à Montréal, et l'œuvre de la Sœur Bourgeoys, œuvre indigène au Canada, y réalise depuis deux siècles un bien infini. (1)

(1) Les 4 jeunes personnes que la Sœur Bourgeoys ramena de France en 1668, se nomunient:

CATHERINE CROLO, MARIE RAISIN, AIMÉR CHATEL. ANNE HIOUX.

Etat et recensement de cette Comminal de au 31 Décembre, 1853.

ŒUVRE DE L'ANNÉE 1853.

Les externes à Montréal reçoivent une instruction gratuité.

(Précis historique, &c., cité page 22.)

C Mg

ach des

ral

pau



on. 06 es, ert-

et la ise

en

hes.

hes.

S20

,786

,666

HÔPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC,

1693.

V.

Cet établissement fut fondé le 1er Octobre 1692, par Mgr. de St. Valier, deuxième Evêque de Québec; et il acheta dans cette intention le Couvent de Notre-Dame des Anges, appartenant aux Récollets. L'Hôpital-Général a pour but spécial de recucillir et de servir les pauvres infirmes des deux sexes. Les premiers sujets de cette nouvelle institution furent quatre Religieuses Hospitalières de la miséricorde de Jésus, de l'ordre de St. Augustin, tirées de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles prirent possession de la nouvelle fondation le 1er Avril 1693, tout en restant dépendantes de la Maison-mère jusqu'en 1701. Alors seulement l'Hôpital-Général forma un établissement distinct de l'Hôtel-Dieu, et se caractérisa en adoptant par-dessus le même costume une croix d'argent. En 1717 les Religieuses de l'Hôpital-Général admirent chez elles les femmes repenties et les aliénés, en outre des pauvres invalides et infirmes. En 1725 elles ouvrirent un pensionnat pour l'éducation des jeunes personnes. Mais de ces trois œuvres nouvelles il ne reste plus que le pensionnat, dont la prospérité et la bonne tenue font honneur aux pieuses institutrices.

"L'Hôpital-Général, dit Charlevoix, est la plus belle maison du Canada, et elle ne déparerait point nos plus grandes villes de France. Les Pères Récollets occur paient autrefois le terrain où elle est située. M. de St. Valier les a transférés ailleurs, a acheté leur emplacement, et y a dépensé cent mille écus, en bâtiments, en ameublements et en fondations. Le prélat fondateur a son appartement dans la maison, et y fait a résidence ordinaire. Il a loné son palais, qui est encore son ouvrage, au profit des pauvres. Il ne dédaigne même pas de servir d'aumônier à Phôpital, aussi bien qu'aux Religieuses, et il en remplit les fonctions avec un zèle et une assidnité qu'on admirerait dans un simple prêtre. Des artisans on autres, à

" (

" F

" s

Ca ver des

ľΉ

ma

" ii " ei

" (e

" rt " à " N

" cc

sain

(1) Canae une C .(:>

de

es

ril

ère

ma

té-

ne

alles

En

les les

: la

·lle

111-

cu-

de

1111-

ìti-

lat

ait

0-1

ne al.

les

re-

" qui leur grand âge ou leurs infirmités ôtent le moyen " de gagner leur vie, sont reçus dans cet Hòpital jusqu'à " concurrence du nombre de lits qui y sont fondés, et " trente Religieuses sont occupées à les servir. La " plupart sont filles de condition, et comme ce ne sont " pas les plus aisées du pays, le prélat en a doté plu-" sieurs."

Lors de la guerre qui se termina par la conquête du Canada par les Anglais, un grand nombre de soldats venus de France et qui avaient contracté la peste à bord des navires, furent soignés avec un zèle admirable à l'Hèpital-Général, et dix Religieuses succombèrent au mal affreux qu'elles avaient contracté en les soignant.

"Cette perte, a écrit une des Religieuses (1), nous in mit hors d'état de pouvoir secourir seules tous les cendroits qu'occupaient les malades. Le saint Evèque (de Pontbriand) nous fit venir dix Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui, pleines de l'esprit de leur vocation, nous ont édifiées par leur régularité et secourires avec un zèle infatigable, tant de jour que de nuit, à tous les services qu'il fallait rendre aux malades. Notre reconnaissance n'a fait qu'augmenter pour cette communauté, et renouveller le désir que nous avons toujours en de bien vivre avec elle." Ainsi dans la sainte milice des Servantes de Dieu et des pauvres ma-

^{(1) &}quot;Relation de ce qui s'est passé au siège de Québec, et de la prise du Canada, par une Religieuse de l'Hôpital-Général de Québec, adressée à une Communauté de son ordre en France."

lades, le poste du danger est toujours le poste de l'honneur, et les diverses Communautés se prêtent des sujets en cas d'épidémie, pour remplacer les Religieuses mortes au chevet des mourants. C'est comme dans un combat, où les régiments d'une même armée s'entr'aident fraternellement pour remplir les vides faits dans les raugs par le feu de l'ennemi.

En 1759, pendant le siège de Québec, la situation de l'Hôpital-Général à une petite distance hors de la ville le rendit le refuge de deux Communautés religieuses (1).

(Note de S. H. Jacques Viger).

ren
bon
tene
on ;
Fra
plus
jusc
le S
gier
puis
mili
pari
espe
pari
ains

" la téris bon

les

" di

Ursi mer " ee " re

" ar

Urs dée

⁽¹⁾ On a écrit que les Soors de la Congrégation se retirérent aussi à l'Hôpital-Général pendant le siège de Québec; mais la Relation mentionnée ci-dessus dit à plusieurs reprises qu'elles étaient trois communautés réunies à l'Hôpital. Voici de plus la copie d'un manuscrit conservé à Québec sous le titre de "Tableau abrégé de l'état ecclésiastique et religieux de la ville de Québec pendant le siège et immédiatement après la prise de cette ville, en 1759.

[&]quot; 10.—Pendant le siège, les PP. Jésuites sont restés deux seulement an " Collège; les autres se sont retirés à Lorette. Depuis la prise de la ville, " il en est revenu deux autres.

[&]quot; 20.—Les Récollets.—La pluspart a été employée à l'armée. Deux Pères " seulement sont restés pendant le siège. Depuis la prise de la ville, le " nombre s'est accru de deux.

[&]quot; 30.—Religieuses Hospitalières et Ursulines de la ville.—Pendant le siège " ces deux communautés se sont réunies dans le monastère de l'Hôpital-" Général. Depuis le siège finy, elles sont rentrées dans leurs maisons.

[&]quot; 40.—Sœurs de la Congrégation.—Elles se sont retirées ayant le siège à " leur Communacté de Montréal, et n'ont point reparu."

Les Sours de la Congrégation retoumèrent à Québec en 1769.

Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et les Ursulines se retirèrent à l'Hôpital-Général pour éviter les horreurs du bombardement, et elles y furent reçues avec la plus tendre cordialité. Selon les vicissitudes de la guerre, on y envoyait tantôt les blesses Anglais, tantôt les blessés Français; et l'Hôpital-Général dut recueillir à la fois plus de mille de ces infortunés. Il fallut dresser des lits jusque dans l'église et la chapelle, en ne réservant ponr le Saint Sacrifice qu'une partie du chœur, où les Reiigieuses de trois Communautés venaient s'entasser pour puiser, au pied de l'Autel, la force et la résignation au milieu de leurs épreuves. Elles acceptèrent avec une parfaite sérénité la gêne et les privations de toute espèce; et dans la Relation du Siège dont nous avons parlé plus haut, nous voyons que, pendant qu'elles étaient ainsi entourées de soldats protestants qui les pillaient on les menagaient sans cesse :- "Notre plus grand chagrin, " dit la Religieuse, était de les entendre parler pendant " la Sainte Messe."-Admirable simplicité, et qui caractérise à merveille la piété naïve et l'abnégation de ces bonnes Sours.

Après la prise de Québec, les Hospitalières et les Ursulines retournèrent en ville, mais, dit la relation déjà mentionnée, "ce ne fut pas saus verser des larmes que se fit "ce départ. L'estime, la tendresse, l'union que cela avait "renouvelé, par le long séjour qu'elles avaient fait "avec nous, rendit cette séparation des plus sensibles." Ce qui rendait les larmes plus abondantes c'est que les Ursulines laissaient loin d'elles deux de leurs Sœurs décédées à l'Hôpital-Général pendant le siège. L'une

onets tes

at, erpar

de ille (1).

ssi à nnec nnies ébec le la cetto

nt au ville,

Pères le, le

siége pitals.

ége û

d'elles, Sœur Marie Charlotte de Muy, fille de Nicolas Danneau de Muy, Gouverneur du Mississipi, et de Dame Marguerite Boncher, mérite d'être mentionnée comme ayant écrit, pour l'édification de sa communauté, un abrégé de la vie de Mme, de Pontbriand, mère du sixième évêque de Québec. Le prélat possédait le manuscrit de la vic de cette sainte dame, écrit par son directeur Dom Trottier. Il en faisait parfois faire lecture dans les Communautés, mais il n'avait pas voulu en taisser prendre copie aux Ursulines. Par une pieuse ruse la Mère de Muy, dite de Ste. Hélène, écrivit de mémoire ce qu'elle put se rappeler des édifiants détails de la vie de Mme. de Pontbriand, et son manuscrit a été récemment découvert à l'Hôpital-Général de Québec, tandis que le manuscrit de Dom Trottier était retrouvé au Séminaire de Montréal. Mgr. de Pontbriand, mourant chez les Sulpiciens, leur laissa sa bibliothèque et ses papiers, pendant que les déplacements causés par le siège de Québec mettaient entre les mains des Hospitalières le travail d'une Ursuline.

Une dépouille plus illustre qui repose aussi à l'Hôpital-Général, c'est celle de Mgr. de St. Valier, fondateur et généreux bienfaiteur de cet établissement. Le prélat y mourut en 1727, et voulut y reposer au milieu de ses Filles spirituelles, comme St. François de Sales au milieu des Mères de la Visitation d'Annecy.

Au 31 Décembre 1853, cette Communauté comptait 59 professes et 4 novices. Elle a des lits occupés par 76 pauvres infirmes qui y sont soignés avec tout le

dév élè

> (1 de Q

> > M. Gi M

L

-2 naire

C

dévouement imaginable, et leur pensionnat contient 82 élèves. (1)

(1) Les premières Religieuses de l'Hôpital-Général, tirées de l'Hôtel-Dieu de Québec, se nommaient :

Louise Soumande-de St. Augustin, Supérieure,

M. MARGUERITE BOURDON-de St. Jean Baptiste,

GENEVIÈVE GOSSELIN-de Stc. Magdeleine,

MAGDELEINE BACON-de la Résurrection, Sœur converse.

toutes trois Religieuses de chœur; et

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1858.

2 chapelains, 59 professes, 4 novices, 76 infirmes, 82 6ièves pension naires, 16 domestiques.—Total, 239 bouches.

Cette Communauté n'a pas d'externat.

(Précis historique de., cité page 22.)

E

r le ospiitalir et élat

colas

t de

nnée uuté, e du ma-

son ture

u en

euse

t de

tails

rit a bec, ouvé

nout ses

tait pés

t le

ses lieu

L

anc Pèr St.

par plai



LES DAMES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.

1697.

VI.

La ville des Trois-Rivières est, après Québec, la plus ancienne de la Colonic. Elle doit son nom, d'après le Père Bressani, à ce qu'elle a été fondée au point où le St. Maurice, en se jetant dans le St. Laurent, est séparé par deux îles en trois embouelures. Samuel de Champlain avait élevé les premières cabanes de Québec

en 1608; en 1615, quatre Pères Récollets y arrivèrent, pour pourvoir aux besoins spirituels de la petite Colonie. Dès l'année suivante un poste était établi aux Trois-Rivières, et le Frère Pacifique Duplessis, Récollet, y prenait soin de l'instruction des enfans des Français et des Sauvages. Cependant, c'est seulement en 1634 qu'une habitation et un Fort y furent construits, comme le prouve l'extrait suivant du premier registre de paroisse de la ville des Trois-Rivières.

Ce curieux document, découvert en 1844 par le savant Père Félix Martin, le docte traducteur de la Relation du Père Bressani, nous a été transmis par notre respectable ami, S. H. Jacques Viger, qui en a pris lui-même sur les lieux une copie exacte, et il mérite d'être conservé comme le tître de noblesse de cette ancienne cité.

" Catalogue des Trefpaffez Au " Lieu nommé les Trois Rivieres.

Mefsieurs de la Compagnie de la Nouvelle france Ayant ordonné qu'on drefsast une habitaon en ce lieu nommé les Trois Rivières, Monsieur de Champlain qui commandoit en ce pais y envoya de Kebec une barque soubs la conduite de Monsieur de la Violette Lequel mit pied a terre le quatrie de Juillet de lan 1634 auec quelque nombre de nos françois pour la pluspart artisans Et deslors on donna commencement a la maison & habitaon ou fort qui se voit en ce lieu.

" Pa

" de " Jez

" Sa

6:

" ses

" qui

" ce

C

Fort pieus desse colle sur le pour les g Iroqu Mau Cana lauri

(1)

de la tête ıt,

s-

es

ne

ve la

nt

lu

le es ne

ni

es

oit

ite

a-

nn"Le troisie de Septemb de la mesme annee le R^d. Pere "Paul le Jeune & le P. Buteux Religieux de la Compagnie "de Jesus partirent de Kebee dans une barque & arriverent "Jey le 8. du mesme mois po y affister nos françois po le "Salut de l's ames.

"Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de...(1)

sestant Jeté parmy nos françois en emporta quelques vns

qui ont donné commencement aux Chrestiens deffuncts en

ce pais."

C'est l'année avant sa mort que Champlain éleva le Fort des Trois-Rivières, qui consistait en une enceinte de pieux de cèdres enfoncés dans le sable. Les Jésuites y desservirent l'église jusqu'en 1671, époque où les Récollets vinrent s'y établir, et cet avant-poste de la Capitale sur le Grand Fleuve fut toujours d'une grande importance pour la défense de la Colonie. Un Jésuite y a trouvé les gloires du martyre, le P. Jacques Buteux, tué par les Iroquois le 10 Mai 1652, au troisième portage du St. Maurice; et l'ayeul de tant d'honorables familles du Canada, le Capitaine Pierre Boucher, s'y est couvert des lauriers de la gloire humaine, par sa valeureuse défense de la Citadelle Trifluvienne, au mois d'août 1653, à la tête des braves milices du pays.

⁽¹⁾ Mot illisible.-J. V.

Les habitans des Trois-Rivières et les Sauvages des environs se voyaient donc amplement pourvus de secours spirituels; mais les malades et les blessés n'étaient pas assistés par les soins charitables d'une communauté religieuse, lorsque Mgr. de St. Valier voulut procurer à cette ville cet inestimable bienfait. Le 8 Octobre 1697 le pieux évêque fonda l'Hôpital des Trois-Rivières, et les Dames Ursulines de Québec lui fournirent, pour cette fondation, quatre de leurs Professes et une Sœur converse. La première Supérieure fut la Révérende Mère Marie Brouet—de Jésus, et elle prit possession aves ses compagnes le 22 Décembre 1697.

On sait que le but principal de la Communauté des Ursulines est l'instruction des jeunes personnes. Pour les Trois-Rivières elles ajoutèrent, comme seconde œuvre de fondation, le soin des malades. Les dignes Religieuses étendaient ainsi le cercle de leurs devoirs, afin de suffire à tout le bien que leur évêque attendait d'elles.

Depuis 1731, elles sont indépendantes de la Maisonmère de Québec, et elles ont maintenu concurremment jusqu'anjourd'hui le soin d'un pensionnat non moins distingué que celui de Québec, et la conduite de leur hôpital.

En 1702, Mgr. de St. Valier étant en France, obtint de Louis XIV des lettres patentes pour l'établissement de cet hôpital, et il y est dit que non seulement l'évêque construisit la maison de ses deniers, mais encore qu'il la dota de mille livres de rente. Le Roi y rend aussi hommage au zèle des Dames Ursulines—" qui y soignent les malades avec une charité parfaite."—Charlevoix, dans le Journal historique de son voyage en 1721, parle

" qu

des de l aux line d'au

des

et le d'as cep elle rier Mèi

" vi " m

N

" ei

"O

pel des l'ég plus reste de l

les :

du—" très-bel Hôpital joint à un monastère d'Ursulines, " qui y sont au nombre de quarante, et font l'office d'hos-" pitalières."

Mais cet utile établissement a été deux fois la proie des flammes. D'abord en Mai 1752; et aussitôt Mgr. de Pontbriand, 6mc. évêque de Québec, vint passer l'été aux Trois-Rivières, pour faire rebâtir le Couvent des Ursulines. Le prélat ne voulut, durant tout ce temps, avoir d'autre demeure que la maison des domestiques, le seul des bâtimens des Sœurs que l'incendie cut épargné.

La seconde conflagration a eu lieu en Octobre 1806, et le désastre fut si complet que les Religieuses, privées d'asile, durent se refugier chez les Ursulines de Québec : cepandant, sur la demande de l'évêque, quatre d'entre elles restèrent aux Trois-Rivières, la Rev. Mère Supérieure—St. Olivier, la Mère la Croix—dépositaire, la Mère Ste. Angèle—pour les écoles, et la Sœur St. Benoit, Converse, pour faire la enisine.—" La libéralité de nos "citoyens,"—dit le G. V. Noisenx dans une lettre du 10 "Octobre, adressée à l'Evêque,—" a procuré à nos pau- "vres Sœurs des chemises et des robes, des bas, souliers, " mouchoirs &c.; car elles ont eu besoin de tout."

Mgr. Plessis, 11me. évêque de Québee, fit aussitôt appel à la charité de son clergé en faveur des Ursulines des Trois-Rivières; et, grâce au zèle de l'illustre prélat, l'église, le monastère et l'hôpital furent réédifiés avec plus de grandeur qu'auparavant. Les quatre Religieuses restées aux Trois-Rivières, y trouvèrent place au mois de Novembre 1807, et les 16 autres, retirées à Québec, les rejoignirent le 18 Février 1808.

des seent

uté r à 697 t les ette

rse. arie om-

des Pour avre Reliafin lles. son-

sonnent disital. ptint

nent eque qu'il lussi neut

oix, arle On le voit, les premiers Pasteurs ont de tout temps déployé la plus généreuse munificence pour doter le Canada d'établissements charitables et de maisons d'éducation; et dans les œuvres si nombreuses fondées depuis quelques années, soit dans le Bas, soit dans le Haut-Canada, NN. SS. les évêques de la Province ecclésiastique de Québee se montrent les saints imitateurs des Laval, des St. Valier, des Pontbriand et des Plessis.

De 1816 à 1819, les Ursulines des Trois-Rivières donnèrent l'hospitalité à quatre Ursulines d'Irlande, que Mr. Thayer, ministre protestant devenn prêtre eatholique, avait amenées d'Europe pour ouvrir un pensionnat de jeunes personnes à Boston. Elles furent formées aux règles de leur Institut dans le couvent des Trois-Rivières et elles y passèrent trois ans, après lesquels elles se rendirent à Boston. Mais elles y tombèrent bientôt malades, et en 1824, toutes les quatre étaient mortes.

Lorsque l'une d'elles seulement vivait encore, le Vicaire-Général de Boston écrivit à Mgr. de Québec en lui demandant du secours pour rétablir sa petite communauté. Mgr. Plessis ne putenvoyer qu'une Ursuline, la Sœur St. George, née Muffett, et elle partit de Québec comme une victime, joyeuse de se sacrifier pour son Dieu. En effet, après avoir passé dix ans à Boston, organisant le Couvent des Ursulines avec une énergie remarquable, elle vit la populace fanatique de cette ville incendier son monastère de Mount Benedict, le 11 Août 1834, y mettre tout au pillage, et porter le comble aux profanations en déterrant les cadavres de six Ursulines. Une des Religieuses, sœur de la Mère St. George, mourut des suites des terreurs de

ve

me lég Ce du ve:

Ar

la de ser

> pa sæ l'h

pa

le et de

vie

bee sia No loi

SOI

pa

cette nuit sinistre, et la Supérieure fut elle-même gravement malade.

On voit que l'intolérance des citoyens de la Nouvelle-Angleterre n'a pas changé. En 1834 ils détruisaient un monastère; en 1855 ils insultent des Religieuses, et leurs législateurs pénètrent comme des malfaiteurs dans des Couvents, y portent leurs mains avinées sur les Servantes du Seigneur, et ne respectent dans leurs scandaleuses investigations ni la sainteté de la chapelle, ni la pudeur de la maladie. Tels sont les progrès que font les Américains de nos jours dans la voie de la civilisation, et tels sont les sentiments du parti prédominant de la nation à laquelle certains mauvais Canadiens vondraient annexer leur beau pays.

Les neuf Ursulines survivantes, chassées de Boston par le fanatisme protestant, se réfugièrent chez leurs sœurs de Québec, qui leur donnèrent pendant quatre ans l'hospitalité, en les perfectionnant dans la pratique de la vie religieuse. Elles tentèrent ensuite de retourner dans le Massachussetts, mais leur entreprise ne réussit pas; et elles se répartirent alors entre les couvents d'Ursulines de Québec, de Trois-Rivières et de la Nouvelle-Orléans.

Quelques aunées auparavant, vers 1818 ou 1820, Québec avait eu l'honneur d'envoyer trois Ursulines en Louisiane, pour servir d'émules et d'exemples à celles de la Nouvelle-Orléans; et cette sainte influence, exercée au loin par les Religieuses du Canada, montre combien elles sont fidèles et strictes dans l'observance de leur règle.

Le nom des Ursulines doit être encore cher au Canada, parce que la veuve de l'illustre Samuel de Champlain, du

mps · Caluca-

epuis t-Catique

aval.

donMr.
ique,
it de

vières renades,

eaireman-Mgr. orge, time, après nt des

n des la poere de llage, es ca-

eur de rs-de fondateur de Québec, a pris l'habit de cette éminente communauté; et c'est notre savant ami Messire J.-B.-A. Ferland, qui a fait tout récemment cette découverte historique. Elle vint d'abord en Canada avec son mari, en 1620, âgée de vingt-deux ans, et les Sauvages, à son arrivée,—" voulaient l'adorer, n'ayant jamais vu rien de si beau." Au bout de quatre ans, la disette des vivres obligea M. de Champlain à ramener sa jeune femme en France; elle y resta pendant ses autres voyages, et en 1648 elle fit sa profession d'Ursuline dans le Couvent de Meaux qu'elle avait fondé (1).

de

Pour se distinguer des Ursulines de Québec, celles des Trois-Rivières portent une croix pectorale en argent, Paprès l'approbation de Mgr. de St. Valier.

Au 31 Décembre 1853, la Communauté comptait 42 professes et 2 novices ou postulantes. L'école était suivie par 65 pensionnaires et demi-pensionnaires; et, dans une école gratuite, les Ursulines donnaient l'instruction à 140 externes. Enfin le nombre des malades admis à leur hópital avait été de 104, dans le courant de l'année (2).

⁽¹⁾ Elle y est morte le 20 Décembre 1654. Champlain était décédé à Québec, le 25 Décembre 1635, sans laisser d'enfans.—" Vie de Marie-Hélène Boullé," veuve de Champlain. (Note de Mr. J-B.-A. Ferland, ptre.)

⁽²⁾ Voici les noms des einq fondatrices de 1697 :

La Rév. Mère Marie Brouet—de Jésus,—Supérieure,
La Mère—Sœur M. Le Vaillant de Vocel—de Ste. Cécile,
La Mère—Sœur M.-Madeleine Amot—de la Conception,
La Mère—Sœur M.-Madeleine Drouard—de St. Michel; et
La Sœur converse Francoise Gravel—de Ste. Anne.

ente .-A.

sto-, en

arri-

e si igea

ice ;

e fit

'elle

s des

gent,

t 42 . sui-

dans ion à

leur (2).

icédé à *Hélène* itre.) État et recensement de cette communauté au 31 Décembre 1853,

1 ehapelain—42 professes, 1 novice, 1 postulante, 65 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, 7 malades, 9 donnestiques.—Total 126 bouches.

Œuvres de l'année 1852.

10-Ecoles,-Pensionnaires et demi-pensionnaires. Externes (école gratuite,)		65 149
	•	205 Elèves.
20—Hopital.—Malades admis,	10 4 5	
Guéris ou soulagés,	99	Malades.
(Précis historique d	kc.,	eité page 22.)

3,

da Cl

sa Fi do



HÔPITAL-GÉNÉRAL DE MONTRÉAL. LES SŒURS GRISES.

1747.

VII.

L'Hôpital-Général de Montréal doit sa première fondation à un vertueux citoyen de cette ville, M. François Charon de la Barre, qui voulut y consaerer ses biens et sa personne. Deux autres pieux laïques, MM. Jean Fredin et Pierre Le Ber, le secondèrent puissamment, et donnèrent avec lui commencement à son œuvre de cha-

zè

ar

L

ur

E

en

le

Le

en

171

on

٧é

ad

gn

M

à de

no

in

m

so. gé

«la

ď

en

30

€0

rité, de zèle et de désintéressement. M. Le Ber était le frère de la sainte Recluse qui vécut vingt ans dans une cellule du Convent de la Congrégation de Ville-Marie, sans communication avec le monde. Il resta fidèle à sa vocation jusqu'à sa mort, ne fit point de vœux, mais termina une vie sainte, comme pensionnaire, à l'Hôpital-Général, en Octobre 1707. Les trois amis voulaient former une Communauté de Frères Hospitaliers, destinés à soigner des hommes pauvres et infirmes.

Dès 1688, M. Charon et ses deux associés obtinrent du Supérieur de la Maison de St. Sulpice de Montréal un terrain convenable à la Pointe à Callière, et ils firent bientôt à leurs frais plusieurs autres acquisitions pour servir à la fondation de l'hôpital.

Le but de l'Etablissement, comme le portent les lettres patentes du Roi du mois d'Avril 1694, était de "retirer "les pauvres enfants, orphelins, estropiés, vicillards "infirmes et autres nécessiteux mâles, pour y être logés, "nourris et secourus dans leurs besoins, les occuper dans "les ouvrages qui leur seront convenables, faire apprendre "des métiers aux dits enfants, et leur donner la meilleure "éducation que faire se pourra." Plus tard, ce même établissement se chargea du soin de fournir aux paroisses de campagne des maîtres d'école qui enseignaient les garçons, comme les Sœurs de la Congrégation enseignaient depuis longtemps les filles.

En Octobre de la même année 1694, Mgr. de St. Valier 2me Evêque de Québec, approuva cette Communauté d'hommes sous le nom de "Frères hospitaliers de St. Joseph de la Croix"; mais la suite ne répondit pas au

zèle des fondateurs, et ils se virent incapables de former aux vertus de leur état les sujets qu'ils avaient réunis. L'érection d'un nouvel Institut dans l'Eglise n'étant pas une chose triviale et ordinaire, Dieu ne donne pas son Esprit indifféremment à toutes sortes de personnes pour en établir. C'est en vain que M. Charon frappa à toutes les portes pour se procurer des coopérateurs dévoués. Les uns manquaient de probité, les autres de piété ; et en 1747, plus de cinquante ans après la fondation de l'Hôpital-Général, l'établissement, criblé de dettes, ne contenait que deux Frères, dont un frappé d'interdit ; et on y donnait seulement asile à quatre vicillards qui y végétaient dans l'indigence et le délaissement.

Ce fut à ce moment qu'une femme se présenta pour administrer l'héritage des pauvres qui se dilapidait indignement en d'autres mains, et cette femme fut Madame Marie-Marguerite Du Frost de la Jemmerais, née en 1701 à Varenne, près de Montréal, et fille d'un brave officier de marine Breton qui s'était fixé en Canada. Jusqu'ica nous avons vu des Français quitter leur pays natal pour initier les Canadiens aux vertus de la vie religieuse; maintenant c'est une Canadienne de naissance qui va à son tour fonder un Institut de charité, sur cette terre où la générosité est dans toutes les bourses, et la bienfaisance dans tous les cœurs.

Marie Du Frost de la Jemmerais se maria en 1722 à M d'Youville; mais étant devenue veuve en 1730, avec deux enfants qui plus tard entrèrent dans le sacerdoce, elle ne songea plus qu'à se consacrer aux bonnes œuvres, et elle commença par visiter les malades à domicile et par rece-

t le ane rie, sa

iais talent esti-

du un rent ser-

tires tirer ards gés, lans idre

ême sses les isei-

alier anté s St. s au

liv

vra

La

pa

à :

en

Pr

tei

"

"

"

66

66

v

d

1

voir quelques estropiés dans sa maison. Bientôt plusieurs saintes filles s'étant jointes à elle, Mme. d'Youville étendit le cercle de ses charités; et le zèle intelligent qu'elle mettait à toutes ses actions la désigna aux Sulpiciens, Seigneurs de Montréal, pour prendre la direction de l'Hôpital-Général. Elle en fut chargée provisoirement en 1747; mais aussitôt il se forma une cabale fâcheuse contre elle, parmi les plus honorables habitants. Malgré les infruetueux efforts des Frères Hospitaliers, on tenait par patriotisme à la conservation de cet Institut, d'une existence déjà ancienne, et le peuple lui-même, ingrat et égaré, s'abandonna à d'incessantes insultes contre la vertueuse danne qui se dévouait à soulager la misère des pauvres. Le Gouverneur et les autorités se liguèrent pour faire expulser Mme. d'Youville de l'Hôpital-Général, et l'on écrivit à Paris tout ce qu'on put imaginer de plus défavorable contre elle. Malgré tant d'efforts, la Cour de Versailles se montra, cette fois, plus éclairée que ses agens; et des lettres patentes de 1753 substituèrent Mme. d'Youville et ses compagnes aux anciens Hospitaliers, et les érigèrent en Communauté pour prendre soin de l'Hôpital-Général. Aussitôt la Mère Supérieure s'ingénia de mille manières pour arriver à payer les dettes de Phôpital, et pour lui assurer des recettes à l'avenir. Les épreuves n'étaient pas à leur terme, et deux fois elle vit périr par le feu l'asile de ses vieillards et de ses orphelins.

En 1765 un incendie affreux réduisit sans ressources les 118 personnes que Mme. d'Youville logeait et nourrissait à son hôpital. Cinq ans après, les bâtiments étaient reconstruits et agrandis, et elle y recueillait 170 personnes. eurs

ten-

elle

ens,

h de

nent

euse

lgré

enait

'une

at et

e la

des

pour

ıl, et

plus

Cour

esa e

Ime.

rs, et

'Hô-

ia de

oital,

uves

r par

irces

10ur-

iient

mes.

Avant la conquête, elle en était arrivée à réaliser 60,000 livres de recettes annuelles, par les aumônes et par l'ouvrage qu'elle faisait pour l'armée et pour les particuliers. La prise du Canada par les Anglais tarit une grande partic de ses revenus; elle n'en donna pas moins suite à son projet d'adopter les enfans trouvés, et elle y ouvrit encore un refuge pour les repenties. Sa confiance en la Providence était sans bornes, et elle écrivait peu de temps avant sa mort :

"Nous sommes dix-huit Sœurs, toutes infirmes, qui conduisons une maison où il y a 170 personnes à nour-rir, et presqu'autant à entretenir; très peu de rentes; la plus considérable est celle de nos ouvrages, qui sont tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout, et nous ne manquons jamais, du moins du nécessaire. J'admire chaque jour la divine Providence qui veut bien se servir de si pauvres snjets pour faire quelque petit bien."

Il n'était pas petit le bien que réalisait Mme. d'Youville, et son abandon complet entre les mains de Dieu lui valut des grâces spéciales pour la soutenir dans toutes ses traverses. Son histoire relate les nombreux exemples d'assistance qui lui arrivèrent d'une façon miraculeuse. Tantôt elle trouve des pièces d'or dans la bourse de la Communauté qu'elle savait vide; tantôt, au moment où l'on manque de pain, des tonneaux de farine se rencontrent inopinément dans une salle, sans qu'aucune personne connue aît pu les y porter. Cette protection spé-

ciale de la Providence s'est continuée jusqu'à nos jours sur l'Hòpital-Général: cet établissement, qui ne peut compter que sur 50,000 francs de recettes assurées, n'en dépense pas moins 150,000 francs par an, et les Sœurs de Charité n'ont jamais compté en vain sur les aumônes, pour leur permettre de soutenir toutes les œuvres dont elles sont chargées. Voici quel est le détail de ces œuvres:

Le soin des malades infirmes des deux sexes.

L'œuvre des filles et femmes repenties, qui a été discontinuée.

L'œuvre des enfans trouvés, commencée en 1754.

L'œuvre des aliénés, commencée en 1783 et abandonnée en 1844.

Le soin d'un orphelinat de filles Irlandaises, établi en 1824 dans l'hôpital, et entretenu par le Séminaire de Montréal.

La visite et le soin des pauvres à domicile, commencés en 1846.

La direction de l'asile St. Patrice, ouvert en 1847 pour les femmes infirmes et les orphelins irlandais des deux sexes.

Enfin, la direction de Phospice St. Joseph, au faubourg St. Antoine, dans une maison en pierre bâtie et donnée en 1853 par M. O. Berthelet, et où sont recueillis les orphelines, ainsi que les femmes âgées et infirmes.

Madame d'Youville, si manifestement assistée d'en haut, s'endormit dans les bras du Seigneur en 1771, et depuis lors, les Sœurs de Charité de Ville-Marie n'ont pas cessé de marcher sur les traces de leur noble fondatrice. Entre cent exemples, elles ont donné des effets admirables

de
irla
aux
Les
et s
de

rale une née Die

> sci me sa de en

le j

pla pr

vie

fe le tr

80

ours

peut

n'en

rsde

ones.

elles

dis-

don-

li en

e de

ncés

our eux

nrg

née

les

'en , et

pas ee.

les

08:

de leur zèle en 1847, lorsque près de 100,000 émigrés irlandais, abordant à l'Île de Montréal, se virent en proie aux ravages de la maladie pestilentielle la plus effrayante. Les filles de Madame d'Youville volèrent à leur secours, et sept d'entr'elles eurent le bonheur de mourir martyres de leur charité pour le prochain, sans que leur perte pût ralentir la sainte ardeur de leurs compagnes.

Une autre sainte mort est venue, en 1853, couronner une vie trop courte pour la terre. Catherine Kollmyer, née de parents protestants, ayant appris dans la Bible que Dieu promet la bénédiction éternelle à celui qui soulage le prochain, s'échappa de la maison paternelle, à l'âge de seize ans, pour venir demander aux Sœurs Grises de l'admettre dans leur Communauté. Ramenée chez elle par sa famille, elle n'en persista pas moins dans son généreux dessein, et triomphant enfin de tous les obstacles, elle entra à l'Hôpital-Général, s'y fit catholique et ensnite novice; puis elle mourut bientôt après, avec l'espoir d'être placée à la droite de Jésus-Christ dans le ciel, selon la promesse de la Bible.

Dans leurs trois établissements de Montréal, les Sœurs Grises, on Sœurs de Charité, comptaient, en 1853, 55 professes et 16 novices ou postulantes. Elles y donnaient leurs soins à 169 vieillards, 374 orphelins, et 60 enfans trouvés (1).

⁽¹⁾ Les premières personnes qui se joignirent à Madame d'Youville pour son œuvre charitable furent:

Marie-Louise Thaumur de la Source, Catherine Demers-Dessermont,

La Communauté de Mme. d'Youville a de plus donné naissance à quatre établissements, à St. Hyacinthe, à St. Boniface de la Rivière Rouge, à Bytown et à Québec. page

vière

épis

de l

pend

ľEv

bâti

Gri

Mai

écol

Mai

Ma

reci

elle

Che St. trai

 $S\alpha$

20

gra Pu qu

> so vi ér la no el

> > le

A la demande de M. Ed. Crevier, Curé de St. Hyacinthe, quatre professes se transportèrent dans cette ville le 7 Mai 1840, pour y prendre la direction d'un Hôtel-Dieu, où elles admettent, outre les malades, des infirmes et des orphelins des deux sexes. Elles visitent les malades à domicile, et prennent en pension les femmes de toute condition. A la fin de 1853, il y avait dans cette maison 17 professes et 3 postulantes. On y avait admis dans l'année 355 malades.

Quatre professes demandées par Mgr. Provencher, dont le nom est bien connu des lecteurs des Annales de la Pro-

> CATHERINE DE RINVILLE, THÉRÈSE LASSER-LAFORME, et

AGATHE VÉRONNEAU;—filles picuses, dont plusieurs vivaient avec Madame d'Youville depuis 1737, en prenant soin des femmes pauvres et infirmes.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

Hôpital- } Général. }	45	prof.	16 nov.	ou post.	141	inf.	180	orpli.	60	enf. tr.	4 2 d	lom	484
Asile St. } Patrice.	. 5	"	0	"	3	"	111	"	0	"	1	"	=12 0
Hosp.St. } Joseph. }	- 5	"	0	"	25	"	83	"	0	"	0	"	_113
Bouches.	55		16	-	169	-	374		60		43		-717

(Précis historique &c., eité page 22.)

pagation de la Foi, arrivèrent à St. Boniface, sur la Rivière Rouge, le 21 Juin 1844. Ce village, devenu ville épiscopale depuis 1847, est situé dans le territoire désolé de la Baie d'Hudson, Les Sœurs de Charité habitèrent pendant un temps dans l'une des cabanes qui composent l'Evêché; ensuite elles occupèrent une maison de bois, bâtie pour elles par le prélat missionnaire. Les Sœurs Grises y font au milieu des Sauvages les œuvres de la Maison de Montréal, et elles ont en outre ouvert des écoles pour les enfans. Elles sont indépendantes de la Maison de Montréal, mais elles tirent leurs sujets de la Maison-mère, le pays n'offrant aucune ressource pour le recrutement d'une Communauté religieuse. En 1849, elles ont fondé une mission à St. François-Xavier du Cheval Blanc; en 1853, elles étaient, dans le diocèse de St. Boniface, au nombre de 11 professes, et elles montraient l'Anglais et le Français à 70 enfans.

Mgr. Phelan a fondé en 1845 l'Hôpital-Général des Sœurs Grises de Bytown. Cinq professes y arrivèrent le 20 Février de cette année, et elles furent d'abord logées gratuitement dans une des maisons des Pères Oblats. Puis, le 10 Juin 1850, elles entrèrent dans le Couvent qu'elles ont bâti à leurs propres frais. Leurs œuvres sont le soin des pauvres et des malades de l'hôpital, la visite des pauvres et des malades à domicile, le soin des émigrés à leur arrivée, et l'éducation de la jeunesse. A la fin de 1853, on comptait à Bytown 21 professes et 9 novices ou postulantes; elles élevaient 12 orphelins, et elles avaient soigné dans leur hôpital 133 malades dans le cours de l'année, et donné l'instruction à 321 enfans.

lonné à St. ec.

Hyaville Iôtelirmes ma-

es de cette dmis

dont *Pro*-

sieurs mmes

3. —484

—120

---113

--717 22.) Mgr. Turgeon, Archevêque actuel de Québec, a fondé dans cette ville, en 1849, l'Hospice des Sœurs Grises, immense et somptueux édifice en pierre, bâti aux frais du prélat et au moyen de souscriptions. Les Sœurs y sont au nombre de 11 professes et 12 novices ou postulantes. Leur maison élève 43 orphelines, et elles instruisent dans un externat 340 petites filles. La visite des malades à domicile se pratique à Québec comme dans les autres maisons de l'Institut, et l'œuvre de Mme. d'Youville profite maintenant à cinq diocèses (1).

Pour nos chapitres sur les Sœurs de la Congrégation et sur les Sœurs Grises, nous avons consulté avec le plus grand fruit les vies de la Sœur Bourgeoys et de Mme. d'Youville, si pleines d'édification, et écrites avec tant de talent par Mr. l'Abbé Faillon. Nous regrettons vivement de ne pas connaître encore la vie de Mlle. Mance, par le même auteur. Ce livre nous aurait sans doute permis d'ajouter quelques traits intéressants au chapitre sur l'Hôtel-Dieu de Montréal.

(Précis historique &c., cité page 22.)

Gris inter tion

> imp Mor

⁽¹⁾ Hôt.-Dieu, St. Hyacinthe. 17 prof., 3 nov. 16 inf., 0 orph., 355 mal. dans l'an: 0 élèves. Hôtel-Dieu de St. Boniface. 11 " 1 " 0 " 0 " 0 " " 70 " Hôp.-Général de Bytown. 21 " 9 " 24 " 12 " 133 " " 321 " de Bytown. 12 " 3 " 43 " 0 " " 340 " 0 " " 340 " 0 " " 3731 " 12 " 3 " 43 " 55 " 488 " " 731 "



ndé
imdu
ont
tes.
ans
s à
tres

ion olus me. t de

par mis

sur

ves.

LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL.

1828.

VIII.

Près d'un siècle s'écoule entre la fondation des Sœurs Grises et celle des Sœurs de la Providence; et dans cet intervalle les Instituts déjà formés suffirent pour les vocations religieuses qui se présentaient. Mais l'élan de piété imprimé à tous les fidèles de son diocèse par l'Evêque de Montréal a fait surgir de nouvelles Communautés. On en a fait appeler d'autres de France pour compléter le bel édifice religieux qu'offre le Canada. Cit

pid

par

n'é

en:

Sai

son

tiel

cer

COD

det

gie

me

civ

dan

·].

C'est en 1828 que Mme. Emélie Tavernier, veuve de M. J.-B. Gamelin, commença avec quelques compagnes à prendre soin des femmes âgées et infirmes, et à visiter les malades à domicile, et particulièrement les pauvres. L'œuvre de la pieuse veuve s'étant accrue et consolidée, Mgr. Ignace Bourget érigea canoniquement la Communauté en 1844, et la fondatrice en fut la première Supérieure. On y comptait alors six Sœurs de la Providence, pour seconder Mme. Gamelin; et depuis ce temps, la charité des Sœurs les a portées à se charger du soin des orphelins et des aliénés, de celui des prêtres âgés et infirmes, et de l'instruction des petites filles pauvres. Elles reçoivent en pension les personnes de leur sexe; elles enseignent les sourdes muettes; enfin elles ne reculent devant aucune œuvre de charité. Cette Communauté, si nouvelle qu'elle soit, compte déjà trois maisons en ville, et sept missions répandues dans les campagnes des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Les Sœurs de la Providence y sont au nombre de 63 professes et 28 novices ou postulantes; elles recueillent 114 infirmes et 115 orphelins, et elles font l'éducation à 822 petites filles.

Elles ont en outre fondé deux établissements, l'un au Chili, l'autre aux Etats-Unis. Dans l'été de 1852, Mgr. Magloire Blanchet, Evèque de Nesqualy (Orégon,) invita les Sœurs de la Providence à ouvrir une maison de leur ordre dans son diocèse. En conformité de ce désir, cinq Religienses, sons la direction spirituelle de M. Huberdeault, partirent de Montréal, et elles arrivèrent à Oregon-

le bel ve de rnes à isiter uvres. lidée, nımu-Supélence, a chaorpheirines, reçoies enculent uté, si ı ville, es diours de et 28 mes et filles. 'un au , Mgr. invita le leur ir, einq

Huber-

regon-

City le 1er Décembre 1852. Mais les changements rapides qui venaient de s'opérer dans ces pays nouveaux, par suite du déplacement de la population vers la Californie, firent jnger à ces Religieuses qu'un établissement n'était pas encore possible en Orégon. Elles se remirent en mer le 1er Février 1853; et après une courte relâche à San Francisco, elles arrivèrent à Valparaiso le 17 Juin. L'Archevêque de Santiago ayant appris leur venue dans son pays, regarda cet événement comme tout providentiel. Il les pressa donc de se fixer au Chili; et de concert avec le Gouvernement de la République, le prélat confia aux Sœurs Canadiennes le soin des orphelins des deux sexes à Santiago. Le 30 Octobre 1853, les Religieuses ont été intronisées dans leur nouvel établissement, au milien de la plus grande pompe religieuse et civile. Le prélat, avant de célébrer lui-même la messe dans leur chapelle, adressa aux intrépides Canadiennes une chalcureuse allocution :- "Oui, mes chères Sœurs, · leur dit l'Archevêque, oni vous êtes vraiment les Sœurs " de la Providence; car c'est certainement la divine Pro-" vidence qui vons a conduites ici, où l'on soupirait " après vous sans vous connaître. Depuis longtemps "nous désirions vivement une institution de charité, " pour prendre soin des panvres et 4 's orphelins de cette " grande ville, et voilà que tout à coup nos vœux sont " exaucés d'une manière vraiment miraculeuse, et que " les deux extrémités du Nouveau Monde vont se trou-· ver rapprochées et unies par les doux et forts liens de " la charité."

Depuis lors Mgr. Bourget a autorisé les Saurs de la Providence à maintenir leurs engagements avec l'autorité ecclésiastique du Chili, et à y fonder une Maison dépendante de celle de Montréal, mais avec la faculté d'ouvrir un noviciat. Au mois de Juin 1854, elles avaient 80 enfans orphelins sous leurs soins. Le 29 Octobre le Gouvernement de la République signait un contrat d'acquisition pour une propriété de 72,000 piastres, afin d'y installer les Sœurs de Montréal, et il employait ainsi un fonds provenant de legs pour les orphelins. Le 26 Novembre la translation des Sœurs et de leurs enfans avait lieu de leur établissement provisoire à leur établissement définitif; et ce petit voyage donnait lieu à une fête charmante. Les plus riches dames de Santiago avaient tenu à honneur de venir dans leurs carrosses pour transporter ellesmêmes les Sœurs de la Providence et leurs protégés. Les rues où passait le cortége étaient décorées de tapis et de drapeaux. Des musiques militaires précédaient la procession, et les régiments présentaient les armes aux humbles servantes des pauvres.

Le Chili contient de nombreuses Communautés religieuses indigènes; mais toutes sont consacrées à la vie contemplative, et font les vœrx solennels de clôture. Les Sœurs de Picpus de Paris et les Dames du Sacré Cœur sont les seules qui se livrent à l'enseignement. Les Sœurs de Charité de France, installées récemment à Santiago, prennent soin des hôpitaux, pendant que les Sœurs du Canada ont la charge de l'erphelinat; et ainsi les Communautés de l'Ancienne comme de la Nouvelle France se retrouvent ensemble au Chili, rivalisant de zèle pour l'accomplissement des œuvres de miséricorde, et travaillant à l'envi à la régénération des anciennes colonies Espagnoles (1).

Les Sœurs de la Providence ont encore envoyé une colonie aux Etats-Unis, dans la ville de Burlington, à la prière de Mgr. de Goësbriand, évêque de cette ville. C'est le premier établissement de charité que possède le nouveau diocèse, et le jeune évêque s'est imposé de lourdes charges, afin de pouvoir recueillir les orphelins catholiques, et de les enlever au prosélytisme protestant. Le Couvent de St. Joseph, qu'elles occupent, est un ancien hôtel garni acheté par Mgr. Louis de Goësbriand pour y recevoir les Sœurs et les orphelius. Trois Religieuses arrivèrent le 1er Mai 1854, et aujourd'hui elles sont au nombre de huit, soignant 40 orphelins, et faisant l'école à 160 enfans. Elles visitent les malades à domicile, et en reçoivent quelques-uns dans leur maison; aussi l'établissement des Sœurs de la Providence, dans ses modestes proportions, a-t-il transformé le diocèse de Burlington, jusque-là si délaissé pour les bonnes œuvres. C'est quelques mois à peine après son installation que Mgr. de Goësbriand ne reculait devant aucun sacrifice pour proeurer à sa ville épiscopale le bienfait de Sœurs de la

de la torité épenouvrir 80 enouverisition

fonds
embre
lieu de
définimante.
à hon-

staller

r ellescotégés. le tapis aient la

nes aux

tés relià la vie clôture. u Sacré

nement. mment à que les

et ainsi Nouvelle

⁽¹⁾ Voir pour tous les détails de l'établissement de Santiago le Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, publié, il y a quelques mois, à Montréal, et dont nous ne saurions assez recommander la lecture à la piété des fidèles.

let

ég

le

arr

étr

cor

Cl

un

ma

les

de

da

da

por

l'ir

au

Da

che

pla

bie

tri:

501

rét

Qi

do

pa

pe

18

Charité, et le prélat est aujourd'hui en France, afin de recueillir des secours, et de consolider son œuvre en la développant. A Burlington, les Sœurs de la Providence rouvent les privations et la pauvreté: elles sont exposées, dans une ville protestante, aux insultes et aux persécutions des Know-Nothings. A Santiago, leurs compagnes sont Pobjet d'ovations et d'honneurs qui alarment leur modestie. De même, leur Divin Maitre faisait son entrée d'omphale à Jérusalem, et peu après il commençait les douleurs et les humiliations de sa passion.

An mois de Mai 1845, un grand incendie dévora à Québec, avec beaucoup d'autres édifices, la maison où une Société de Dames charitables de cette ville requeillait et élevait trente orphelines. Ne sachant où placer ces pauvres enfans, la pieuse association de Québec les vonfia aux Sœurs de la Providence de Montréal, qui les gardèrent pendant près de deux ans moyennant une modique pension. A la fin d'Avril 1847, les orphelines retournèrent à la capitale où elles retrouvèrent la protection et les soins de leurs généreuses bienfaitrices.

Nous avons dit précédemment que lors du typhus de 1847, les Sœurs Grises de Montréal perdirent sept de leurs compagnes au service des pestiférés. Les deux autres Communautés d'Hospitalières de Montréal ne se portèrent pas avec moins de zèle au soin des mourants, dans les Sheds ou ambulances qu'on leur avait improvisées. Mgr. Bourget leva momentanément la clôture des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour permettre à ces saintes filles de courir au chevêt des malades; et trois d'entr'elles donnèrent leur vie en holocauste pour le soulagement de

leur prochain. Trois Sœurs de la Providence succombèrent également aux atteintes du fléau, et Dieu accepta ainsi le sacrifice de treize Religieuses, se dévouant pour arracher à la mort ceux que d'autres auraient appelés des étrangers, des inconnus, des indigents, mais ceux qu'elles considéraient comme les membres souffrants de Jésus-Christ.

Tous ces malheureux qu'enlevait l'épidémie laissaient un grand nombre d'orphelins. Au meis de Juillet, une maison du faubourg St. Laurent fut disposée pour recueillir les garçons, et reçut le nom de St. Camille. Les Sœurs de la Providence prirent la direction de cet azile, et dans les commencements les enfans leur étaient apportés dans l'état le plus affligeant. Il en mourait dans le transport, il en mourait en les déposant sur la paille, car, durant l'intensité de la contagion, les Sœurs, trop occupées au milieu des Sheds, ne pouvaient être partont à la fois. Dans les premiers jours, on couvrait de paille les planchers de St. Camille, et les pauvres innocents y étaient placés déguenillés et quelques-uns totalement nus. Mais bientôt les admirables Sœurs mirent de l'ordre dans cette triste demeure, et elles purent entourer des plus tendres soins leurs enfans d'adoption. Au mois d'Octobie, on réunit dans la maison St. Jérôme, au faubourg de Québec, 318 orphelins pris à St. Camille, et 80 orphelines dont la plupart avaient été recueillies depuis trois meis par les Dames du Bon Pasteur, et le tout demeura confié pendant six mois aux Sœurs de la Providence.

Mgr. Bourget craignant que le typlms ne reparât en 1848, avec le retour des vaisseaux, et n'exerçât ses ravages

n de en la ence sées, séeu-

gnes leur ntrée

ora à

it les

n où cillait er ces ec les ai les

t une elines rote**c**-

us de pt de deux ne se rants, mpro-lôture aintes

r'elles ent de dans le diocèse de Québec, offrit des Sœurs de la Providence à l'Archevêque de Québec, pour le service de la Grosse He; où les passagers arrivés d'Europe étaient retenus en quarantaine. Elles furent acceptées. Parmi le grand nombre de celles qui s'offrirent généreusement, sept Sœurs furent choisies par la Communauté pour ce service; elles se tinrent prêtes à partir pour Québec, mais l'on put heureusement se passer de leurs soins: il n'y eut pas de typhus en 1848. Ce fut un grand chagrin pour ces filles dévouées d'être privées d'offrir ce sacrifice, qu'elles avaient fait avec tant d'abnégation dans leur cœur (1).

Émélie Tavernier, Vc. de J.-Bte. Gamelin, Supér. Agathe Seney,
Justine Michon,
Madeleine Durand,
Marguerite Thibodeau,
Victoire LaRocque, et
Émélie Caron.

ÉTAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

10-Ville.											
Maison-mère,	25	prof.,	28 r	ov. ou post.,	24	dames pe	ens.	, 75	inf., 7	orp	lı.==159
Hosp. St. Jos.,	2	"	0	"	7	prêtres	**	0	" () "	
Eeo. St.Jacq.,	2	44	0	"	0	66	"	0	" 60) "	= 62
Bouches,	29		23		31			75	6	7 "	==230
10-Campagne	8.										
Les 7 missions	, 34	46	0	"	0	"	"	40	" 49	3 "	-122
Bouches,	63		28		31		-	115	115	5	-352

⁽¹⁾ A la date de l'érection canonique des Sœurs de la Providence, le 29 Mars 1844, la Communauté se composait des Sœurs,

Prode la aient Parmi ment,

ur ce mais y eut pour rifice,

leur

Supér.

le 29

53.

= 9 = 62 = 230

.==159

 $\frac{-122}{-352}$

ŒUVRE DE L'ANNÉE 1853.

Ecoles.

Pensionnat gratuit, ville et campagnes, orphelines Pensionnat payant, campagnes Externat gratuit.—Ville 174.—Campagnes 420	120	
Total	822	élèves

(Précis historique &c., cité page 22.)

m Fr pr 18

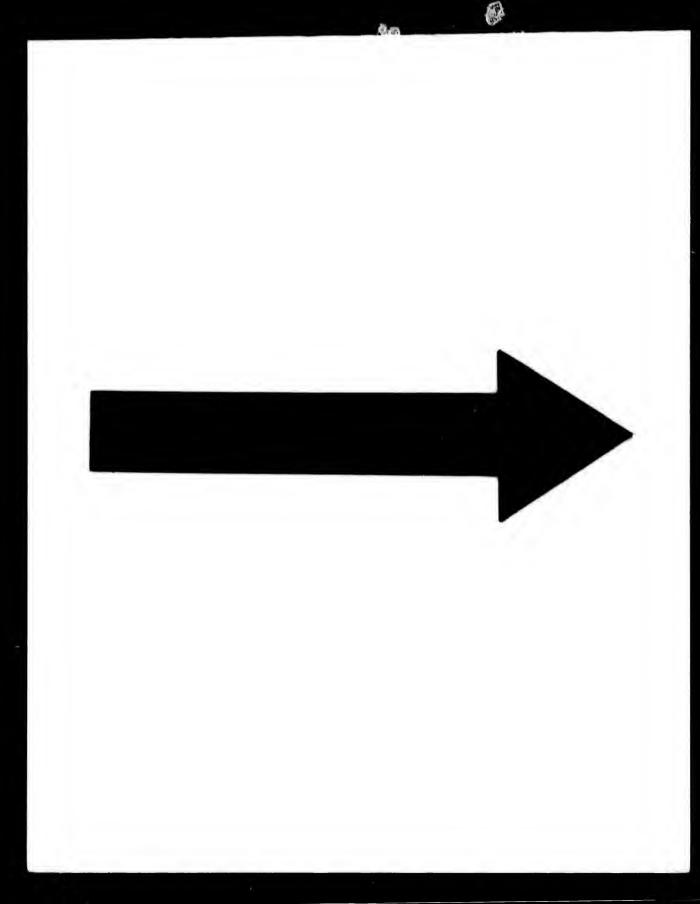


LES DAMES DU SACRÉ CŒUR.

1842.

lX.

LES Religieuses du Sacré Cour de Jésus, dites communément Dames du Sacré Cour, ont été fondées en France en l'année 1800 par le R. P. Joseph Varin, alors prêtre du Sacré Cour de Jésus, et qui se fit Jésuite en 1814, à la réorganisation de la Compagnie. Ce saint ecclésiastique cherchait ainsi à réparer les pertes causées



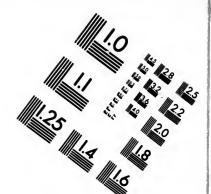
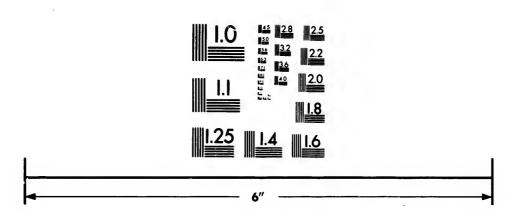


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

The Res 125

à l'Eglise pendant la révolution, par la destruction de tant d'ordres religieux, où la jeunesse allait puiser, avec les éléments des sciences, l'amour de la religion et de la Avant lui, le Père Eléonore de Tournely avait jeté les yeux sur une Princesse pour être à la tête de cet ordre nouveau. L'Archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, dont la Cour ressemblait pour la régularité à l'intérieur d'un couvent, aspirait depuis longtemps à la vie religieuse, et semblait propre à gouverner un Institut dont la mission est d'instruire les jeunes personnes des classes élevées de la société. Le P. Varin songea aussi dans le même but à la Princesse Louise de Condé, retirée à Fribourg en Suisse, et il la destinait à être la pierre angulaire de sa Congrégation. Mais l'une et l'autre de ces Princesses étaient surtout portées à la vie contemplative ; et l'Archiduchesse, qui se faisait modestement appeler Mme. Léopoldine, préféra fonder l'ordre des Dilette lequel existe encore à Venise, tandis que la petite fille du Grand Condé entra plus tard dans l'ordre des Bénédictines.

Le P. Varin trouva enfin une personne digne de le comprendre et de le seconder dans Mlle. Madeleine-Joséphine Barat, âgée alors de vingt ans, et sœur d'un prêtre distingué dont elle était l'élève privilégiée. Quoique jeune encore, Mlle. Barat se distinguait par une maturité bien au-dessus de son âge.—" A un esprit cultivé et déjà " enrichi de connaissances étendues, elle joignait d'au- " tres qualités plus précieuses pour le gouvernement d'un " ordre religieux : un jugement solide, un tact exquis, " une rare prudence, une piété exemplaire. Bientôt " plusieurs jeunes personnes se groupèrent autour de

de tant vec les t de la y avait de cet utriche, ntérieur ie relidont la classes dans le e à Friangude ces lative : uppeler lequel Grand es. e com--Joséprêtre ioique ıturité t déjà d'au-

t d'un kquis, ientôt

ır de

"Mlle. Barat. Le Père Varin les réunit en Commu"nauté, à Paris d'abord, puis à Amiens. Il leur dressa
"un règlement provisoire, leur fit de fréquentes exhorta"tions, afin de les former à l'esprit religieux selon le but
"de leur vocation. Leur nombre s'accrut, elles com"mencèrent à opérer le bien, et elles reçurent alors de
"leur fondateur le nom de Dames du Sacré Cœur. Telle
"fut l'origine de cette Congrégation, qui devait, quelques
"années après, rendre de si grands services à l'Eglise par
"l'éducation chrétienne des jeunes personnes appartenant
"aux premières classes de la Société (1)."

A la même époque, le P. Varin fondait à Amiens, avec la Mère Julie, les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, pour s'occuper spécialement de l'instruction des jeunes filles de la classe moyenne. Les tracasseries de la police obligèrent la Mère Julie à se retirer en Belgique, et le siége de cette Communauté est aujourd'hui à Namur, d'où elles ont fondé de nombreux établissements aux Etats-Unis. Les Religieuses de Roxbury, près de Boston, soumises au mois de Mars dernier à l'inspection scandaleuse des membres de la législature du Massachussetts, appartiennent à cet Institut recommandable, et le Canada lui doit une vénération toute particulière, car c'est dans un Couvent des Sœurs de Notre-Dame que les Sœurs de la Providence de Montréal, arrivées à Oregon City à la

⁽¹⁾ Vie du R. P. Joseph Varin, par le P. Achille Guidée, S. J. Paris, 1864, page 80.

fin de 1852, trouvèrent pendant deux mois une affectueuse et généreuse hospitalité.

P

ri

p

11

pe

at

p

u

le

à

11

Le Pape Léon XII a approuvé la Société du Sacré Cœur en 1826, et il l'a appelée à Rome, où ces Dames ont fondé trois maisons considérables. Depuis la fondation jusqu'aujourd'hui, Mme. Barat en a été et en est encore l'unique Supérieure Générale; et par ses soins cette congrégation s'est répandue dans un grand nombre de diocèses de France, en Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Irlande, en Savoie, en Italie, en Espagne, en Afrique et dans l'Amérique du Sud.

En 1817, les Dames du Sacré Cœur s'établirent à Florissant dans le Missouri; et elles comptent en ce moment aux Etats-Unis douze pensionnats avec 200 Religieuses. L'une des dames qui ont le plus contribué à développer l'œuvre en Amérique est Mme. Elizabeth Gallitzin, cousine germaine du P. Démétrius Gallitzin, l'apôtre de la Pennsylvanie pendant 45 ans, et sœur du Prince Alexandre Gallitzin dont la conversion à St. Petersbourg en 1814, à l'âge de quinze ans, fut une des causes des persécutions que les Jésuites éprouvèrent en Russie. Mme. Gallitzin est morte de la fièvre jaune en 1843 en Louisiane, où cette noble Princesse avait préféré les pauvretés des missions aux grandeurs de la Cour Impériale.

L'établissement du Sacré Cœur en Canada datait de l'année précédente, et quatre Religieuses y arrivèrent le 27 Décembre 1842, désignées par leur Maison de Paris pour cette fondation. Elle eut lieu à St. Jacques de l'Achigan, près de Montréal, grâce aux libéralités du curé du lieu, Messire Jean-Romuald Paré. En 1846

e affec-

u Sacré
Dames
a fondat en est
es soins

gne, en 1 Italie, lu Sud. 1t à Flo-

nombre

noment gieuses. elopper in, coue de la

e Alexurg en es per-Mme.

Louiivretés

tait de rent le Paris tes de és du

1846

elles formèrent une seconde maison à St. Vincent de Paul des Ecores, dans l'Île Jésus, séparée de l'Île de Montréal par un des bras de l'Ottawa, (Rivière des Prairies). Ce second établissement fut en partie l'œuvre du curé des Ecores, M. F.-X.-Romuald Mercier. Le 22 Août 1853, les Dames du Sacré Cœur ont cédé aux Filles de Ste. Anne leur établissement de St. Jacques de l'Achigan, pour se concentrer aux Ecores. Elles y étaient, il y a un an, au nombre de 33 professes et 10 novices, et leur pensionnat suivi par 90 internes et 80 externes se soutient à la hauteur des maisons les plus distinguées de cette éminente Société.

La Communauté des Ecores dépend, comme toutes les autres maisons de l'ordre, de la Maison-mère établie à Paris. La Société du Sacré Cœur est gouvernée par une Supérieure Générale à vie, et c'est elle qui nomme les Supérieures particulières. Une visitrice est même allée inspecter les maisons de l'ordre du Canada.

Un autre Couvent du Saeré Cœur a été fondé en 1852 à Sandwich, dans le diocèse de Toronto, où cette Communauté a été appelée par le R. P. Point, S. J., Grand-Vicaire de Mgr. de Charbonnel. Parmi les quatre fondatrices se trouvait Mme. Henriette de Kersaint, qui avait déjà travaillé à la fondation du Couvent de St. Jacques de l'Achigan en 1842, et qui, dévouée depuis plus de vingt ans aux missions d'Amérique, se complait surtout à coopérer aux œuvres nouvelles, là où il y a des difficultés à vaincre et de la pauvreté à surmonter. Les Dames du Saeré Cœur, arrivées à Sandwich le 30 Avril 1852, allèrent d'abord loger chez Mme. Charles Baby,

qui leur donna une généreuse hospitalité. Puis, quand le local qu'on leur destinait fut prêt à les recevoir, elles prirent possession de l'ancien presbytère de l'église de l'Assomption, paroisse qui parait dater de 1742, et qui a été successivement desservie par des Récollets, des Jésuites, et des prêtres séculiers. Aujourd'hui les Dames du Saeré Cœur sont au nombre de 9 à Sandwich. Elles donnent des retraites religieuses pour les personnes du monde, comme celles de St. Vincent de Paul, et leur pensionnat contient 52 élèves et 120 externes. Elles ont de plus adopté 10 pauvres orphelines, et cette Communauté si distinguée, dont les pensionnats en France sont fréquentés par les personnes les plus élevées de la société, se plaît en Amérique à se mettre à la portée des classes pauvres et à instruire gratuitement les enfans du peuple (1).

(1) Voici les noms des quatre fondatrices de St. Jacques de l'Achigan:

MME. BATILDE SALLION, Supérieure,

MME. ÉVELINA LÉVÈQUE,

MME. HENRIETTE DE KEASAINT,

Sœur Anne BATTANDIER, Sœur coadjutrice.

Etat et Recensement de cette Communauté le 31 Décembre 1853.

1 chapelain, 33 professes, 10 noviecs, 90 élèves pensionnaires, 80 élèves externes.

(Précis historique &c., cité page 22.)

L'établissement de Sandwich a été disposé et arrangé par la Mère Thérèse Trincano, Supérieure au Détroit (Michigan). Les premières fondatrices ont été:

MME. HENRIETTE DE KERSAINT, fille d'un amiral au service de France,

MME. SARAU LIMOGES, nièce du Curé de Sorel,

MME. MARY CONELLY, de Montréal,

Sœur MERCURE, Sœur coadjutrice.

professes, et la

s, quand voir, elles église de , et qui a s, des Jés Dames h. Elles onnes du leur penses ont de amunauté sont fréa société, es classes peuple (1).

Achigan:

professes, et

ır 1853. s, 80 élèves

page 22.)

Mère Théfondatrices

et la



SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

1843.

X.

Mais voici une Communauté nouvelle, plus spécialement chargée de l'éducation des jeunes filles de la campagne, et qui les forme à la vertu et à la piété. Elle est l'œuvre de trois saintes filles, Eulalie Durocher, Mélodie Dufrène, et Henriette Céré, qui le 1er Novembre 1843 se réunirent en société au village de Longueuil, avec l'appro-

der

que

per

au

éta

rés

de

ros

1'60

Lo

pe

vei

du

rie

et

ra

la

l'h

co

18

de

tio

re

fo

si

le

gı

bation de l'Evêque de Montréal, et sous la direction des Pères Oblats. Elles ont pris le nom de Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et elles sont communément appelées les Sœurs de Longueuil. Le 8 Décembre 1844, les trois fondatrices furent admises à faire des vœux, et la Communauté fut érigée canoniquement pour l'instruction des jeunes personnes. Elle compte déjà cinq établissements ou Missions relevant de la Maison-mère fixée à Longueuil; et à la fin de l'année 1853, on y voyait 49 professes, 14 novices ou postulantes, 300 élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires, et 405 externes.

Cette fondation fait le plus grand honneur à la Fabrique de Longueuil, et au digne Curé de la paroisse, Messire Louis-Moïse Brassard. Grâce à leur munificence, cette pieuse Communauté a été fixée au beau village de Longueuil, et parmi ses principaux bienfaiteurs, nous devons également mentionner le frère de l'une des fondatrices, Messire Théophile Durocher, curé de Belæil, qui a doté la Communauté de biens-fonds d'une valeur de 500 louis. Beaucoup d'autres paroisses ont consacré également des sommes considérables pour le bien de l'éducation, et les Canadiens ne reculent jamais devant des dépenses de ce genre, quand il s'agit de l'instruction religieuse de la jeunesse, et quand ils ont le bonheur d'avoir un curé animé de l'amour du bien, comme M. Brassard. La Fabrique de Longueuil a acheté un grand terrain dans le village, et elle y a construit une belle bâtisse en pierre; la dépense totale s'est élevée à 36,000 francs. La Fabrique en a fait donation aux Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, et tion des

s Saints

inément

re 1844,

s vœux,

ur l'ins-

ejà cinq

on-mère

3, on y

0 élèves

à la Fa-

aroisse.

munifi-

u bean

bienfai-

le l'une

uré de

s d'une

ses ont

pour le

jamais

le l'ins-

ont le

ı bien.

acheté

uit une

élevée nation

rie, et

rnes.

depuis lors, les économies de ces saintes filles, ainsi que les sacrifices pécuniaires de leur bon curé, leur ont permis d'acquérir d'autres terrains, qu'elles ont ajoutés au premier et qui font de leur couvent actuel un superbe établissement valant au moins 5,000 louis. Un pareil résultat, après neuf ans d'existence d'une Communauté de campagne, fait le plus magnifique éloge de la générosité des Canadiens pour la cause de la religion et de l'éducation, en même temps qu'il prouve que l'Institut de Longueuil est doué de cette vitalité dont Dieu récompense, les œuvres utiles à sa gloire.

En 1849, les Pères Oblats ayant quitté Longueuil pour venir s'établir à Montréal, cessèrent d'avoir la direction du Couvent, et Messire Brassard en est devenu le Supérieur. Il est vénéré par les Sœnrs comme leur fondateur et leur père, et ses travaux pour la cause de l'éducation rappellent que, depuis plus d'un siècle, six membres de la même famille ont fait partie du Clergé Canadien, en l'honorant par leurs lumières et leurs vertus. Le plus connu, Messire Louis-Marie Brassard, mort à Nicolet en 1800, à l'âge de 74 ans, est le fondateur du best collège de ce nom qu'il légua à l'Evêque de Québec, à la condition de continuer l'œuvre. Aujourd'hui, 250 enfans reçoivent l'instruction dans cet établissement, et il a fourni à la colonie trois de ses évêques, un nombre considérable de prêtres, et des personnes distinguées par leur mérite dans les rangs élevés de la société (1).

⁽¹⁾ Voici les noms de ces prêtres exemplaires :

^{10.-}Fr.-X.-Nic. Brassard,—ordonné en 1744, et mort curé de St. Augustin, près Québec, en 1765, à 64 ans.

ell

cr

en

ď

vi

1'6

pt

d

ni de

g

p fa

P I. re

q

Si, pour bien remplir leurs sublimes fonctions, les Sœurs de Charité ont besoin d'une vocation extraordiraire qui ne se rencontre que dans le catholicisme, les Sœurs enseignantes ne trouvent aussi que dans la religion un aliment et une récompense pour leur dévouement. Otez ce mobile à leur conduite, qu'y a-t-il de plus fastidieux et de plus abrutissant, humainement parlant, que d'apprendre les premiers éléments de la lecture à de très-jeunes enfans, de leur répéter cent fois la même lecon sans être à peine compris, et de hâter les dévelopnements d'intelligences paresseuses ou récalcitrantes? Aussi, chercheriez-vous en vain, hors des Communautés religieuses, des maîtresses d'écoles qui aient le goût de leur profession. Des jeunes filles pourront adopter ce métier par nécessité; mais leur idée fixe sera de se créer une autre position; le dégoût et l'ennui se trahiront dans toutes leurs actions; et si elles réussissent à se marier,

^{20.-}Louis-Marie Brassard,—ordonné en 1749, et mort en 1800, à 74 ans, après avoir desservi Nicolet pendant einquante ans.

^{30.-}Charles-Joseph Brassard-Deschenaux,—ordonné en 1776, mort Grand-Vicaire à l'ancienne Lorette, près Québec, en 1832, à 79 ans; grand ami des beaux arts et de l'éducation.

^{40.-}Louis-Moïse Brassard,-ordonné en 1824, curé de Longueuil et fondateur des Sœurs de ce village.

^{50.—}Thomas-Léandre Brassard, frère du précédent,—ordonné en 1830, euré de St Paul de la Valtrie. Il a introduit dans sa paroisse les Sœurs de la Providence et les Clercs de St. Viateur qui y ont des écoles prospères. Ces deux établissements sont dûs au zèle du bon curé et à la générosité de ses paroissiens, qui, à son appel, se sont cotisés volontairement pour la construction des bâtisses nécessaires.

^{60.-}Théophile Brassard, frère des précédents,—ordonné en 1831, curé du Côteau du Lac. Il marche avec succès et édification sur les traces de ses deux aîués.

tions, les elles abandonneront l'école au plus vite, pour ne consaxtraordicrer leur temps et leurs connaissances qu'à leurs propres isme, les Seuls les Couvents produisent des intelligences d'élite pour lesquelles l'enseignement se transfigure et des la relivient un apostolat; les Religienses déploient, pour former dévouel'esprit et le cœur des enfans des autres, plus de zèle, de il de plus patience et de savoir que n'en auraient montré les mères t parlant, elles-mêmes; et les Sœurs de Longueuil, dignes émules ture à de des Communautés enseignantes si nombreuses du Cala même nada, ne font que suivre la voie où les ont précédées, dévelopdepuis deux siècles, les Ursulines de Quèbec, et la Concitrantes? grégation de Montréal. nunautés e goût de

La Seigneurie de Longueuil, où s'est fondée la Communauté des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. est célèbre en Canada, parce qu'elle fut érigée en Baronie par Louis XIV, en l'année 1700, en l'honneur de la famille Le Moyne, composée de braves parmi les braves pendant plusieurs générations. Le premier Baron de Longueuil, officier de mérite, a été Gouverneur de Montréal, et deux de ses frères se sont fait de beaux noms qui sont justement admirés en France: l'un, Bienville, le Colonisateur de la Louisiane; l'autre, d'Iberville, officier de marine intrépide, et vainqueur des Anglais à la Baie d'Hudson et ailleurs, dans plusieurs combats où il montra le courage d'un héros. Le Fort de Longueuil, bâti par le premier Baron de ce nom de 1685 à 1691, renfermait une belle église. Il était en pierres, flanqué de quatre tours, et les Américains l'occupèrent quelque temps en 1775.

Il avait encore garnison anglaise en 1792; mais le fort tombant en ruines a été démoli de 1810 à 1811, et une

1800, à 74

dopter ce

e se créer

ront dans

e marier,

1776, mort ans; graud

onguenil et

mé en 1880, se les Sœurs es prospères. énérosité de pour la cons-

n 1831, curé les traces de

100 SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

partie des pierres de son enceinte est entrée dans la construction de l'église actuelle de Longueuil; où reposent les cendres de Mgr. Pierre Denaut, le seul des Evêques de Québec qui ne soit pas enterré dans sa Cathédrale (1).

(1) Voici les noms des trois fondatrices de cette Communauté:-

EULALIE DUROCHER,-dite Sœur Marie-Rose,

MÉLODIE DUFRÈNE, " Marie-Agnès,

HENRIETTE CÉRÉ, " Marie-Magdeleine.

ÉTAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

10 <i>Longueuil</i> , Maison-mère.	35	prof.	6	nov.,	8	post.	80	pens.,	27 1	pens.,	150	ext.
20Missions.												
Belœil,	3	46	0	- 44	0	- 44	25	66	0	14	30	44
St. Timothée,	3	*	Ü	44	0	"	40	"	30	44	40	44
St. Lin,	8	"	0	- 44	0	"	12	"	0	u	100	44
St. Hilaire,	2	a	0	- 66	0	"	12	44	4	*	45	44
St. Clément de Beauharnois.	} 3	"	0	"	0	"	40	**	30	"	40	"
	_		-		_							
Total,	49	66	6	"	8	"	209	44	91	16	405	

Total général des élèves,-705.

(Précis historique &c., cité page 22).

ni di G RIE.

s la conreposent Evêques rale (1).

E 1853.

150 ext.

40 "

45 "

40 "

405

age 22).



LES DAMES DU BON PASTEUR.

1844.

XI.

On comprend qu'un pays aussi catholique que le Canada n'ait pas attendu l'année 1844 pour s'efforcer de créer un asile aux femmes pécheresses qui désirent sortir du vice. Nous avons vu que les Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ainsi que les Sœurs Grises ajoutèrent cette œuvre, pendant un certain temps, à toutes celles

de

fo

le

d

dont elles s'occupaient. Mais Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, a voulu doter son diocèse d'une Communauté dont la vocation spéciale fût de convertir les femmes entrées dans une vie de désordre, et de préserver les jeunes personnes exposées à se perdie; et le 11 Juin 1844, quatre Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur arrivèrent à Montréal pour y fonder une Maison de leur Société. Elles venaient d'Angers, et leur Supérieure était Mmc. Marie Fisson, Sœur Ste. Céleste.

La Communauté de Notre-Dame de Marité fut d'abord établie en 1641, en Normandie, dans la ville de Caen, par le célèbre Père Eudes, fondateur de la Société des prêtres dits *Eudistes*, et frère de Mézeray, l'historiographe de France. Le Père Eudes, doi : les prédications portaient un ébraniement salutaire dan toutes les consciences, opéra une révolution dans la ce duite de nombreuses personnes vivant dans le désord , et pour les maintenir dans la ligne du devoir, il le réunit sous la surveillance de quelques saintes filles. Inc semme de la classe ouvrière, Madeleine L'Amy, onna l'exemple du courage chrétien nécessaire pour rechercher la société de celles que naturellement on voudrait fuir; et une jeune personne de noble naissance, Mlle. de Taillefer, fut la première à prendre l'habit de l'ordre nouveau au mois de Février 1645. La Communauté autorisée par lettres patentes de Louis XIII en 1642, fnt approuvée en 1666 par le Pape Alexandre VII, et en 1741 par Benoit XIV. Elle a pris un grand développement, surtout en Bretagne, et il est digne de remarque que la province où la pureté Bourget, des mœurs est le plus exemplaire, soit celle qui ait se d'une fourni le plus de sujets pour surveiller avec compassion convertir les victimes repenties de la fragilité humaine. La grande de pré-Maison de Paris en 1720 fut fondée par la Maison de e; et le Guingamp, et les nombreux établissements de cette Comame de munauté restèrent unis jusqu'en 1835. Mais alors la Maison d'Angers, séparée des autres maisons, a été pour y nt d'Anérigée par Grégoire XVI en Généralat d'une nouvelle branche, qui a ajouté au nom de Notre-Dame de Charité celui du Bon Pasteur, et qui a pris de son côté une remarquable extension (1).

En l'année 1828, la Comtesse de Neuville légua, en mourant, une somme de 30,000 fr. pour fonder une Maison du Bon Pasteur à Angers. La Maison de Tours fournit cinq Religieuses pour cette fondation et la Supérieure elle-même, Mme. Marie-Euphrasie Pelletier, se rendit à Angers pour se mettre à la tête de l'œuvre nouvelle. De 1833 à 1846 elle avait érigé quarante maisons de son Institut dont 25 en France, 2 en Belgique, 7 en Italie, une à Londres, une à Alger, une en Bavière, une en Canada, une aux Etats-Unis: et l'on y comptait en 1846, 648 Sœurs dévouées à la régénération des femmes déchues. Le Comte de Neuville, fils de la vénérable bienfaitrice, a complété l'œuvre de sa mère. De son vivant il a consacré la totalité de sa fortune à l'Institut du Bon l'asteur,

n, Sœur arité fut ville de Société historiolications les conde nomour les sous la nme de exemple société et une efer, fut ıu mois : lettres

en 1666 it XIV. etagne,

pureté

⁽¹⁾ Dictionnaire des Ordres Religieux par le P. Helyot. Edition de Fabbé Migne.—Tome 2, page 1137.

et il est mort en 1843 pauvre pour la terre, mais riche pour le ciel (1).

En arrivant à Montréal, les Dames du Bon Pasteur allèrent habiter au faubourg Ste. Marie ou de Québec une assez grande maison en bois, dont M. Arraud, prêtre de St. Sulpice, leur fit présent. Elles l'occupèrent jusqu'en 1847, et alors elles se transportèrent au faubourg St. Laurent, Côteau Barron, où elles prirent possession d'un beau monastère en pierre, bâti sur un terrain à elles donné par Mme. D.-B. Viger, née Foretier, épouse de l'Honorable D.-B. Viger. Cette généreuse Dame n'est pas la seule bienfaitrice qu'elles ont trouvée à Montréal.

Mme. Quesnel, née Côté, Veuve de l'Honble. Jules Quesnel et digne héritière des vertues de sa pieuse mère, est connue en Canada comme la mère des pauvres et des orphelins. L'œuvre de recueillir les repenties se recommandait d'elle-même à sa charité; et Mme. Quesnel ne dédaigne pas de plus de lui faire l'aumône de ses journées, dont elle passe la meilleure partie en la compagnic des bonnes Sœurs.

Les Dames du Bon Pasteur voulurent prendre leur part du pénible fardeau que les ravages du typhus de 1847 imposaient à la charité publique; et elles recueillirent pendant trois mois les pauvres orphelines, pour les confier ensuite, au nombre de 74, aux Sœurs de la Providence.

A la fin de l'année 1853, la Maison du Bon Pasteur contenait 22 professes et 7 novices ou postulantes. Elle

⁽¹⁾ Historical Notice of the order of Our Lady of Charity of the Good Shepherd.—United States Catholic Magazine—1847—pages 372 and 416

ais riche

steur albec une re de St. en 1847, Laurent, cau monné par onorable la seule

e. Jules e mère, es et des recomesnel ne es jourapagnie

eur part
le 1847
illirent
confier
lence.
Pasteur
Elle

he Good id 416 recueillait 61 pénitentes, et l'école ouverte comme moyen de ressource pour la Communauté donnait une instruction chrétienne à 51 élèves.

Plusieurs évêques des Etats-Unis ont également introduit dans leurs diocèses les admirables Sœurs du Bon Pasteur. Elles ont maintenant des refuges à Louisville, à St. Louis et à Philadelphie; 45 Religieuses s'y dévouent à la tâche ingrate d'initier aux austérités de la vertu des cœurs flétris; et elles ont entre ces trois villes 110 pénitentes, qui leur donnent beaucoup de consolations. A Louisville, où les Sœurs d'Angers arrivèrent en 1844, elles ont même formé avec les plus saintes de leurs pénitentes une Communauté à part, sous la règle de Ste. Thérèse; et ces Madeleines sont aujourd'hui au nombre de dix.

Nous sommes déjà touchés du dévouement de ces chastes épouses de Jésus-Christ, qui se consacrent à apprendre aux enfans à connaître leur père qui est dans les cieux; ou qui s'étant privées pour elles-mêmes des douceurs de la maternité, se font avec joie les mères et les servantes des orphelins, dont l'innocence plait à leur Nous admirons celles qui se font les compainnocence. gnes inséparables de la contagion et de la maladie, respirant, par prédilection, les miasmes putrides des hôpitaux, pansant les blessures saignantes, soutenant la décrépitude, surveillant la folie ou la caducité. Mais que penser des Religieuses qui choisissent la compagnie des personnes les plus dégradées de leur sexe, afin de rapporter au bereail ces brebis égarées; la vertu recherchant le vice, la pudeur sollicitant le dévergondage par

charité, au lieu de le fuir par cet instinct naturel à l'âme honnête; et les plaies les plus repoussantes du corps ne demandent-elles pas moins de courage à soigner que la gangrène morale des cœurs? Certes, nous serions tentés de croire les Dames du Bon Pasteur appelées dans l'autre vie à recevoir la plus grande récompense réservée au plus grand sacrifice, si nous ne savions que chaque Institut religieux a un but spécial, également saint, également louable, et que la grâce divine envoie les vocations selon les besoins de l'Eglise et de l'humanité (1).

(1) Les quatre Religieuses du Bon Pasteur, venues d'Angers à Montréal, en 1844, sont les Sœurs:

Marie Fisson,—dite Marie de Ste. Céleste, Supérieure,
ELIZA CHAFFAUX,—dite Marie de St. Gabriel, Assistante,
ALICE WARD,—dite Marie de St. Ignace, et
——Andrews,—dito Marie de St. Barthélemy,

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ LE 31 DÉCEMBER 1853.

22 professes, 4 novices, 3 postulantes, 2 tourrières, 61 pénitentes, 31 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires et 20 élèves externes.

(Précis historique &c., cité page 22).

à l'ârne
corps ne
que la
entés de
s l'autre
au plus
Institut
alement
ns selon

Montréal,



SŒURS DE NOTRE-DAME DE STE. CROIX.

1847.

XII.

Les Sœurs de Notre-Dame de Ste. Croix ou des Sept Douleurs sont encore appelées Marianites; mais elles sont plus connues en Canada sous le nom de Sæurs de St. Laurent, du nom de la paroisse où elles se sont d'abord fixées, et où est encore leur Maison-mère. La Société date en France de l'année 1839, et elle a été

1853.

tentes, 31

e 22).

fondée à Notre-Dame de Ste. Croix-lès-Mans par le P. Basile-Marie-Antoine Moreau, missionnaire apostolique, chanoine du Mans. La Société se compose de Pères, de Frères et de Sœurs; les premiers voués à la prédication et à l'enseignement des colléges; les seconds destinés à prendre soin des orphelins, et à leur apprendre l'agriculture et les travaux manuels ; les Sœurs consacrées à l'instruction des jeunes filles, et à la tenue des hôpitaux. Les statuts fondamentaux qui règlent les rapports entre ces trois Communautés d'un même Ordre sont soumis depuis longtemps à l'examen du St.-Siége, qui ne les a pas encore approuvés solennellement; mais dans les plans du vénérable fondateur, le Supérieur Général doit gouverner les trois Sociétés, et être aidé dans son administration par les Supérieurs particuliers ainsi que par le Chapitre. Dans ce chapitre, les intérêts des Pères, des Frères et des Sœurs ont leurs représentants. La Société de Ste. Croix du Mans a de vastes établissements aux Etats-Unis, où une nombreuse colonie s'est rendue en 1842, à Notre-Dame du Lac dans l'Indiana, sur la demande de Mgr. de la Hailandière, Evêque de Vincennes. Les Pères y dirigent aujourd'hui une université, les Frères exploitent une ferme étendue, et les Sœurs, outre leur novieiat de Bertrand, ont plusieurs écoles dans l'Indiana, le Miehigan et la Louisiane :- "Si l'on m'avait "dit,"-écrivait le P. E. Sorin, Supérieur de la mission, deux ans après son arrivée dans l'Indiana, - " si l'on m'a-" vait dit, lorsque nous arrivions sur les rives de ce lac " alors eouvertes de neige, que sitôt les arbres d'alentour " auraient fait place à tout ce qu'on y voit aujourd'hui,

par le apostopose de à la préseconds prendre sacrées pitaux. s entre soumis e les a ans les ral doit ı admiue par res, des Société nts aux lue en sur la 'incenersité. Sœurs, s dans a'avait ission. n m'ace lac

entour d'hui, " de modestes ateliers, un asile d'orphelins, des chapelles, " un collége, un noviciat; si l'on avait ajouté que, dans " deux ans, du même coup d'œil on pourrait voir briller, " au milieu de l'obscurité de la nuit, ces trois lampes " allumées dans trois chapelles différentes devant les " tabernacles du Dieu vivant: l'aurions-nous pû croire? " Aujourd'hui que les résultats ont dépassé toutes espé-" rances, ne devons-nous pas dire avec le Psalmiste, ce " changement est l'œuvre du Très-Haut (1)."

En 1847, quatre Religieuses de Ste. Croix, ayant pour Supérieure Mme. Aglaé Le Chaptais-Sœur Marie du Sauveur, partirent de leur maison du Mans, pour fonder une branche de leur Institut dans la paroisse St. Laurent, Ile de Montréal. L'établissement se faisait à la demande de M. J.-B. St. Germain, curé du lieu, et avec l'approbation de Mgr. Bourget. Elles arrivèrent à Montréal le 23 Mai. en compagnie de l'évêque, qui revenait de France. Elles ouvrirent sans tarder leurs écoles dans une maison particulière du village de St. Laurent, et elles les transportèrent deux mois après dans le couvent qu'on leur préparait, et qu'elles ont toujours occupé depuis. Cette Communauté, outre la Maison-mère de St. Laurent, compte déjà deux autres établissements ou missions, l'un à St. Martin, l'autre à Ste. Scholastique. Les Religieuses ne se bornent pas à l'éducation des jeunes filles; elles visitent encore les malades à domicile. A la fin de 1853,

⁽¹⁾ Annales de la Propagation de la Foi, tome XVII, page 497.

la Communauté comptait en Canada 24 professes, 16 novices ou postulantes; et leurs écoles étaient suivies par 73 pensionnaires et 160 externes.

Les Sœurs de Ste. Croix qui se sont ainsi acelimatées en Amérique ont de plus un pied jusqu'en Asie. En 1852 la Sacrée Congrégation de la Propagande a offert à l'association du Mans la mission du Bengale oriental; et les Sœurs, ainsi que les Pères et les Frères, s'y sont rendus dans la même année pour fonder la maison de Dacca (1).

(1) Les quatre Professes arrivées à Montréal, le 23 Mai 1847, étaient les Sœurs :

AGLAÉ LE CHAPTAIS,—dite Marie du Sauveur, Supérieure, RÉNÉE DAVID,—dite Marie de Jésus-mourant, Angélique Godo,—dite Marie du Désert, et Claride Veamont,—dite Marie d'Egypte.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ LE 31 DÉCEMBRE 1853.

St. Laurent. 15 prof., 13 nov., 3 post., 37 pens. et ½ pens., 54 externes.

St. Martin. 3 " 0 " 0 " 10 " " 50 "

Ste. Scholastique. 6 " 0 " 0 " 26 " " " 56 "

24 13 3 73 78

Total général des élèves,-233.

(Précis historique &c., cité page 22).

sses, 16 suivies

limatées
sie. En
a offert
oriental;
s'y sont
aison de

, étaient les rieur**s**,

ie 1853.

54 externes.

56 "

page 22).



LES DAMES DE LORETTE.

1847.

XIII.

Mgr. Michael Power, Evêque de Toronto, visita l'Europe en 1847, et il y obtint cinq Religieuses de l'ordre de la bienheureuse Vierge Marie, communément appelées Dames de Lorette. La Supérieure était la Mère M.-Ignaee Hutchinson, et elles partirent de Lorette, abbaye de Dalkey près de Dublin. Cette abbaye est une branche de l'abbaye de Lorette de Rathfarnham, et l'Institut prit

naissance en Bavière, dans le commencement du XVIIe siècle, parmi les dames Anglaises et Irlandaises forcées de s'exiler de leur pays par les persécutions religieuses. Maximilien, Duc de Bavière et Prince du St. Empire, favorisa cette fondation et y contribua par ses libéralités. Les premières Sœurs s'assemblèrent à Munich, et elles se consacrèrent à Dieu par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, afin de se livrer à l'instruction des jeunes filles. Les Dames de Lorette continuèrent à prospérer jusqu'en 1703, époque à laquelle elles comptaient six maisons de leur Institut. Jusque-là il n'avait encore reçu aucune sanction du Saint-Siége; mais la pieuse vie de ces Religieuses et les services qu'elles rendaient fixèrent l'attention des évêques de Bavière. Ces prélats dotèrent leurs maisons, et sollicitèrent à Rome l'approbation de leur règle, ce qu'ils obtinrent par bulle du 13 Juin 1703.—Les six maisons qui existaient au moment de l'approbation, (à Munich, à Ausbourg, à Burghousen, à Mindelheim, à Hammersmith et à York), reconnaissaient comme Supérieure Générale Marie-Anne Bapthorp qui résidait à la Maison-mère de Munich. L'Institut éprouva dans les années qui suivirent de grandes inquiétudes, parce qu'on le croyait imbu des mêmes erreurs qu'une Communauté de femmes condamnée par Urbain VIII. Mais, après avoir fait examiner profondément la question, Benoit XIV donna sa bulle Justi Dei Judicio du 30 Avril 1749, par laquelle la condamnation précédente est renouvellée, tandis que les Sœurs de la bienheureuse Vierge Marie de Munich sont hautement approuvées.

n XVIIe s forcées igieuses. npire, fabéralités. et elles se avreté, de nstruction nuèrent à les compil n'avait ; mais la u'elles renière. Ces nt à Rome t par bulle ient au morg, à Burg-York), re-Marie-Anne le Munich. ent de grandes mêmes lamnée par er profondéle Justi Dei ndamnation

Sœurs de la t hautement En 1816, le Pape Pie VII dispensa les Religieuses de l'obéissance à la Supérieure-Générale, substituant à l'autorité de cette dernière celle de l'évêque diocésain. Depuis lors, les Dames de Lorette ont pris de grands développements en Irlande; et dans la ville de Dublin ou aux environs, on ne compte pas moins de sept couvents de cet Institut, contenant ensemble 103 Religieuses et enseignant 800 enfans pauvres.

Les cinq Dames de Lorette parties d'Irlande arrivèrent à Toronto le 16 Septembre 1847, et clles habitèrent d'abord dans la résidence même de l'évêque, en attendant que leur couvent fût achevé. Mais Mgr. Power mourut quelques jours après (1), et la Communauté resta ainsi livrée à ses propres ressources. La maladie se mit parmi les pauvres Sœurs; trois moururent, et les survivantes allaient se trouver sans asile, lorsqu'une âme charitable leur prêta sa propre maison, en se transportant ailleurs avec sa famille. Enfin ce triste temps d'épreuves eut un terme, et le 1er Septembre 1853, les Dames de Lorette prirent possession d'une maison que Mgr. de Charbonnel avait bâtie pour elles à ses propres frais. Elles ont dans la même année fondé une maison à Brantford, dans le même diocèse de Toronto, et les deux établissements, qui comp-

⁽¹⁾ Mort du typhus le 1er Octobre 1847.

tent aujourd'hui 11 professes et 5 novices, donnent l'instruction chrétienne à près de 200 enfans (1).

- (1) Voiei les noms des einq fondattices de Toronto, en 1847 :
- R. M. Anne-Thér.-Marie-Ignace Hutchinson, Sup.

Sœur Marie-Hélène-Jos.-Thérèse Dease,

- " MARIE-JOS.-GERTRUDE FLEMING,
- " MARIANNE-MARIE-JOS.-DE SALES PHELAN,

MARIE-JOSEPH-VALENTINE HUTCHINSON, Novice.

Professes; et

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

Toronto,-Noviciat. 6 prof., 2 nov., 3 post., 34 pens., 24 1-pens., 70 externes.

Total général des élèves,-188.-L'externat est gratuit.

(Précis historique de., cité page 22).

ent l'ins-

ses; et

abre 1853.

s., 70 externes.

110 "

ité page 22).



LES SŒURS DE MISÉRICORDE.

1848.

XIV.

Voiei encore une fondation nouvelle du diocèse de Montréal, dont le saint évêque embrasse dans sa sollicitude l'universalité des œuvres de charité.

Les Sœurs de Miséricorde, appelées aussi Sœurs de Ste. Pélagie, ou Sœurs de la Maternité, ont pour vocation d'assister dans leurs maladies les personnes enceintes, tant pauvres qu'aisées, mais plus particulièrement les pauvres. Les Sœurs reçoivent chez elles les femmes en couelies, ou elles se transportent à domicile, lorsqu'on les en requiert. La fondation de cette Communauté date de 1848; et elle fut alors érigée eanoniquement par mandement de Mgr. Bourget à la date du 16 Janvier. Mme. veuve Galipeau fut la première Supérieure de cette œuvre si recommandable, qui remplace, près des femmes en couelies, la vénalité par la piété.

La Communanté comptait, à la fin de 1853, 10 professes et 5 novices ou postulantes; elle avait recueilli quatre *Madeleines* ou repenties. Dans l'année, elle avait soigné 85 malades à son hospice, et 200 à domieile.

Grâce aux nobles inspirations du vertueux évêque de Montréal et à l'infatigable charité des Catholiques de la cité, un magnifique édifice, appelé Maison de la Maternité, a été construit pour les Sœurs de Miséricorde. On y trouve toutes les précautions délicates, tous les soins attentifs pour sauver l'honneur des familles, et surtout pour éloigner le crime affreux de l'infanticide. personne placée dans cette situation critique se présente à la Supérieure, elle est reçue et entretenue dans l'établissement pendant les mois qui précèdent et suivent sa délivrance, à la condition de rembonrser les dépenses occasionnées par sa maladie. La nécessité s'oppose eneore à ce que ce service soit fait gratuitement. On ne demande à la malade, ni son nom, ni sa condition, ni nul renseignement capable de la trahir; et la charité respecte jusqu'au scrupule le mystère de ces hôtes de passage. Mais toutes ees précautions prises pour sauver l'honneur de la femme coupable ne sont qu'une faible partie de la tâche que s'impose la charité des Sœurs date de mande-Mme. e œuvre

rofesses quatre t soigné

êque de es de la aternité,

On y
es soins
surtout
Qu'une
présente
us l'étaivent sa
lépenses

on no ition, ni charité nôtes de r sauver de faible s Sœurs

de la Maternité; ces vertueuses dames, travaillent à prévenir le retour du mal, en s'appliquant à guérir le cœur qui en est la source. Elles sonmettent donc doucement ces Madeleines à un règlement de vie calculé de manière à les faire revenir de leurs déplorables égarements; et grâce aux ingénieuses inventions de la prévoyance chrétienne, l'honneur de nombreuses familles a été sauvé, des centaines d'enfans on été conservés à la vie et au baptême, et les victimes d'une première faute ont été préservées de nouvelles châtes. L'école philosophique et protestante ne manque pas de dire qu'une semblable Institution favorise le vice, aussi bien que celle des tours pour les enfans-trouvés; mais les économistes disent de même que l'aumône développe la mendieité, comme la moralité dans le mariage propage la misère; et dans l'utopie de ces visionnaires anti-chrétiens, il faut commencer par extirper les vertus de la terre, afin d'en ôter la cause des crimes et de la pauvreté.

Nous ne dirons pas que le Canada est le premier pays où l'on ait eu la pensée charitable d'ouvrir un hôpital spécial pour les femmes en couches. Depuis le XVIme siècle, Rome l'a précédé dans cette voic, et il en est ainsi de la plupart des institutions dont d'autres peuples s'attribuent souvent l'honneur. Le centre de la chrétienté a été le foyer où s'est allumée la bienfaisance catholique pour rayonner ensuite dans le monde entier. Ainsi, pour ne citer que quelques faits, le premier hôpital de l'Occident fut élevé à Rome au IVme siècle; le premier asile ouvert aux enfans-trouvés fut celui du Pape Innocent III, en 1198; l'hospice des convalescents, fondé par St. Phi-

ti

n

S

n

F

P

S

lippe de Néri, en 1548, a précédé de deux siècles et demi celui de la Samaritaine que les Anglais ont crû inventer en 1791. Le Mont-de-Piété est une création papale du XVme siècle; les refuges de Repenties, les maisons de protection pour les jeunes filles sont des inventions Romaines; et enfin le système cellulaire était appliqué dans des prisons de Rome par le Pape Clément XI dès 1707, c'est-à-dire 69 ans avant l'érection de la fameuse maison de Gand, laquelle a servi de modèle aux prisons des Etats-Unis. Cela n'empêchera pas les Américains de faire honneur à leur république et au protestantisme des deux variétés de régime pénitentiaire qu'ils ont décorés du nom de système d'Auburn et de système de Philadelphie.

Au XVIme siècle le Cardinal Antoine Salviati donna des biens à l'hôpital de St. Roch pour y recevoir gratuitement les femmes en couches, et en 1770, le Pape Clément XIV consacra exclusivement l'hôpital à ce service. Les femmes sur le point d'être mères y sont admises, comme à Montréal, sans qu'on leur demande ni leur nom ni leur condition, et on en a vu conserver pendant un ou deux mois un masque sur le visage (1). Le Canada a donc été précédé par la ville éternelle dans la création d'un hôpital pour les femmes en couches; et c'était là un noble modèle à suivre. Mais où nous croyons que Montréal a l'éclatant mérite de l'invention, c'est dans la fonda-

^{(1)—&}quot;Des Institutions de Bienfaisance publique à Rome,"—par Mgr. Morichini, traduit de l'Italien par E. de Bazelaire. Paris 1841, page 57.

^{-&}quot;Les Trois Rome,"-par l'Abbé Gaume. Tome 2, p. 379, Paris 1847.

oventer
coale du
cons de
cons Rocopliqué
XI dès
ameuse
prisons
cricains
critisme
Cils ont
cème de

et demi

donna ratuite-clément e. Les comme ni leur deux a donc on d'un moble

tion d'un Institut Religieux spécial pour l'œuvre de la maternité. A Rome, les malades de l'hôpital St. Roch sont soignées par des sages-femmes et des servantes que ne lie aucun vœu de religion; et si déjà les Souverains Pontifes ont emprunté à la France les Sœurs de Charité pour la visite des pauvres à domicile, peut-être le Canada aura-t-il un jour la gloire de fournir à Rome ses Sœurs de la Miséricorde, comme il dote l'Amérique du Sud de ses Sœurs de la Providence (1).

JOSEPHTE MALO, Veuve GALIPEAU,—dite Ste. Jeanne de Chantal, Supér.

Rosalie Jettė,-dite de la Nativité,

Sophie Raymond,—dite de St. Jean Chrysostôme,

Lucie Benoit,-dite de St. Béatrix,

JUSTINE FILION,—dite de St. Joseph,

Adélaïde Lauzon,—dite de Marie d'Egypte, et

Lucie Courtois,-dite de Marie des Sept Douleurs.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1853.

10 professes, 3 novices, 2 postulantes, 4 madeleines, 26 malades à l'hospice.

ŒUVRE DE L'ANNÉE 1853.

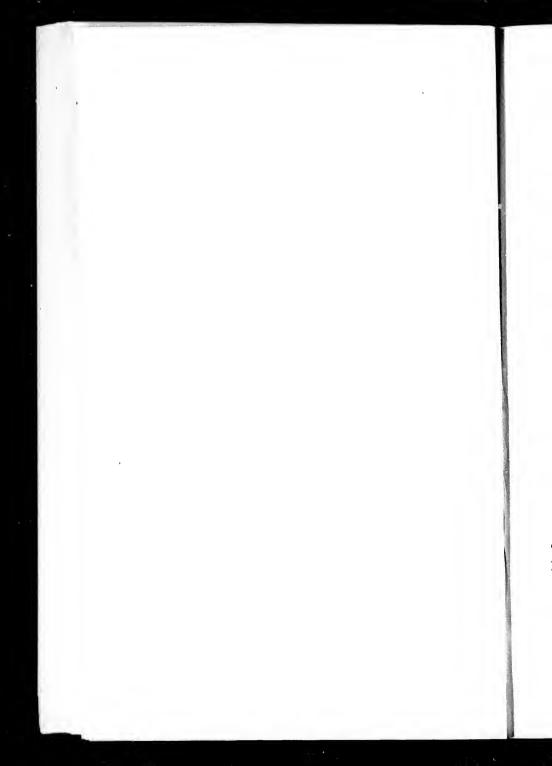
285

(Précis historique &c., cité page 22).

-par Mgr. oage 57. aris 1847.

Iontréal fonda-

⁽¹⁾ Noms des premières Religieuses qui embrassèrent cette œuvre:





LES FILLES DE STE. ANNE.

1848.

XV.

LE 13 Septembre 1848, l'Evêque de Montréal autorisa quelques pieuses personnes à se réunir à Vaudreuil, pour y vivre en communauté. M. Paul-Loup Archambeault, Curé et Vicaire-Général, fut leur premier bienfaiteur, et le 8 Septembre 1850, 5 d'entr'elles firent profession sous le tître de Filles de Ste. Anne, sous la protection de Notre-Dame de Bonsecours. Mlle. Marie-Esther Surcau-Blondin fut la première Supérieure, sous le nom de Sœur

éco

ne

fai

MI

Qu

de

Le

Pa

et i

dot

I

de

Qu

Le

plu

dai

pér

Sep

Marie-Anne. Les fins de cet Institut sont l'enseignement des petites filles et le soin des malades et des pauvres infirmes dans la Maison-mère, ainsi que la visite des malades à domicile: de plus, l'enseignement de filles pauvres, propres à entrer dans l'Institut. La Maison-mère a été transférée à St. Jacques de l'Achigan en 1853, dans l'établissement occupé auparavant par les Dames du Sacré Cœur.

Les Filles de Ste. Anne ont fondé deux missions, l'une à Ste. Geneviève, île de Montréal, établie en 1850, l'autre à Vaudreuil, datant de 1853: mais dans ces établissements elles ne reçoivent pas de malades.

Dans ces trois Maisons elles comptent 24 professes et 10 novices ou postulantes. Elles instruisent 232 élèves dont la plupart gratuitement.

Cette Communauté est la dernière dont la naissance soit exclusivement Canadienne; elle n'a que sept ans à peine d'existence, et déjà elle a envoyé des essaims autour d'elles avec une fécondité qui n'appartient qu'aux œuvres catholiques. Nous l'avons vu, tous les Couvents du Canada sont en voie d'accroissement et de progrès. Ils sont pauvres il est vrai; ils manqueraient souvent du pain quotidien, si la Providence ne nourrissait les Religieuses, toujours imprévoyantes selon le monde, comme elle nourrit les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent sur la terre. Mais les craintes de la misère n'empêchent pas les bonnes Sœurs de se considérer comme en voie de prospérité, tant que les vocations leur amènent de pieux sujets, et tant que les malades aiment le chemin de leurs hôpitaux, ou les enfans celui de leurs

gnement
pauvres
isite des
de filles
Maisonen 1853,
s Dames

ons, l'une 50, l'autre établisse-

ofesses et 32 élèves

naissance
sept ans à
saims aunt qu'aux
Couvents
e progrès.
t souvent
rissait les
e monde,

de la mionsidérer tions leur

èment ni

es aiment i de leurs écoles. Pour le soutien de ses Communautés, le Canada ne trouve plus il est vrai dans l'Ancienne France des bienfaiteurs magnifiques comme la Duchesse d'Aiguillon ou Mme. de Bullion; mais les évêques de la Province de Québec s'imposent mille privations, afin de multiplier et de perpétuer le bien réalisé par les Servantes du Seigneur. Les Curés et les Séminaires secondent leurs premiers Pasteurs dans cette voie; et de pieux laïques annoblissent et consolident leur fortune en en consacrant une partie à doter des établissements d'éducation ou de charité.

Les noms de M. O. Berthelet, de la famille P.-J. Lacroix, de Mme. D.-B. Viger, de Mme. Ch. Baby, de Mme. Jules Quesnel, de Mlle. Thérèse Berthelet et de Mlle. Josephte LeBorgne viennent se placer ici d'eux-mêmes sous notre plume; et leur exemple dans le passé nous garantit que dans l'avenir les catholiques du Canada ne laisseront pas péricliter leurs saintes Communautés (1).

MARIE-ESTHER SUREAU-BLONDIN-Sœur Marie-Anne, Supérieure,

JULIENNE LADOUCEUR-Sœur Marie de la Conception,

JUSTINE POIRIER-Sœur Marie-Michel,

Suzanne Pinault-Sœur Marie de l'Assomption; et

SALOMÉE VÉRONNEAU-Sœur Marie de la Nativité.

⁽¹⁾ Voici les noms des cinq Filles de Ste, Anne qui firent profession le 8 Septembre 1850:

Etat et Recensement de cette Communauté au 31 Décembre 1853.

St. Jacques.	18	prof.,	7	nov.,	3	post.,	2	malades,	8	pens.,	106	externes
Ste. Geneviève.	3	"	0	"	0	"	0	"	2	"	53	16
Vaudreuil.	3	"	0	"	0	"	0	"	0	"	63	"
	$\frac{-}{24}$	"	7	"	3		2	" 1	0	**	222	**

Total général des élèves,—232

(Précis historique &c., cité page 22).

in M an MBRE 1853.

106 externes

53

63

999 "

ité page 22).



SŒURS OU FILLES DE ST. JOSEPH.

1851.

XVI.

LA Congrégation des Srs. ou Filles de St. Joseph s'est installée à Toronto le 7 Octobre 1851, à la demande de Mgr. de Charbonnel. Cette Communauté prit son origine au Puy-en-Velay, où elle fut érigée par l'évêque du Puy, Henri de Maupas, à la sollicitation du P. Médaille, Jé-

m

de

ct

pl

qı

tr

éc d'

la

in

 \mathbf{p}

se

aı

ay ét

c

na da

q

p d

C

suite (1). Dans le cours de ses missions, ce Père ayant rencontré quelques filles qui lui témoignèrent le désir de se consacrer à Dieu, il les réunit d'abord chez Madame Lucrèce de la Planche, épouse de M. de Joux, la généreuse bienfaitrice de cet Ordre nouveau; puis il les assembla dans l'hôpital des orphelines du Puy, dont l'évêque leur donna la conduite le 15 Octobre 1650. Le prélat confirma l'établissement par lettres du 10 Mars 1651, leur donna des règles et leur prescrivit une forme d'habit. L'évêque Armand de Béthune, successeur de M. de Maupas, approuva de nouveau les constitutions par lettres du 23 Septembre 1665. Depuis lors, les Sœurs de St. Joseph se sont étendues dans presque tous les diocèses de France, et elles ont des établissements en Savoie et en Corse. En 1836, six Sœurs de cette Congrégation partirent du diocèse de Lyon, et se rendirent à St. Lonis (Missouri), sous la protection de Mgr. Rosati, et deux autres Sœurs vinrent les rejoindre en 1838, après avoir appris la manière d'enseigner les sourdes-muettes. En 1844, Mgr. Kenrick, évêque de St. Louis, fit traduire leurs constitutions en anglais, et donna son approbation. La Supérieure-Générale pour les Etats-Unis réside à Carondelet, à six milles au sud de St. Louis, et l'on compte aujourd'hui plus de cent de ces Religieuses réparties dans les diocèses de St. Louis, de St. Paul, de Philadelphie, de Quincy et de Wheeling. C'est l'établissement de Philadelphie qui a fourni des sujets à la fondation de Toronto.

^{(1) &}quot;Dictionnaire des Ordres Religieux de Helyot, publié par l'Abbé Migne."—Paris, 1848.—2me. volume, page 690.

Cette Congrégation embrasse toutes sortes d'œuvres de miséricorde, telles que le soin des hôpitaux, des prisons, des maisons de refuge, des orphelins; la tenue des écoles et la visite des malades.

En arrivant à Toronto, les Sœurs de St. Joseph furent placées à la tête d'un asile, appartenant à l'Evêque, et qui contenait 23 orphelins. Elles ont depuis lors fondé trois écoles gratuites et un pensionnat à Toronto, plus trois écoles dans l'intérieur du diocèse; et elles y sont aujourd'hui au nombre de 18 professes et 18 novices ou postulantes, prenant soin de 135 orphelins des deux sexes, et instruisant plus de 600 jeunes filles. L'asile supporte de plus les immigrants jusqu'à ce qu'ils aient pu trouver à se placer, et il en recueille ainsi plus de cent chaque année.

Les Sœurs ne conservent aucun rapport d'obligation avec la Maison-mère de France. Chaque évêque peut établir une Maison-mère dans son diocèse, nommer les Supérieures et déplacer, les Sœurs, selon qu'il le juge convenable.

On voit combien, depuis quelques années, les Communautés religieuses se sont multipliées et développées dans le diocèse de Toronto, grâce an zèle et aux sacrifices que Mgr. de Charbonnel s'est imposés dans ce but. Le prélat a de plus appelé près de lui une nouvelle société de prêtres français, les Pères Basilieus, qui dirigent un collége fréquenté par 55 élèves; et les Frères des Ecoles Chrétiennes donnent l'instruction gratuite à 500 enfans. La population catholique augmente aussi considérablement dans la ville même de Toronto, et le Haut-Canada

engrégation à St. Lonis et deux autroir appris En 1844, e leurs contra Supé-Carondelet, pte aujoures dans les

Père ayant

le désir de

z Madame

x, la géné-

les assem-

it l'évêque

Le prélat

1651, leur

ne d'habit.

de M. de

par lettres

urs de St.

s diocèses

Savoie et

lié par l'Abbé

delphie, de

t de Phila-

le Toronto.

tient à honneur de ressembler au Bas-Canada, en étendant le nombre et l'importance de ses établissements religieux (1).

(1) Les Sœurs de St. Joseph qui arrivèrent à Toronto le 7 Octobre 1851, étaient les Sœurs :

MARIE-ANTOINETTE FONTBONNE-Sœur Marie-Delphine, Supérieure,

Thècla Bomine-Sœur Marie-Marthe,

SARAH MARGERON-Sœur Alphonse, et

ELLEN DINAN-Sour Marie-Bernard.

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ EN 1853.

A Toronto:

Noviciat. Orpholinat et Ecoles.	} 5	prof.,	11	nov.,	7	post.,	80	orph.,	20	él.	pens.,	300	extern.
Hamilton.											"		
Amherstburg.	4	"	0	"	0	"	0	"	0	"	"	120	"
Chatham.	3	**	0	64	0	"	0	"	0	"	"	70	46
	18	"	11	"	7	"	135		20		44	590	"

Total général des élèves-610 ;—indépendamment de tels des orphelius assez âgés pour aller à l'école.

(Précis historique &c., cité page 22).

, en étenissements

etobre 1851,

périeur<mark>e,</mark>



s., 300 extern. 100 "

> 120 " 70 "

590 "

des orphelins

tó page 22). 🎳



LES

SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE MARIE.

1853.

XVII.

Le Canada, pour avoir cessé depuis bientôt cent années d'appartenir à la France, n'a pas cessé d'être uni à nous par les liens de la Foi, que les vicissitudes de la guerre ne réussissent pas à briser comme ceux de la nationalité. Aussi la dernière Communauté par ordre de date, établie dans cette partie privilégiée de l'Amérique,

a-t-elle été fournie par une de nos provinces, comme la première l'avait été en 1639 par la ville de Dieppe.

ec

si

ď

pe

fr

ľ

n

al

et

ec

le

à

sé

n

tr

le

a

n

e

n

A la demande de Mgr. Jean-Charles Prince, Evêque de St. Hyacinthe, six Sœurs de la Présentation de Marie ont quitté, le 21 Septembre 1853, leur Maison de Bourg-St.-Andéol, diocèse de Viviers, pour venir fonder une maison de leur Ordre à Ste. Marie de Monnoir. Elles étaient conduites par leur Supérieure, Mme. Rosalie Borgel, Sœur Marie-St.-Maurice, et dans un de nos voyages en Amérique nous avons eu la bonne fortune de faire la traversée du Hâvre à New-York dans l'édifiante compagnie de ces pieuses Sœurs. En les voyant affronter courageusement les dangers de l'océan, s'exposer aux insultes d'hommes grossiers, ennemis de leur foi, quitter sans regrets famille et patrie, sans autre mobile que l'amour de Dieu et la charité pour le prochain, nous pensions que, plus de deux siècles auparavant, les Hospitalières, les Ursulines et Mmc. de la Peltrie naviguaient péniblement, sur les mêmes flots, soutenues par un semblable dévouement, et nous admirions notre sainte religion qui seule inspire ces vocations angéliques, en apprenant que le bonheur se trouve dans le sacrifice. Les Religieuses ne sont plus exposées comme autrefois au scalpel ou au bûcher des Iroquois; mais en venant au Canada, elles livrent leur réputation sans tache à la calomnie du fanatisme protestant qui les aeeuse de crimes abominables dans-" Louise, ou la Religieuse Canadienne," dans-" Les terribles Révélations de Maria Monk,"—ou dans les discours cyniques d'un Gavazzi.

Les bonnes Sœurs de la Présentation n'eurent pas la peste à soigner à bord du *Humboldt* qui les portait,

es, comme Dieppe. Evêque de Marie ont Bourg-St .nne mailles étaient ie Borgel, oyages en faire la tracompagnie nter couraux insultes uitter sans l'amour de is que, plus , les Ursulement, sur vouement, ule inspire bonheur se sont plus oûcher des ivrent leur me protes--" Louise,

ent pas la es portait,

ribles Révé-

s cyniques

comme l'avaient souvent eu leurs devancières du 17me siècle. La brièveté de la traversée, le confortable relatif d'un beau steamer, forment un contraste avec les navires pesans et infects qui mettaient tant de mois autrefois à franchir la distance de Dieppe à Québec. Mais à voir l'intrépidité avec laquelle ces saintes filles se maintenaient sur le pont par les plus gros temps, s'y trouvant alors mieux isolées pour y chanter ensemble des hymnes et des cantiques, on comprenait qu'elles auraient de grand cœur commencé leur mission charitable, en assistant dans leurs maladies l'équipage et les passagers.

Lorsque le pont était déserté de tous, nous nous plaisions à nous approcher du groupe des jeunes Religieuses, pressées l'une contre l'autre au pied du mât, comme en un nid d'oiseau, entrelacées dans les bras les unes des autres, cramponnées aux cordages et recevant sans sourciller les raffales d'eau de mer. Dans les ennuis et les anxiétés du voyage, leur inaltérable gaieté était pour nous un phénomène, et elle prouvait combien le cœur de ces vertueuses filles était à la hauteur de leur sublime mission!

Aujourd'hui les Sœurs de la Présentation sont installées dans le diocèse de St. Hyacinthe. En outre d'une école qui compte cent élèves, elles ont ouvert une école normale pour l'éducation des maîtresses d'école; elles ont déjà six postulantes, et elles doivent établir, dans le courant de 1855, des missions de leur Ordre à St. Hughes et à St. Aimé, dans le même diocèse.

L'Institution de France remonte à l'année 1796, et c'est à l'époque même où la terreur avait banni toutes les Communautés Religieuses, et où le culte catholique était proserit, c'est en ce temps que Mme. Marie-Anne Rivier résolut de fonder un nouvel Institut pour remplacer, autant que possible, tant d'Instituts détruits par la démagogie triomphante. Sa première maison était située à Thueyts, et la Maison-mère fut transférée en 1819 au Bourg-St.-Andéol, dans un ancien monastère de la Visitation. L'approbation canonique du Pape Grégoire XVI est de 1836. Mme. Rivier, née à Montpézat, diocèse de Viviers, le 19 décembre 1768, est morte le 3 février 1838 : elle a été déclarée Vénérable par le Saint-Siége, et son procès en Béatification se poursuit activement à Rome (1).

Voici les noms des six fondatrices de 1853, arrivées le 19 octobre (2).

ETAT ET RECENSEMENT DE CETTE COMMUNAUTÉ AU 9 AOÛT 1854.

5 professes, 3 novices, 6 postulantes, 18 élèves pensionnaires et demipensionnaires, et 88 élèves externes et quart-pensionnaires.

Total général des élèves,-101.

(Précis historique &c., cité page 22).

na

dia

col

hm

les mí

diy Un qu

un

lai

sar

ľh

por

fac

tie

dix

me et

5,0 Re

co

dil qu

da

⁽¹⁾ Vie de Mme. Rivier, fondatrice et première Supérieure de la Congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie, par l'auteur de la vie du Cardinal de Cheverus (l'abbé Hamon, aujourd'hui euré de St. Sulpice de Paris)—Avignon 1842.

⁽²⁾ ROSALIE BORGEL—Sour Marie-St.-Maurice, Supér.,
Antoinette L'Etoile—Sour Marie-St.-Marc, Assist.,
Eliz.-Josephine Roman—Sour Marie du Bon Pasteur.

Louise-Soru.-Em.-Dantan—Sour Marie-Ste.-Clarisse,
Marie-Rosalie Hours—Sour Marie-St.-Guibert,
Pérbonille Dépiony—Sour Marie-Sollanges.

Professes.

ARIE.

Jarie-Anne
our remplauits par la
était située
e en 1819
stère de la
oc Grégoire
tpézat, diomorte le 3
ar le Saintsuit active-

arrivées le

e de la Congrévie du Cardinal ce de Puris)—

Professes.

· Postulantes.

lт 1854.

aires et demi-

ité page 22).

CONCLUSION.

Si nous résumons maintenant ce tableau des Communautés de femmes du Canada, nous trouvons que sur dix-sept Instituts qui prospèrent dans cette intéressante colonie, hait sont originaires de France, un d'Irlande, et huit sont indigènes au Canada. Les Communantés dont les premiers sujots vinrent de France, comme celles formées en Amérique, ont à leur tour envoyé des essaints en diverses directions, soit dans la province, soit aux Etats-Unis, et jusqu'au Chili; et aujourd'hui, dans un pays qui ne contient pas un million de catholiques, dans une colonie où les malheurs de la guerre n'avaient laissé subsister que 65,000 Canadiens, lorsqu'une puissance protestante s'en empara, et où le prosélytisme de l'hérésie a usé tour à tour de l'or et de l'oppression pour faire apostasier les habitans, nous avons la satisfaction de compter plus de mille Religieuses réparties dans soixante-seize Convents, instruisant plus de dix mille jeunes filles, dont près de la moitié gratuitement, recueillant et adoptant près de 800 orphelins, et soignant dans leurs hospices on hôpitaux plus de 5,000 malades, par année. Voilà les œuvres de ces Religieuses, que les ennemis de l'Eglise représentent comme des membres inutiles de la société, et comme dilapidant, sans profit pour la chose publique, les biens que leur a confiés la charité de nos pères. Et cependant, ce qui est vrai du Canada est vrai de tous les pays

où il existe un couvent; et le Piémont, en expulsant aujourd'hui les Religieuses, chasse les institutrices de la jeunesse, les bienfaitrices des pauvres, et les mères des orphelins.

Le protestantisme humilié de la sécheresse de son culte et de la stérilité de ses œuvres, essaie à des époques périodiques de se galvaniser pour faire croire qu'il a la vie en lui. On organise des diaconesses ou des matrones, et l'on tente de copier les Sœurs de Charité, mais sans aucune espèce de succès. Toutes ces entreprises échouent et les prétendues Sœurs s'empressent d'oublier ce qu'elles croyaient leur vocation pour recourir au mariage, quand elles le peuvent. Aujourd'hui, une nouvelle expérience a lieu dans les meilleures conditions, et l'exemple donné par nos admirables Religieuses dans les hôpitaux de Constantinople, de Varna et de la Crimée, a inspiré une louable émulation à de charitables dames anglaises. L'anglicanisme est tout fier de ce résultat inespéré, et il est si étonné que le dévouement ait produit dans son sein de bonnes gardes-malades, que des gravures d'un vaste format s'étalent dans les librairies protestantes de Londres et de New-York, représentant Miss Nightingale sous toutes les formes, dans l'exercice de ses nobles fonctions. Nous aimons la tâche que s'est imposée Miss Nightingale, nous souhaitons qu'elle réussisse, sans toutefois l'espérer, et nous l'estimons trop pour eroire qu'elle ne viendra pas bientôt à nous, en se faisant une véritable Sœur de Cha-Mais, quand le protestantisme veut nous opposer ses œuvres, le catholique n'a pas besoin de produire en parallèle celles qui sont réalisées depuis des siècles dans des contrées comme la France, l'Espagne ou l'italie. suffit d'aller prendre bien loin en Amérique un pays qui fait peu de bruit dans le monde, auprès de ses outrecuidants voisins, les Etats-Unis; il ne s'agit que d'étudier un peu ce qui se passe dans ces quinze cents lieues de déserts

expulsant utrices de les mères

e son culte

boques péil a la vie matrones, mais sans s échouent ce qu'elles ge, quand expérience nple donné ôpitaux de inspiré une anglaises. espéré, et il ıns son sein d'un vaste de Londres ngale sous s fonctions. lightingale, is l'espérer, viendra pas eur de Chaous opposer produire **en** siècles dans l'italie. ın pays qui es outrecuil'étudier un

es de déserts

glacés,—comme disait Voltaire (1); et l'on présente alors à la confusion de l'hérésie, l'admirable édifice religieux du Canada (2).

Si le contraste entre la fécondité du Catholicisme en bonnes œuvres et la stérilité du Protestantisme en fait d'abnégation personnelle et désintéressée; si cette comparaison est éloquente lorsque l'on considère les Sœurs de Charité, ou celles consacrées à l'enseignement; la conduite respective de nos prêtres et des ministres de l'erreur en cas d'épidémie n'est pas moins instructive pour l'homme qui cherche de bonne foi la vérité. Ici encore, le souvenir du Typhus de 1847 se présente à l'esprit. L'Immigration Irlandaise de cette année jeta sur les rives du St. Laureut près de cent mille infortunés chez la majorité desquels le Ship Fever se déclara avec des symptômes effrayants, et malgré les précautions d'usage pour installer une quarantaine à la Grosse-Ile, à 30 milles de Québec, la maladie s'étendit bientôt jusqu'à Mont-

⁽¹⁾ Voltaire a aussi écrit quelque part au sujet du Canada:—" Après tout que nons font quelques centaines d'arpens de neige?"—Mais voici ce que nous lisons textuellement dans le "Précis du siècle de Lonis XV, chap. XXXV," après le récit de la prise de Québee:—"On a perdu ainsi en un seul jour "quinze cents lieues de pays. Ces quinze cents lienes, dont les trois quarts "sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle."—On reconnait dans ces sentiments anti-patriotiques le cynisme de cet homme qui se réjonissait avec le Roi de Prusse du désastre de la France à Rosbach, et qui déplorait avec l'Impératrice Catherine de n'étre pas né Russe.

⁽²⁾ Depuis que ce qui précède a été écrit, l'entreprise de Miss Nightingale a écheué, plus tôt même qu'on n'aurait pû le supposer. Il a suffi de moins de six mois pour voir le commencement et la fin des Religieuses Protestantes. Les journaux auglais ont avoué que les gardes-malades eugagées par Miss Nightingale ont seandalisé les hôpitaux par leur ivrognerie et leurs désordres, et la charitable Dame, honteuse de ses suivantes, a quitté l'Orient en proie à un profond découragement. L'une de ses compagnes Miss Lawfield, s'est faite Catholique à Scutari; puisse la grâce éclairer bientôt également Miss Nightingale!

réal, où elle fit comme à Québee des ravages désastreux. Aussitôt des prêtres dont le zèle égalait la sainte audace, accournrent au chevet des mourants, et s'ils étaient impuissants pour arracher les victimes à la contagion, ils les sauvaient pour le Ciel, en attendant de succomber euxmêmes au sein de leur triomphe. A Québec, 51 prêtres se dévouèrent à tour de rôle à cet admirable ministère, tant à la Grosse-Isle qu'à l'hôpital de la marine; 25 furent atteints de la maladie, ainsi que le Coadjuteur de Québec, et cinq eurent la gloire de succomber, en recueillant la double palme du martyre et de la charité. A Montréal, Mgr. Bourget marcha aussi aux ambulances, à la tête de son elergé. Il fut atteint du fléau ainsi que son Coadjuteur, et neuf prêtres laissèrent leur vie en holocauste pour le soulagement de leur prochain (1). Que

A Montréal, MM. II. Hudon, V. G.—Canadien, Antoine Rey—Français.

Joun Richard (Jackson)—Améric. conv. Pierre Richard—Breton, René Carof—Breton, Patrick Morgan—Irlandais.	Prêtres du Sémi- naire.
---	-------------------------------

p

Thomas Colgan—Irlandais, Curé de St. André et Lawn. Melnenner—Irlandais, Vicaire de LaChine.

⁽¹⁾ Voici les noms de ces victimes volontaires de la charité. Ils méritent d'être conservés parmi nous, comme les premiers chrétiens conservaient les noms de leurs martyrs.

A Québec, MM. Hubert Robson—Anglais de naissanee, Hugh Paisley—Ecossais converti, Edouard Montainy—Chandien, Pierre Roy—Canadien et Félix-Séverin Bandy—Canadien.

M. Etienne Gottofrey, prêtre du Séminaire, pêrit à la même époque par une chute déplorable, en volant au secours des malades.

M. Pierre Richard était natif de Nautes. M. René Carof était né à Brest, et nous avons appris à lire avec lui dans la même école.

Il convient d'ajouter aussi à ce martyrologe le nom de Mgr. Power, 1er Evêque de Toronto, mort du typhus centracté en assistant les malades, le 1er Octobre 1847. Mgr. Michâel Power était Irlandais de naissance.

ésastreux. e andace. taient imlagion, ils mber eux-51 prêtres ministère, trine ; 25 ljuteur de en recueilarité. bulances, ainsi que ur vie en ı (1). Que

Ils méritent servaient les

le l'Evéché.

Prêtres -du Séminaire.

. André et e LaChine. époque par

t né à Brest,

. Power, 1er lades, le 1er faisaient les pasteurs du protestantisme pendant ce temps? La plupart songeaient à mettre à l'abri du typhus leurs femmes et leurs enfans; et ils avaient raison. Leur ministère n'est pour ainsi dire qu'un métier honorable, une profession comme une autre, puisqu'elle n'exige d'eux aueun sacrifice; celui de nos prêtres seul est une vocation. Et cependant, nous nous plaisons à reconnaître qu'il s'est trouvé quelques dignes pasteurs, comme le Rév. Mark Willoughby, qui trouvèrent dans leur eœur le sentiment du devoir, et qui restèrent fidèlement à leur poste. Mais ici cette noble conduite fut l'exception, quand chez nos

prêtres elle fut la règle.

A Québec, il n'y avait à cette époque que des Religieuses cloîtrées, et elles ne purent, à leur grand regret, sortir de leurs hôpitaux pour courir au loin au devant de la maladie. Mais à Montréal, les Sœurs de trois Communautés s'offrirent à l'envi pour braver la maladie et la mort, afin de leur disputer leurs victimes. Les Sœurs Grises furent les premières à se rendre aux ambulances érigées dans la campagne, et elles y restèrent du 8 juin au 7 juillet 1847; mais alors ces dignes Religieuses furent contraintes de se retirer momentanément du combat, à cause du grand nombre de leurs malades. Trente Sœurs étaient alitées à la fois, et sur 34 de ces saintes filles qui furent atteintes, sept périrent. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal obtinrent alors d'être relevées de leurs vœux de clôture pour remplacer les Sœurs Grises au poste du dévouement. Du 5 au 11 juillet elles firent le service aux Sheds; mais le typhus s'étant déclaré à l'Hôtel-Dieu, et le grand nombre des prêtres malades qui y avaient été transportés demandant tous leurs soins, les hospitalières de St. Joseph durent à leur tour céder la place aux Sœurs de la Providence. Celles-ei demenrèrent maîtresses du terrain du 26 juin au 26 septembre, puis, comme les orphelins qu'on leur apportait à St. Camille

exigeaient leur présence, les Sœurs Grises reprirent le service le 26 septembre et continuèrent à être chargées des ambulances jusqu'à la fin de la contagion, au mois d'avril 1848:—" Une sainte émulation de vertu faisait briguer " l'honneur de venir remplacer les victimes, et les rangs " étaient toujours remplis sans laisser paraître leurs vides. " Montréal n'oubliera jamais le touchant spectacle offert " par ces âmes généreuses qu'on voyait chaque jour traver- " ser nos rues, pour voler au martyre, avec plus de " véritable joie que le monde n'en vit jamais dans ses " partisans, pour aller à ses fêtes ou courir à ses specta- " cles (1)."

Quand le sléau dévastateur eut enlevé assez de victimes, il laissa, comme nous l'avons dit, des centaines d'orphelins, et la charité catholique fut encore sublime pour adopter ces malheureux. A Québec, à l'appel pathétique du elergé, les habitans des campagnes se distribuèrent entr'eux plus de 400 enfans, et l'on eut soin de ne pas séparer les enfans d'une même famille, et de les faire

⁽¹⁾ Manuel du Pèlerin de N.-D. de Bonsecours par le R.P. F. Martin, S. J. 17 Hospitalières, 53 Sœurs Grises et 39 Sœurs de la Providence firent tour à tour le service aux ambulances;—3 Hospitalières, 34 Sœurs Grises et 32 Sœurs de la Providence tombèrent malades. Voici les nons des 13 victimes.

GERTRUDE POIRIER—Canadienne, SOPHIE DARCHE, " MJos. PORTELANCE, post, "	Hospitalières.
ANN NOBLES—Anglaise, MARIE-MAGD. LIMOGES—Canadienne, ANGÉLIQUE CHÈVREFILS, ROSALIE BARBEAU, ALODIE BRUYÈRE, CHARLOTTE POMAINVILLE, JANET COLLINS—NOVICE—Ecossaise.	Sœurs Grises.
Angélique Beloin—Canadienne, Carnerine Brady—Irlandaise, Olympe Guy—Canadienne,	Sœurs de la Providence.

nt le sergées des s d'avril briguer es rangs rs vides. le offert ir traverplus de dans ses s specta-

de victines d'orme pour
thétique
ribuèrent
e ne pas
les faire

lartin, S. J. ence firent eurs Grises oms des 13

ovidence.

adopter tous dans la même paroisse. A Montréal, par suite d'un mandement touchant de Mgr. Bourget en date du 9 mars 1848, les braves Canadiens se sentirent émus de compassion, et en deux jours, 221 orphelins furent recueillis et adoptés dans de pieuses familles du diocèse. Le second jour, chaeune des dignes canadiennes ayant promptement fait son choix, la salle St. Jérôme paraissait vide lorsque l'une de ces bonnes mères entend des pleurs étouffés partir de derrière un lit. Elle s'approche et y trouve une petite fille, disgraciée de la nature, et qui avoue s'être cachée de crainte de déplaire à tout le monde. La Canadienne avait dix enfans et avait déjà peine à soutenir sa nombreuse famille; mais la vue de la laideur abandonnée lui inspira plus de tendresse que ne l'aurait fait la plus attrayante beauté; et serrant la petite estropiée sur son cœur, elle lui promit, en la couvrant de baisers, de lui servir toujours de mère.

Nous aurions eu une lacune dans notre tableau des Servantes de Dieu en Canada, si nous avions parlé seulement de celles qui se dévouent à leur prochain dans la vie religieuse; et nous devions quelques mots à la charité dans le mariage. Toutes les classes de la société de la province rivalisent de zèle, soit pour le soin des malades, soit pour l'éducation religieuse de l'enfance; et le feu de la charité brûle dans ces cœurs de femme avec autant d'ardeur et de pureté qu'aux jours édifiants de la coloni-Les premières familles du pays, les Boucher, les Juchereau, les Le Moyne, ont offert de leurs membres aux pieuses Communautés du Canada; en 1747, Mme. d'Youville, Canadienne de naissance, faisait surgir un Ordre nouveau qu'elle recrutait dans la société de Montréal; et à cent ans d'intervalle, les braves populations des campagnes viennent donner leurs filles à la vie religieuse pour fonder la Communauté de Longueuil ou celle de Ste. Anne de l'Achigan, pendant que les œuvres de miséricorde se pratiquent en dehors comme dans l'intérieur des Couvents. Depuis deux siècles les dames du monde y ont secondé les Religieuses, soit pour le soin des malades, soit pour l'instruction de l'enfance. eiter Mme. d'Ailleboust, femme du Gouverneur de 1648, qui ne vint dans la Nouvelle-France que pour se consacrer au soulagement de son prochain, jusqu'à ensevelir les morts et les porter elle-même en terre; ou Mme. du Wault de Monceaux, veuve d'un Colonel de Chevau-Légers, qui se chargea de la surveillance et de la direction de jennes filles envoyées de Paris pour être mariées en Canada, et qui, en outre, voulut faire l'éducation des sept enfans de M. Bourdon, parce que leur père devenu veuf ne pouvait pas en prendre soin :- "Elle se ravala de con-" dition, dit la Mère Marie de l'Incarnation, pour faire ce " coup de charité, et l'on ne saurait croire tout le bien " qui a rénssi de cette généreuse action."--Le Canada est le seul pays au monde dont la colonisation soit le fruit de pareils actes de dévouement; et la charité implantée en 1639 s'y perpétue à la ville comme à la campagne, dans le convent comme dans la famille, dans le riche salon comme dans la pauvre chaumière.

Pendant que l'esprit du catholicisme produit de tels fruits au nord de l'Amérique, pendant qu'on y soigne les malades et qu'on y recueille les orphelins, en songeant qu'ils ont une âme immortelle et que le Sauveur du monde laissait venir à lui tous les petits enfaus, aux Etats-Unis le protestantisme dégénéré y conduit les populations au eulte exclusif de la matière et de la forme. On y rend des honneurs payens aux restes des suicidés; on y célèbre en chaire la puissance irrésistible de l'amour jusque dans ses plus coupables égarements; enfin l'on y organise des expositions des plus beaux produits de la race humaine. Barnum décerne des prix à la beauté physique, au lieu d'en donner à la vertu; et l'on récom-

pense d'un diplôme l'enfant né le plus lourd ou le nourrisson le plus potelé, comme les comices agricoles décorent d'une médaille la laine d'un mérinos ou le taureau sans cornes.

l'inté-

nes du

oin des Faut-il

e 1648,

consa-

isevelir me. du

au-Lé-

rection

iées en

es sept

iu veuf

de con-

aire ce

le bien

Canada

soit le ité im-

a cam-

lans le

de tels

ane les

ngeant monde

s-Unis ons au

y rend

on y

amour

l'on y

de la beauté

récom-

Si, maintenant, au bien réalisé par les saintes Communantés de femmes du Canada, toutes rivalisant de zèle et de piété, nous ajoutons que 1,500 jeunes gens reçoivent dans cette colonie une excellente éducation classique dans onze colléges ecclésiastiques; que trois Ordres Religieux s'occupant de l'instruction primaire des garçons out leurs écoles suivies par des milliers d'élèves; et que l'enseignement supérieur des facultés est professé à l'Université-Laval, fondée par le Séminaire de Québec, nous reconnaitrons que l'Eglise s'est maintenue en Canada à la hauteur de sa mission, et qu'elle y prodigue, depuis deux siècles, aux générations naissantes, les bienfaits de l'instruction en même temps que l'enseignement des vérités de la Foi.

Cependant, la minorité socialiste, qui est la plaie honteuse de la colonie, se donne aujourd'hui beaucoup de mouvement pour imposer au Canada le détestable système d'écoles publiques qui a fait tant de mal aux Etats-Unis. Les Rouges de Montréal s'assemblent en comités et en meetings, et ils ne prétendent à rien moins qu'à organiser l'enseignement, comme s'il n'avait pas été organisé, Dien merci, sans eux et avant eux. Ils veulent aussi faire sortir le peuple de l'ignorance où le laissent croupir les Prétres.—En vérité, nous verrons bientôt ces ingénieux réformateurs se vanter d'avoir inventé la poudre!—Mais pour ces corrupteurs du peuple, toute seience qui est embaumée de l'arôme religieux est un objet d'insulte et de mépris, car elle préserve la jeunesse du poison de leurs doctrines.

APPENDICE.

A.

TABLEAU DES ÉCOLES DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME EN 1853, DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE.

	Pensionnaires	Demie Pen- sionnaires.	Quart de Pen-	Externes.	Total.	Total par Dio-	Date de la fondation de la Mission.
10. Diocèse de Montréal ; Cité de Montréal Lac des Deux Montagnes	140	30		165 0 3 0	1820 30		A. D. 1653. Maison-mère, A la montagne de Montreal, 1676. Portée au Sault au Rée, en 1701, et transférée au lac
Pointe-aux-Trembles Boucherville Prairie de la Madeleine Pointe-Claire	43 24 25 15	12 4	12 52 26 16		128 132		eu 1729. Cette école est pour les petites illes Sauvages. Vers 1990. A. D. 1703. 1705. A la Chine vers 1600, et trans- férée à l'Pointe Claire en 1784.
Berthier	62 33 23 21 23 27 24 30 490	12 3 3 3 14 16	18 35 15 66	60 60 42 48 100	173 126 90 86 116 153 236		A. D. 1825. " 1826. " 1833. " 1841. " 1847. " 1847.
20. Diocèse de Québoo: La Ste. Famille	33 90 40 60 63 22 40	1:	2: 3 11 2 11	53 30 24 26 40 24	720 11: 90 90 110 10: 80		" 1688, " 1713, " 1763, " 1809, " 1823, " 1849,
30. Diocèse St. Hyacin- the: St. Denis Ville de St. Hyaciuthe Total	30	1	-1	100	24	391	" 1816.
40. Diocèse de Kingston: Ville de Kingston 50. Diocèse de Trois-Ri			7	209	298	298	A. D. 1841.
vières: Ste. Anne-Yamachiche Grand total	. 4	-	2 77	2 3501	===	126 6 5600	

(Précis historique de S. H. Jacques Viger).

В.

TABLEAU DES COMMUNAUTÉS DE FEMMES DU CANADA, PAR DIOCÈSE, AU 31 DÉCEMBRE 1853.

								-			
DIOCÈSE	COMMUNAUTÉ	Professes.	Novices et Postul.	Elèves.	Malades,	Maladesdansi'anne	Orpurlus des deux sexes,	Enfants-trouvés.	Penitentes.	Nombre detablisse- ments de chaque Communauté.	
Québec:	Hôtel-Dieu, t rsufines, Hopital-Général Congregation. Sœurs Grises	43 55 59 24 11	12	307 82 1379 340	46 76	618 76	43			1 1 8 1	
Montréal:	Total Hotel-Dien Congregation Congregation Congregation Providence sacré Corn. Hésus et Marie Bon Pasteur Ste, Croix Miscricorde Ste, Anne Total	39 113 55 65 88 42 21 10 24 132	22 16 45 16 25 16 14 9 16 5 16	210° 3411 265 549 170 614 51 233 232	176 176 115 26 2 482	727 2046 169 115 85 2 3317	37.1 117	60	61	12 14 3 9 1 6 1 3 1 3	ses est Jonné
St. Hyacinthe	Sænrs Grises 'ongrégation Providence tésus et Marie Présentation Total	17 6 3	8	390 273 61 50 771	10	210	188		±:	1 2 1) 1) 1) 1) 6	Le noubre des Relizieuses est compris dans le chiffre donné pour Montréal.
Trois-Rivières	Ursulines Congrégation Total	42 3 45	2	205 128 	7	101				1 1 2	Le non compr
Bytown:	Sœurs Grises	21	1.	321	21	183	11		441	1	
	(Iotel-Dien, Jongrégation,	10 3		29	12	147	2;			1	
	Total	13		295	12	147	21			2	
Toronto:	Lorette St. Joseph Sacré Cœnr. ,	11 15 9	15	188 610 172			187 			2 5 1	
	Total	3	=2:	970	===	1.13	11	##:	144	= 8	
Rivière Rouge	Seems Grises Grand total.	778	210	⁷⁰ 10420	;;;; 66€	1677	710	== 60	65	$\frac{2}{76}$	
							1	- 1			

Car Fra

Irla Car

Fra

Mo

Mo Fra

^(*) Les 25 missions de la Congrégation contenant 75 professes, nons avons supposé qu'il y en avait trois par mission. La répartition des Sœurs de la Congrégation entre les différents diocèses est donc approximative.

CANADA,

Nombre d'etamisse ments de chaque

Communauté.

8

12

 $1\overline{4}$

39161313

43

1

1)

î

6

i

2

1

1

1

2

76

Le nombre des Religieuses est compris dans le chiffre donné pour Montréal. TABLEAU DFS COMMUNAUTÉS DE FEMMES DU CANADA ET DE LEURS ŒUVRES, PAR DATE DE FONDATION.

Malades soignés durant l'année Malades existant dans les bepi-tanx au 31 décembre. Nombre des Elèves gratuites. Nombre d'établissements de Nounbre total des Elèves. Novices et Postulantes. chaque communauté. Orphelins des 2 sexes. Nombre de Professes. Année de fondation. Commu-Origine. Diocèse. Enfants-trancis. nauté. Penitentes. France...... 1639 Hôtel-Dien, Québec.... 2 1115 307 139 1639 Ursulines... 55 4 1642 Hôtel-Dieu. Montréal. 39 170 2946 Canada 1653 Congrégat ... 149 48 5600 3594 26 " 1693 Hoptl.-Gén. Ouébec... 59 4 1 " 1697 Ursulines.... 3 Rivières, 42 2 205 144 " 1747 Srs. Grises... Montréal. 55 16 265 374 169 60 1828 Providence... c3 28 822 702 10 France...... 1842 Sacré Cour. 33 10 170 1 Canada 1843 Jes. et Mar. 49 14 705 405 7 France...... 1844 Bon Pasteur 22 Đ 51 1 1817 Ste. Croix... 3 21 16 233 Irlande 1847 Lorette Toronto... 11 5 2 Canada 1848 Miséricorde Montréal. 10 26 5 1848 Ste. Anno ... 21 232 3 10 10e France...... 1851 St. Joseph... Toronto... 18 18 610 400 135 ,..... 1853 Présenta.... St. Hyaci. 3 50 21 1 Montréal 1840 Srs. Grises. St. Hyaci. 249 17 3 3 16 1844 Riv Ronge 11 70 71 2 18 \$5 Bytown ... 21 321 12 21 133 IL-D. Mont., 1845 Hôtel-Dieu. Kingston. 10 3 24 Montréal 1849 Srs. Grises ... Quebre 11 1 12 340 43 France...... 1852 Sacré Cour. Toronto ... 9 172 1 Total. 778 240 10420 6240

avons supposé régation entre

D.

CORRECTION ET ADDITION AU CHAPITRE M. L'ORME DES RÉCOLLETS.

(Page 25).

C'est en 1845, et non "plasicurs années avant 1846," que la tête de cet arbre fut brisée par l'orage. Je lis dans le Journal de Québec du 9 Septembre 1845:—"Dimanche soir (6 Septembre), vers 6 heures et demie, le gros Orme qu'il y avait sur l'ancienne propriété des Récollets, maintenant le terrain de la Cuthédrale Anglicane, sur la rue Ste. Anne, et qui mesure, dit-on, 14 pieds et un pouce de circonférence, a été jeté à bas par la tempète. L'arbre s'élevait majestueux et riche, en deux fourches, dont l'une a été couchée du côté de l'église sans faire aucun mal à l'édifice; l'autre, qui semble s'incliner du côté de la rue, est restée debout, mais elle a une fissure qui en parcourt la moitié. Il n'y a pas de doute qu'il fandra mettre la hache dans ce qui reste, pour la sureté des passants et des propriétés qui avoisinent. On donne à cet arbre l'existence de plus de trois siècles."

Voici de plus ce que dit Le Canadien du 10 Septembre:

"L'andre de Jacques Cartier.—Dimanche dernier, il plut à verse durant presque toute la journée, le vent soufilant de l'est. Dans l'après midi, il y cut du tonnerre et des éclairs, suivis d'un fort coup de vent de nord-est, et la pluie continua jusque bien avant dans la nuit.

"Pendant ec eoup de vent, le second des trois troncs dans lesquels se divisait le bel et vénérable Orme dans l'enclos de la Cathédrale Anglicane, appartenant autrefois aux Récollets, se rompit à l'endroit de sa bifurention avec le tronc principal, à quelques pieds de terre, et tomba heureusement dans l'enclos à côté de l'église, de manière à ne causer aucun accident. Le bois était tout pourri. Celui du tronc principal, qui supporte encore le poids du troisième, outre le sien et celui de leurs vastes branches, est aussi pourri et fendu transversalement jusqu'à la moitié; de sorte que pour la sureté des passants et des propriétés voisines, il faudra l'abattre ou du moins le décharger considérablement.

"On préténd que ce fut sous cet arbre que Jacques Cartier s'établit avec ses compagnons de voyage, lors de son premier débarquement à Stadaconé. Au moins y a-t-il des relations qui en font remonter l'existence au-delà de deux cents ans, et il est probable que, lors de la fondation de Québec par e n.

e la tête de cet

Québec du 9
eures et demie,
ets, maintenant
et qui mesure,
oas par la temes, dont l'une a
se; l'autre, qui
ais elle a une
I faudra mettre
s propriétés qui
s siècles."

t à verse durant après midi, il y e nord-est, et la

esquels se diviAnglicane, apsa bifurention
a heureusement
a accident. Le
porte encore le
nches, est aussi
ue pour la sureté
du moins le dé-

er s'établit avec ent à Staduconé. ence au-delà de 1 de Québec par Champlain, en 1608, il était déjà un grand arbre. Il a 14 pieds 1 pouce de circonférence."

Mon ami M.-G.-B. Faribault, grand amateur d'archéologie Canadienne, m'écrit de Québec que, le 7 Mai 1846, ce qui restait de l'arbre des Récollets fut abattu, de crainte de quelque malheur. Un fragment de son trone (de 3 pieds de hauteur) avait été déposé à cette époque dans une des Salles de la Société Littéraire et Historique de Québec, où il a péri avec le reste du musée, lors de l'incendie du 1er février 1854.—J. V.

E.

ADDITION AU CHAPITRE III. LA SŒUR MARIE MORIN ET SON FRÈRE GERMAIN.

(Page 37).

M. Edmond Langevin, Secrétaire de l'Archevéché de Québec, en consultant dernièrement pour moi les regitres de l'église métropolitaine, s'est assuré que la Sœur Marie Morin, qui entra à l'Hôtel-Dieu de Montréal au mois d'Août 1662, et qui fut la première Religieuse d'origine Canadienne, avait eu pour frère aîné M. Germain Morin, premier prêtre Canadien. La même famille a donc eu l'insigne honneur de dévancer toutes les autres en offrant deux de ses membres au Couvent et au Sacerdoce.

La Sœur Morin entra au noviciat de Montréal à 13 ans et demi, et y prit l'habit d'hospitalière le 20 mars 1664; tandisque la Mère Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté, admise comme pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1662, à l'âge de 12 ans, et entrée au noviciat en 1664, ne fit sa profession qu'en 1666, ou deux ans après la Sœur Morin.

Germain et Marie Morin étaient les enfans de Noël Morin, charron, qui avait épousé en 1640, à Québec, Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. M. Germain Morin, membre du Séminaire de Québec, où il laissa une belle réputation, fut baptisé dans cette ville le 15 Janvier 1642, y fut ordonné prêtre le 19 Septembre 1665, et y chanta sa première messe le 29. Un Journal manuscrit des Jésuites constate ce fait, et c'est donc à tort que l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec nomme M. C.-A. Martin, (ordonné le 14 Mars 1671), comme le 1er prêtre de naissance Canadienne. Cette inex-

actitude de fait est d'autant plus inexensable chez la Sr. Juchereau, que sa Maison possède un MS. de la R. M. Marie-André Régnard-Duplessis-de Ste. Hélène, où il est spécialement noté que—"M. G. Morin fut le premier Canadien appelé au Sacerdoce et M. C. M. Martin le second."—Il fut quelque temps Secrétaire de Mgr. de Laval, desservit plusieurs paroisses, fut fait Chanoine en 1697 et mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, non le 20 Avril, mais le 20 Août 1702, et dans sa 61c. année.—On lui a quelquefois erronément donné le nom de Guillaume, au lieu de celui de Germain.

La Sœur Morin, née à Québee le 19 Mars 1649, fut présentée le même jour au baptéme par le Gouverneur Louis D'Ailleboust de Coulonge, et prit, comme on a dit, le 20 mars 1664, l'habit d'hospitalière à Montréal, où elle mourut à 82 ans, le 8 Avril 1731. Elle fut Supérieure de son monastère de 1693 à 1696 et de 1708 à 1711.—J. V.

F.

ADDITION AU CHAPITRE IV. LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME EN BAVIÈRE ET AUX ÉTATS-UNIS.

Il est intéressant de constater que de nombreuses maisons de Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame existent aux Etat - Unis; et quoiqu'elles ne proviennent pas de la fondation de la Sœur Bourgeoys, elles ont cependant avec notre Communauté Canadienne de véritables liens de parenté spirituelle. Le bienheureux P. Fourrier, né en Lorraine en 1565, fut l'Instituteur de la Congrégation de Notre-Dame, dont la Mère Alix Le Clere fut la fondatrice. En 1628, un monastère de cet Institut fut établi à Troyes, en Champagne, et Mlle. Bonrgeoys était préfète de la Congrégation externe de Troyes, lorsqu'elle se décida, on 1653, à suivre M. de Maisonneuve à Montréal. Cependant, la Congrégation de Notre-Dame continua à prospérer eu France peudant plus d'un siècle, jusqu'à la dispersion des Ordres Religieux en 1792. La Bavière reçut beaucoup des saintes exilées qui y trouvèrent des monastères de leur Ordre. Mais le Joséphisme les supprima bientôt après en s'emparant de leurs biens. Reconstituée sur de nouvelles bases en 1834, la Congrégation de Notre-Dame compte aujourd'hui en Allemagne quarante maisons et 250 membres. Vers 1848, quelereau, que sa lessis-de Ste. cremier Canal fut quelque cisses, fut fait 20 Avril, mais is erronément

ntée le même nlonge, et prit, ntrénl, où elle monnstère de

IÈRE ET

one de Saurs Jnis; et quoiourgeoys, elles éritables liens n Lorraine en dont la Mère cet Institut fut lète de la Conà suivre M. de otre-Dame coni la dispersion up des saintes le Joséphisme econstituée sur compte aujourers 1848, quelques-unes de ces Sœurs résolurent d'entreprendre une fondation aux Etats-Unis, et elles s'établirent à Milwaukee (Wisconsin). Leur Maison-mère en Amérique est dans cette ville, et leur Supérieure-Générale y réside. Elles y comptent, en 1855, 21 novices et 20 postulantes; et elles dirigent des écoles Allemandes attachées aux églises des Pères Rédemptoristes dans les diocèses de Milwaukee, de Baltimore, de Philadelphie, de New-York, de Pittsburgh, de Buffalo et de Détroit.

Une autre Communanté porte encore aux Etats-Unis le nom de Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle a été fondée en 1804, en France, par le Père Joseph Varin et la Mère Julie Billiard. La Maison-mère est aujour-d'hui à Namur en Belgique, et aux Etats-Unis elle a des établissements dans les diocèses de Cincinnati, de Boston et de San-Francisco.

G.

APPENDICE AU CHAPITRE VI. LE MAL DE TERRE À TROIS-RIVIÈRES.

(Page 61).

En copiant le Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé les Trois Rivières, je n'avais pû lire le nom du mal qui se jeta sur les Français à la fin de 1634, et qui en emporta plusieurs. Depuis lors, de meilleurs yeux que les miens ont déchiffré le mot que j'avais erû illisible, et je me suis assuré par moi-même de la correction de la version. C'est le Mal de Terre qui fut la première maladic épidémique à Trois-Rivières; et dans l'Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson, on voit que les troupes récemment arrivées de France étaient souvent atteintes de ce fléau, et qu'il causa de la mortalité au Fort Ste. Anne (lae Champlain), en 1667. M. Faillon dit à ce sujet, dans la Vic de Mille. Mance (Tome 1er, page 267):—"Cette maladie, qu'on appelait " le Mal de Terre, durnit deux et trois mois entiers, et tenait les malades jus-" qu'à huit jours à l'agonie. Ceux qui en étaient atteints répandaient une " si infecte puanteur, que, quoiqu'ils fussent renfermés dans leurs cabancs " cette odeur fétide s'étendait jusqu'au milieu du fort; en sorteque personne " sinon M. Dollier de Casson et le chirurgien, n'osait les approcher."—J. V.

H.

APPENDICE AU CHAPITRE XVII.

m

la a

se

ni

di

p

m

m

de

d

le

F J

é

(Page 130).

Lorsque nous disons que les Religieuses, en venant au Canada, livrent leur réputation sans tache à la calomnie du fanatisme protestant, nous aurions dû njouter, qu'ù part certains organes du Méthodisme, cette calomnie a toujours pris naissance aux Etats-Unis. Les deux livres infâmes, "Louise ou la Religieuse Canadienne" et "Les terribles révélations de Maria Monk," ont été publiés à New-York; et aussitôt les Journaux protestants du Canada se hâtèrent de réfuter les impostures et de venger la vérité outragée: "Tous "s'empressèrent en même temps, dit M. Faillon, de rendre hommage aux "Religieuses de l'Hôtel-Dieu, déclarant hautement, au nom de toute la po- "pulation, que le public n'avait jamais reçu d'elles que des exemples de la "plus hante vertu et des services éminents." (Vie de Mile, Mance, Tome 2e., page 340.) Beaucoup d'honorables Protestants du Canada comptent parmi les bienfaiteurs des Couvents; et tout récemment encore on leur a dû d'importantes contributions pour le bazar de St. Patrice au béuéfice des orphelins.

I.

DESCRIPTION DES VIGNETTES EN TÈTE DES CHAPITRES.

DÉDICACE.—PAGE V.—SCEAU du DIOCÈSE de QUÉBEC.—"Les Images de la Ste, Vierge Immaculée et de St. Louis, 101 de France, sur un champ d'or."

Ces Armes ont été celles du Diocèse de Québec depuis sa fondation, et même depuis le sacre de Mgr. de Laval comme évêque de Pétrée et Vicaire apostolique en Canada. Ce prélat fut consacré le jour de l'Immaculée Conception, 8 Décembre 1658, dans l'église de St. Germain-des-Prés à Paris, par le représentant de Sa Sainteté, et l'auteur de l'Esquisse de la Vie de Mgr. de Laval (Québec, 1845 page 13) dit en note à ce sujet:—"Pour "honorer d'avantage ce jour où un Evêque était accordé à la Nouvelle-" France, le pieux l'iélat prit pour armes ou cachet un dessin représentant

"l'Immaculée Conception et St. Louis, roi de France. Ce cachet a été
depuis lo Sceau du Diocèse."—On sait que le pseudonyme de De Vapeaume
mis en tête de cette Esquisse, cache le nom de Messire L. E. Bois, curé de
la Beauce, près de Québec.—Indépendamment de ces armes, chaque évêque
a ses armoiries particulières; mais les pièces de chancellerse ont été toujours
scellées du Sceau du Diocèse; et ainsi, deux siècles avant la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception, le Canada proclamait sa foi
dans ce mystère sur le blason de son Siége Episcopal.

En choisissant un sceau pour son diocèse, Mgr. de de Laval n'en conserva pas moins l'usage de ses armoiries personnelles, l'illustre blason de Montmorency qui se voit encore peint sur tous les vitraux de l'église de Montmorency, près Paris. L'écusson porte—"d'or à la Croix de gueules, cantonnée de seize Alérions d'azur."

Sous l'ancien régime en France, un èvêché étant sonvent en même temps Vicomté, Comté ou même Duché-Pairie, possédait ses armoiries indépendantes de celles du Titulaire.

Chapitres I & II.—Sceau emblématique de la Compagnie de Jésus.—
"Le Monogramme du Christ, entouré de la Couronne d'Epines."

Ce fut sous les auspices des RR. PP. Jésuites que les Hospitalières et les Ursulines vinrent en Canada: elles étaient aussi sous la protection de la compagnie de marchands connue sons les noms de Compagnie de la Nouvelle-France ou de Compagnie des Cent Associés. Cette Société, établie le 1er Janvier 1628 par le Cardinal de Richelien, gouverna le Canada depuis cette époque, et en conserva le domaine jusqu'an 24 Février 1663.

Chapitres III & IV.—Sceau de la Compagnie de Montréal, ou des Messicurs et Dames de la Société de N.-D. pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France.—"La Sainte Vierge, portant dans ses bras son divin Fils, est placée sur le sommet d'une Montagne."

Cette Société conserva la propriété de l'Île de Montréal, depuis 1640 jusqu'à 1663, époque à laquelle elle la transféra au Séminaire de St. Sulpice.

CHAPITRES V & VI.—ARMES de FAMILLE de Mga. JEAN-BAPTISTE DE LA CROIX-CHEVAIÈRES de St.-Valier, Fondateur de l'Hôpital-Général de Québec et des Ursulines de Trois-Rivières.—"D'azur à la tête de Cheval au

nada, livrent ant, nous auette calomnio mes, "Louise Maria Monk," ats du Canada ragée: "Tous ommage aux e toute la pocemples de la nee, Tome 2e., uptent parmi cur a dù d'im-

APITRES.

Images de la

des orphelins.

champ d'or."
fondation, et
Pétrée et ViP'Inumaculée
in-des-Prés à
isse de lu Vie
njet:—" Pour
la Nouvellereprésentant

naturel; l'écusson chargé d'un Chef de gueules, accompagné de trois Croisettes d'argent."

Ces Armes sont ainsi sculptées et peintes au fronton de l'église de l'Hôpital-Général de Québec.

Chapitrae VII.—Sceau de la Congrégation de St. Sulfice, fondatrice et bienfaitrice des Sœurs Grises.—" De gueules, au Monogramme d'or de la Sainte Vierge."—C'est l'Ecusson de la Maison de St. Sulpice, tel que sculpté et peint sur la porte cochère du Séminaire de Montréal.

Chapitres VIII, IX, X, XI, XII, XIV & XV.—Sceau du Diocèse de Montréal..—"D'azur au Chevron abaissé d'argent, (couleurs de la Vierge), sommé d'une Coquille au naturel;—à dextre, le bâton et la gourde de pèlerin d'argent, qui est St. Jacques, patron de la Cathédrale;—au centre, un Lys de même, qui est St. Joseph, patron du pays;—à senestre, un bras portant un Crucifix, de même, qui est St. François-Xavier, ponr lequel les Canadiens ont eu de tout temps la plus tendre dévotion;—en pointe, une Montagne d'or, surmontée d'une Croix de même, qui est la Montagne de Montréal."

Ces Armes, dessinées et décrites par S. H. Jacques Viger, font honneur à sa science d'héraldiste chrétien.

Chapitres XIII & XVI.—Armes de Famille de Mgr. Armand-François-Marie des Comtes de Charbonnel, évêque de Toronto.—" D'azur au Croissant d'argent en abime, accompagné de trois Molettes de même, deux et un."

Chaptre XVII.—Sceau du Diocèse de Sr. Hyachtel.—" Le Saint-Patron du Diocèse est représenté portant d'une main le St.-Ciboire, et de l'autre une Statue de la Vierge."—C'est ainsi qu'il sortit de la ville de Kiow, incendiée par les Tartares, et qu'il traversa le fleuvo Dniéper porté par les eaux, comme il avait été respecté par les flammes dans le pareours de la ville en feu.

St. Hyacinthe, né en 1185, appartenait à l'illustre famille des Comtes d'Oldrovan en Silésie. Devenu Dominicain, il fut l'apôtre du Nord, et il évangélisa la Pologne, la Suède, le Danemark et la Russie. Sa mort eut lieu en 1257.

né de trois Croi-

n de l'église de

ce, fondatrice et mme d'or de la Sulpice, tel quo réal.

du Diocèse de se de la Vierge), courde de pèlerin u centre, un Lys un bras portant del les Canadiens, une Montagne e de Montréal."

mand-François-D'azur au Croisme, deux et un."

-" Le Saint-Pa--Ciboiro, et de la ville de Kiow, er porté par les pareours de la

lle des Comtes du Nord, et il . Sa mort eut En terminant notre travail, nous renouvelons à S. H. Jacques Viger nos plus vifs remerciments pour son bienveillant concours à la révision et à la correction de ces pages; et nous nous joignons à tous les Catholiques du Canada pour nous réjouir de la haute distinction par laquelle le Souverain-Pontife a couronné une longue vie de science, de vertu et de bonnes œuvres, en nommant notre vénérable ami Chevalier-Commandeur du T. H. Ordre de St. Grégoire-le-Grand.

····

C. de L.

New-York, Jour de la Toussaint, 1855.

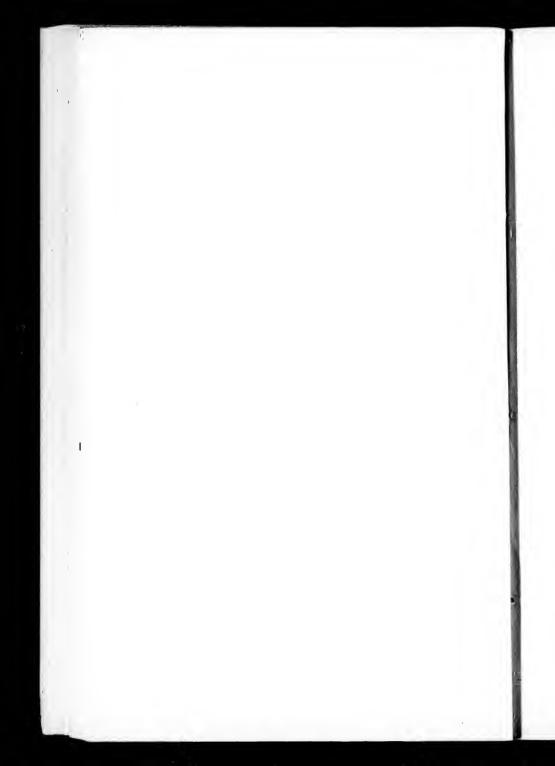


TABLE DES MATIÈRES.



	Pages.
DÉDICACE.—A NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec	vv111
Introduction.—Voyage de Mgr. Bedini en Canada—Son désir de posséder un Album des Communautés Religieuses de Femmes du Canada—Précis historique de S. H. Jacques Viger—Approbation par les Evêques en Concile—Présentation du précis au Très-Saint-Père.	9— 14
CHAPITRE I.—HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC, 1639.—Reddition du Canada à la France—Arrivée des premières hospitalières à Québec—Fondation de la Duchesse d'Aiguillou—La Mère Juchereau—Incendie de 1755—Siége de Québec—M. de Frontenae—Œuvres de l'Hôtel-Dieu—Recensement de la Communauté en 1853	15— 22
CHAPITRE II.—URSULINES DE QUÉBEC, 1639.—Mme. de la Peltrie —Origine des Ursulines—Incendie de 1650—Incendie de 1686—Témoignage de Charlevoix et de Hawkins—Montcalm —Ursulines envoyées de Québec en Louisiane et au Texas —Œuvres des Ursulines—Recensement de la Communauté en 1853	23— 31
Chapitre III.—Hôrel-Dieu de Montréal, 1642.—Société de Notre-Dame de Montréal—Fondation de la Ville de Montréal —Mlle. Mance—Les hospitalières de la Flèche viennent à	

	Pages.
Montréal-Annales de la Sœur Morin-Epreuves de l'Hôtel-	
Dieu-Incendies de 1694, de 1721 et de 1734-M. Thavenet	
-Fondation à Kinsgton-Œuvres de l'Hôtel-Dieu-Recen-	
sement de la Communauté en 1853	83-41
Chapitre IV.—Congrégation de Notre-Dame, 1653.—La Sœur	
Bourgeoys-Commencement de la Congrégation-Missions-	
Incendie de 1683-Mile. Le Ber-Incendie de 1768-Œuvres	
de la Congrégation—Recensement de la Communauté en 1853.	43- 50
Chapitre V.—Hôpital-Général de Québec, 1693.—Fondation	
par Mgr. de StValier-Témoignage de Charlevoix-Siége	
de Québee—Trois Communantés s'abritent à l'Hôpital-Gé-	
néral-La Mère de Muy-Mgr. de StValier-Œuvres de	
l'Hôpital-Général—Recensement de la Communauté en 1853.	51 57
Chapitre VI.—Ursulines de Trois-Rivières, 1697.—Origino de	
la Ville de Trois-Rivières-Fondation de Mgr. StValier-	
Incendies de 1752 et de 1806-Ursulines à Boston et à la	
Nouvelle-Orléans—Etat de la Communanté en 1853	59— 67
CHAPITRE VII.—Hôpital-Général de Montréal, ou les Sœurs	
Gaises, 1747.—Premier Hôpital des Frères-Charon-Vie de	
Mme. d'Youville—Œuvres de l'Hôpital-Général—Fondations	
û St. Hyacinthe, à Saint Boniface, à Bytown et à Québec-	
Etat de la Communauté en 1853	69- 78
Chapitre VIII.—La Providence de Montréal, 1828 —Mme, Ga-	
melin, fendatrice-Œuvres de la Providence-Missions en	
Canada—Une fondation en Orégon mène à un établissement	
florissant au Chili-Mission aux Etats-Unis-Dévouement	
des Sœurs pendant le typhus de 1847—Etat de la Commu-	
nauté en 1853	79 87
Спарітке IX.—Les Dames du Sacré Cœur, 1842.—Détails sur la	
fondation en France—Arrivée des premières dames aux	
Etats-Unis, puis au Canada—St. Jacques de l'Achigan—Les	
Feores Sandwich Ftat du la Communanté au 1959	90 0

	Pages,
Pages.	Chapitre X.—Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, 1843.
	-Fondation à Longueuil-Générosité intelligente du Curé
- 18	et de la Fabrique-Famille Brassard-Les Sœurs ensei
	gnantes et les maîtresses d'écoles—La Seigneurie de Lon-
33-41	gueuil-Mgr. Dennut-Etat de la Communauté en 1853 95-100
	CHAPITRE XI.—DAMES DU BON PASTEUR, 1844.—Origine de la
	Communauté en France-Arrivée des premières Sœurs en
	Canada-L'œnvre des madeleines s'étend aux Etats Unis-
43- 50	Etat de la Communauté en 1853 101—106
	CHAPITRE XII,-Sieurs de Notre-Dame de Ste. Croix, 1847,-
	Fondation en France—Arrivée de 4 Religieuses en Cauada—
	Etablissement considérable aux Etats-Unis-Etat de la
NA.	Communauté en 1853
51 57	
	CHAPITRE XIII.—LES DAMES DE LORETTE, 1847.—Origine de l'In-
	stitut en Bavière-Son introduction en Irlande-Arrivée de
The state of the s	einq Sœurs à Toronto—Œuvre—Eprouves des Communautés
Į į	—Etat de la Communauté en 1853 111—114
59- 67	Chapitre XIV.—Les Sœurs de Misériconde, 1848.—Mine. Gr-
	lipeau, fondatrice—Œuvre de la maternité—Rome précède
N	tous les peuples dans les œuvres de charité—Etat de la
	Communauté en 1853
40 - 10	CHAPITRE XV.—LES FILLES DE STE. ANNE, 1848.—Fondation à
69— 78	Vandreuil—Cenvres de cette Communauté—Elle est trans-
	férée à St. Jacques de l'Achigan—Missions—Succès et déve-
M	loppement de tous les Instituts Religieux du Canada—Prin-
	cipaux bienfaiteurs des Communautés—Etat de la Commu-
	nauté en 1853
	Chapitre XVI.—Sœurs de Sr. Joseph, 1851.—Origine de l'In-
79 87	stitut en France - Arrivée des premières Sœurs aux Etats-
10 0,	Unis, puis au Canada—Œuvres—Etat de la Communauté en
	1853
	Chapitre XVII.—Sœurs de la Présentation de Marie, 1853.—
89 94	Foudation à Ste. Marie de Monnoir-Voyage et traversée

elet

es 3.
on ge é de 33.
de la ...
ns de ns

entent la ux

	Pages.
des premières Sœurs—Origine de l'Institut en France—Son œuvre—Etat de la Communauté en 1853	Ü
Conclusion.—Résumé des œuvres des Communautés de Femmes du Cauada—Comparaison avec les œuvres du protestantisme—Le Typhus de 1847—La chavité dans le mariage et dans le monde—L'Eglise a tout fait pour l'éducation en Ca-	120—152
nada—Ridicules prétentions du Socialisme local Appendice.	133—141
A.—Tableau des Ecoles de la Congrégation de Notre-Dame en 1853.	-143
B.—Tableau des Communautés de Femmes dans chaque diocèse	144
C.—Tableau des Communautés de Femmes et de leurs œuvres par date de fondation	145
D.—Correction et Addition au Chapitre II.—L'Orme des Récollets	-146
E.—Addition au Chapitre III.—La Sœur Marie Morin et son frère Germain	—147
F.—Addition au Chapitre IV.—La Congrégation de Notre- Dame en Bavière et aux Etats-Unis	— 148
G.—Appendice au Chapitre VI.—Le Mal de Terre à Trois- Rivières.	-149
H.—Appendice au Chapitre XVII	-150
I — Description des Vignettes en tête des Chapitres	_150

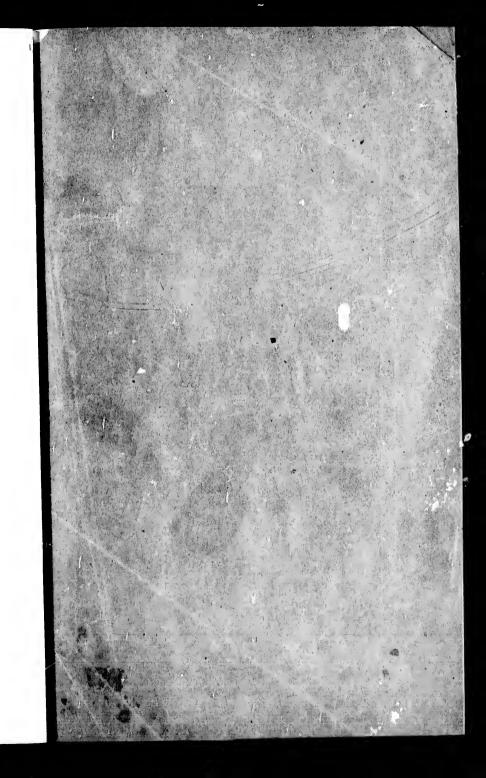
Pages.	
1	
129-132	
3	
t	
-	
. 133—141	
0	
— 143	
e	
. —144	
g	
145	
S	
. —146	
et	
. —147	
3-	
. —148	
8-	
-149	
. —150	

-150

ERRATA.

- Page 37, ligne 8, au lieu de: à Baugé, à Moulins et à Montréal, Lisez: i. Baugé et à Moulins.
- Page 41, ligne 10 de la note: au lieu de: 10 professes et 51 bouches, lisez: 12 professes et 53 bouches,
- Page 43, ligne 6, an lieu de: avant d'avoir des enfans à y envoyer, lisez: quand à peine on avait des enfans à leur confier.
- Page 49, ligne 16, au lieu de: Un cousine, lisez: Une cousine.
 - " 55, " 26, " " renouvelé, " renouvelée.
 - " 63, " 10, " " eut épargné, " cût épargné.
 - " 65, " 23, " " quelques années auparavant, vers 1818, lisez quelques temps auparavant, en l'année 1823.
- Page 74, ligne 24, au lieu de: où sont recueillis les orphelines, lisez; où sont recueillies les orphelines.
- Page 79, dernière ligne, au lieu de : Communautés. On en a fait appeler, lisez: Communautés; en même temps qu'il en faisait appeler.
- Page 92, ligne 14, au lieu de: 200 Religieuses, lisez: environ 350 Religieuses.







100 3101 70



